

**D'un siècle à l'autre :
les inflexions de la pensée morale chez Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805)**

Shanon Pomminville

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences du programme
de maîtrise en lettres françaises

Département de français
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Auteure et scientifique française du siècle des Lumières, Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) contribue largement à la circulation des savoirs de son temps en publiant près de 70 ouvrages (littéraires, historiques et scientifiques), en plus de laisser à sa mort douze cahiers manuscrits rédigés à la toute fin de sa vie (1801-1805). Pourtant, cette auteure prolifique demeure, encore aujourd'hui, méconnue dans le milieu universitaire. Son œuvre représente une pensée complexe qui se déploie à travers quatre lignes de force, à savoir la fiction, la morale, l'histoire et les sciences. Dans le but de mieux comprendre son discours, cette thèse étudie l'une de ces lignes directrices : la morale. L'objectif de ce travail consiste donc à saisir l'évolution de la réflexion morale de Madame d'Arconville à travers un corpus formé d'ouvrages publiés dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et des textes manuscrits rédigés au tout début du siècle suivant. Nous cherchons à voir comment la réflexion morale de Madame d'Arconville, qui est à la fois portée par le pessimisme augustinien hérité des moralistes du XVII^e siècle et par l'idéologie progressiste des Lumières, s'infléchit graduellement au sein de ses manuscrits de fin de vie en une morale plus réflexive.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de thèse, Geneviève Boucher, pour ses précieux conseils, ses encouragements réitérés, sa patience inépuisable et sa grande disponibilité qui m'ont permis d'affronter avec confiance, malgré les quelques moments d'angoisse, la rédaction de cette thèse. Je tiens également à lui souligner toute ma reconnaissance pour les multiples assistanats de recherche que j'ai effectués sous sa tutelle et grâce auxquels j'ai acquis des connaissances utiles, tant pour ma thèse de maîtrise que pour mes projets à venir.

Mes remerciements seraient incomplets sans la mention de Nelson Charest qui a participé de près à mon émancipation intellectuelle par ses encouragements tout au long de mon cheminement universitaire. Sa confiance en mes aptitudes m'a permis d'atteindre des sommets qui m'étaient jusqu'alors insoupçonnés.

Je tiens également à remercier chaleureusement Marie-Laure Girou Swiderski, grâce à qui, par le biais d'une conférence donnée en octobre 2012 à l'Université d'Ottawa, mon intérêt pour l'œuvre de Madame d'Arconville est né.

Ma gratitude s'adresse enfin à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont rendu possible la rédaction de cette thèse, par leurs encouragements ou par leurs conseils.

*À mon père qui, malgré les tempêtes et les nombreux désaccords,
demeure mon repaire le plus sûr.*

INTRODUCTION

Auteure et scientifique française du siècle des Lumières, Marie-Geneviève-Charlotte Thiroux, présidente d'Arconville (1720-1805)¹, participe de près à la circulation des savoirs de son temps. S'intéressant à plusieurs domaines variés et s'illustrant au sein de multiples sociétés savantes, elle s'investit grandement dans la sphère intellectuelle des Lumières. Elle laisse derrière elle une œuvre abondante de près de 70 ouvrages couvrant des sujets variés à teneur morale, scientifique, historique et fictionnelle. À partir de 1756 jusqu'en 1783, la présidente d'Arconville publie des textes de traduction romanesque, théâtrale et scientifique (*Avis d'un père à sa fille par le marquis d'Halifax*, 1756 ; *Traité d'ostéologie, traduit de l'anglais de M. Monro*, 1759 ; *Leçons de chimie, propres à perfectionner la physique, le commerce et les arts, par M. Pierre Shaw*, 1759, etc.), en plus de produire une série d'ouvrages de création originale (*De l'amitié*, 1761 ; *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, 1766 ; *Mémoires de Mademoiselle de Valcourt*, 1767 ; *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, 1775, etc.). « Qu'elle traite de morale ou d'histoire, qu'elle mette en œuvre dans la fiction les complexités de l'âme humaine ou s'attache à percer les secrets de la nature, c'est toujours l'aventure humaine qui est au cœur de sa démarche². » C'est à juste titre que Madame d'Arconville (en dépit de la

¹ Elle est la fille aînée d'André-Guillaume Darlus (1683-1747), fermier général et de Françoise-Geneviève Gaudicher (1688-1725). Elle épouse en 1735, à l'âge de 14 ans, Louis Lazare Thiroux, président d'Arconville (1712-1789), avec qui elle aura trois fils : Louis Thiroux de Crosne (1736-1794), lieutenant général de police du Châtelet de Paris et guillotiné pendant la Terreur ; André Claude Thiroux de Gervilliers (1737-1810), maréchal des camps et armées du roi ; et enfin, Alexandre Louis Thiroux de Mondésir (1739-1822), aussi maréchal des camps et armées du roi.

² Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 32-33.

mise en garde de Louis Van Delft sur l'utilisation abusive du terme *moraliste*³) entre dans le panthéon des moralistes du XVIII^e siècle. L. Van Delft remarque avec raison que l'appellation *moraliste* fut utilisée à tort et à travers pour des auteurs aussi divers que Platon, Sophocle, Shakespeare, Proust, Bossuet, Mademoiselle de Scudéry et bien d'autres, car comme « il n'y a point d'œuvre littéraire qui ne pose le rapport de l'homme à l'existence⁴ », un grand nombre d'écrivains ont été faussement classés dans la catégorie des moralistes. Paul Valéry déclarait d'ailleurs que « nos grands auteurs sont tous plus ou moins des moralistes⁵ ». Et lorsque l'étiquette devient trop suspecte, on préfère demeurer sur les sentiers battus et s'en tenir aux auteurs les plus connus tels que La Rochefoucauld et La Bruyère pour le XVII^e siècle, ainsi que Vauvenargues et Chamfort pour le XVIII^e siècle. Il n'y a cependant aucun doute à entretenir au sujet de Madame d'Arconville, celle-ci œuvre bien dans la réflexion morale. Comme le souligne L. Van Delft, bien qu'il n'existe pas une spécificité propre aux moralistes, il y a bel et bien une « matière de moraliste⁶ », c'est-à-dire des caractéristiques récurrentes et fondamentales qui font qu'un moraliste est tel, et non, par exemple, un romancier s'intéressant à des questions existentielles, comme c'est le cas pour Marcel Proust. Le type d'analyse et la forme du texte donnent des indices précis, selon L. Van Delft, pour identifier un moraliste :

C'est le "sous-ensemble" le plus considérable. L'analyse porte, en particulier, sur des passions, des vertus, des sentiments ; sur un code, comme l'honnêteté ; sur une institution, comme le mariage ; sur une différence, comme celle des sexes. Les ouvrages "mêlés" – de "réflexions" et de "pensées" diverses, de *Conversations* – entrent pour la plupart dans cette catégorie⁷.

³ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Librairie Droz, 1982, p. 9.

⁴ *Ibid.*, p. 90.

⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 80. C'est l'auteur qui souligne.

Madame d'Arconville compose, pour sa part, trois traités de morale (*Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, 1760 ; *De l'amitié*, 1761 ; *Des passions*, 1764), en plus de ses manuscrits de fin de vie (1801-1805) qui reprennent en partie un paradigme similaire. La présidente s'attache, dans ces textes, à déconstruire les mécanismes des passions humaines et à montrer leurs conséquences funestes sur la vie de l'homme, car « elles le gouvernent en maître, toutes les facultés de son âme ne sont employées qu'à resserrer ses chaînes ; il contracte chaque jour de nouveaux engagements, et court au-devant de l'esclavage⁸ ». Mais il serait réducteur de limiter la portée morale de l'œuvre de d'Arconville à ces uniques textes, car l'auteure parsème, dans l'ensemble de son œuvre, des leçons de morale dont le lecteur peut tirer parti. C'est d'ailleurs ce que remarque Nicole Pellegrin : « Quant aux maximes et “moralités”, elles parsèment tous les ouvrages de Thiroux toujours éprise de formules mémorables (mémorisables ?) et de leçons utiles⁹ ». Le propos de Madame d'Arconville, puisqu'il se donne à lire dans la grande majorité de ses œuvres et selon toutes les formes, est somme toute assez clair : l'être humain, pour vivre passablement heureux, doit fuir autant que possible les passions humaines et toujours chercher à se rendre utile au bien commun.

Cette production abondante (celle produite entre 1756 et 1783) est entièrement publiée de manière anonyme. En effet, « ayant fait réflexion qu'il y avait toujours à perdre pour une femme de se déclarer auteure, et très peu à y gagner¹⁰ », Madame d'Arconville

⁸ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Des passions*, Londres (Paris), 1764, p. 7. Afin de faciliter la lecture de cette thèse, l'orthographe de l'ensemble des citations tirées des œuvres de Madame d'Arconville a été modernisée, mais la ponctuation et la typographie ont été respectées. Nous avons également pris la liberté de corriger les coquilles subsistant dans les manuscrits de l'auteure.

⁹ Nicole Pellegrin, « “Ce génie observateur”. Remarques sur trois ouvrages historiques de Madame Thiroux d'Arconville », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 142.

¹⁰ Geneviève Thiroux d'Arconville, « Histoire de ma littérature », *Pensées, réflexions et anecdotes*, Université d'Ottawa, Archives et collections spéciales, vol. V, 1801-1805, p. 181. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *PRA*, suivi du titre du chapitre entre guillemets, du numéro du volume et de la pagination.

préfère dissimuler son identité sous le masque de l'anonymat. Toutefois, comme le remarque Brigitte Van Tiggelen, il s'agit d'un « anonymat tout relatif¹¹ » dans la mesure où certains des contemporains de l'auteure connaissent ses activités littéraires et scientifiques. Car en plus de se consacrer à l'écriture, Madame d'Arconville tient un laboratoire dans son domicile de Crosne de 1755 à 1766 dans lequel elle pratique diverses expériences sur la putréfaction d'un peu plus de 300 substances animales dont elle donne les détails dans son *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* (1766). La présidente s'intéresse en somme à plusieurs domaines scientifiques :

Elle étudie l'anatomie et la médecine, avec le médecin du roi, Jean-Baptiste de Sénac, s'intéresse à l'agriculture et étudie la botanique avec Jussieu [...] Elle suit les cours de Rouelle, y rencontre peut-être Diderot et y fait la connaissance de Malesherbes et de Macquer, chimiste réputé qui deviendra son ami et son mentor. C'est avec lui et un cousin, Poulletier de la Salle, qu'elle poursuivra, dans son "joli" laboratoire, sa courte mais fructueuse carrière de chimiste (1755-1766)¹².

Mais en dépit de ses nombreuses activités dans la sphère intellectuelle et du cercle important de savants qu'elle côtoie, son nom reste inconnu d'une large partie du grand public, à tel point qu'une traduction allemande, qui réunit ses traités *De l'amitié* et *Des passions*, en 1770, les attribue au philosophe Denis Diderot. C'est d'ailleurs l'une des conséquences qu'a entraîné l'anonymat, car l'œuvre de Madame d'Arconville a fait l'objet de très peu d'études et demeure, encore aujourd'hui, largement méconnue dans le milieu universitaire. Mais le vent semble tourner : un nombre grandissant de chercheurs commence à s'intéresser à la présidente d'Arconville depuis la redécouverte relativement récente des douze volumes manuscrits de l'auteure, rédigés entre 1801 et 1805.

¹¹ Brigitte Van Tiggelen, « Entre anonymat et traduction : la carrière d'une femme en sciences », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 94.

¹² Marie-Laure Girou Swiderski, « D'intéressantes "retrouvailles" : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *Dix-huitième siècle*, n°46, 2014, p. 244-245.

Cette œuvre foisonnante [...] était considérée comme disparue jusqu'en 2007. C'est alors qu'un antiquaire de l'Île Maurice, M. Sam Gooriah, en fit l'acquisition lors d'un encan à Londres, puis chercha à les faire authentifier [...] Après l'authentification des textes, l'Université du Québec à Trois-Rivières, par le professeur Marc André Bernier et de concert avec Marie-Laure Girou-Swidorski, a acquis les copies DVD de ces manuscrits [...] En 2013¹³, après plusieurs semaines où ceux-ci furent mis aux enchères sur le site Internet de *Christie's*, une femme a acheté ces manuscrits, qu'elle revendit ensuite à la bibliothèque de l'Université d'Ottawa, où ils sont maintenant accessibles dans la section des Archives et collections spéciales¹⁴.

Ces manuscrits représentent la chance exceptionnelle d'étudier l'œuvre d'une auteure ayant traversé une grande partie du XVIII^e siècle et le tout début du siècle suivant. Ils sont l'occasion d'analyser une pensée en mouvement, une pensée qui se poursuit au-delà du siècle qui l'a vue naître. Marie-Laure Girou Swiderski remarquait d'ailleurs, dans une étude publiée en 1989, quelques années avant la redécouverte des manuscrits :

Elle [Madame d'Arconville] s'éteint dans le Marais le 23 septembre 1805¹⁵, n'ayant rien publié depuis vingt ans. Ses mémoires qu'un ami se proposait de publier ont disparu, semble-t-il, dans les péripéties de diverses successions. On aurait aimé connaître, pourtant, les pensées que la Révolution avait pu inspirer à cette femme intelligente que son rang, sa fortune et ses convictions n'avaient guère préparée, comme tant d'autres, à vivre de tels bouleversements¹⁶.

La redécouverte de ces manuscrits présente donc la chance de saisir le prolongement des réflexions de l'auteure, lesquelles s'interrompaient pour nous en 1783, date correspondant à sa dernière publication.

La production littéraire de Madame d'Arconville est marquée par une rupture ; celle entraînée par l'abandon de l'anonymat dès le premier volume des manuscrits, même s'il est vrai que cet abandon est bien relatif, dans la mesure où la présidente n'a pas cru bon de publier les fruits de ses réflexions tardives. « Vieillie, effrayée peut-être, elle n'a pas voulu rendre publiques les réflexions qu'avait dû lui inspirer cette sombre expérience [de la

¹³ En fait, l'Université d'Ottawa en a fait l'acquisition le 18 avril 2012 précisément.

¹⁴ Émilie Joly, « Entre analyse des cœurs et sciences des corps : la corruption physique et morale chez Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) », mémoire de maîtrise, Marc André Bernier et Marie-Laure Girou Swiderski (dir.), Université du Québec à Trois-Rivières, Université d'Ottawa, 2013, p.4.

¹⁵ La présidente d'Arconville meurt le 23 décembre 1805 à l'âge de 85 ans.

¹⁶ Marie-Laure Girou Swiderski, « Vivre la Révolution. L'incidence de la Révolution sur la carrière et la vie de trois femmes de lettres », dans Marie-France Brive (dir.), *Les femmes et la Révolution française. L'individuel et le social. Apparitions et représentations*, Paris, Presses universitaires du Mirail, 1990, p. 241.

Révolution]. Ce silence étonne quand on songe à l'audace de pensée que décèlent parfois certains des jugements figurant dans ses œuvres historiques¹⁷. » Mais comme le souligne Catriona Seth, « le XVIII^e siècle tout entier a constitué un moment de liberté relative pour les femmes. Le climat moral du nouveau siècle, issu de la Révolution, devait en revanche réduire leur liberté d'expression et leur orbite¹⁸ ». La régression de la liberté d'expression des femmes dans la sphère publique a pu contribuer au silence de la présidente, de même que les coûts liés à la publication de l'ouvrage, car l'entretien de son plus jeune fils à la suite de la Révolution « a beaucoup gêné [s]on peu de finances¹⁹ ». Tout de même, lorsqu'elle entreprend la rédaction de ses manuscrits en 1801, Madame d'Arconville quitte définitivement le masque de l'anonymat en inscrivant son nom dès le titre de l'œuvre qui, d'ailleurs, s'organise selon quatre inflexions : *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville* (volume 1) ; *Pensées et réflexions de Mme d'Arconville* (volume 2) ; *Pensées réflexions et anecdotes de Mme d'Arconville* (volumes 3 à 5) ; *Pensées, réflexions et anecdotes par Mme d'Arconville* (volumes 6 à 12). Ayant beaucoup de difficulté à écrire en raison d'un problème de vision, la présidente dicte le fil de ses réflexions à ses secrétaires, du moins pour la majeure partie des manuscrits ; elle met ainsi sur papier tout ce qui lui passe par l'esprit, donnant lieu à une œuvre extrêmement foisonnante et hétéroclite. Rappelant la forme du Mélange (comme *Mon bonnet de nuit* de Louis Sébastien Mercier, 1784-1785), cette dernière œuvre est composée de textes de fiction, de morale, de philosophie, de science, d'histoire, de critique littéraire, etc. Mais l'aspect le plus original de ces manuscrits de fin de

¹⁷ *Ibid.*, p. 240.

¹⁸ Catriona Seth, *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013, p. 25.

¹⁹ *PRA*, « Sur moi », vol. XI, p. 229.

vie en regard du reste de l'œuvre, fait remarquer M.-L. Girou Swiderski²⁰, demeure la veine autobiographique qui rassemble neuf textes dans lesquels la présidente d'Arconville raconte les faits marquants de son enfance et de sa vie adulte, en plus de retracer les circonstances qui ont marqué son cheminement professionnel.

État de la question

L'œuvre de Madame d'Arconville a fait l'objet d'un nombre restreint d'études à ce jour²¹. Un seul ouvrage traite exclusivement de cette auteure, il s'agit de *Madame d'Arconville. Une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, publié en 2011 chez Hermann. Les recherches de plusieurs auteurs sont rassemblées dans cet ouvrage, notamment celles de M.-L. Girou Swiderski, spécialiste de l'écriture féminine du Moyen Âge à aujourd'hui et tout spécialement du XVIII^e siècle, et de Julie Candler Hayes, spécialiste de l'écriture féminine des XVII^e et XVIII^e siècles et plus particulièrement de l'écriture moraliste féminine. L'ouvrage se répartit en trois volets, à savoir la biographie de l'auteure, l'œuvre de traduction et enfin, l'œuvre morale et historique. Le portrait général qui se dégage de ce travail collectif est celui d'une auteure éclectique particulièrement active dans la sphère intellectuelle de son temps qui a, malgré l'oubli de sa figure, participé de près à l'avancement des connaissances tant scientifiques qu'historiques et morales. Ce collectif permet de donner vie à une auteure pratiquement oubliée de l'histoire et de tracer, même brièvement, les contours de l'œuvre de Madame d'Arconville qui, en raison de sa diversité,

²⁰ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc.cit.*, p. 32.

²¹ Pour consulter une liste sélective d'études contemporaines menées jusqu'à présent sur l'œuvre de Madame d'Arconville, voir la bibliographie complémentaire à la fin de la thèse.

peut sembler complexe. L'article de J. Candler Hayes, par exemple, permet de contextualiser la pensée morale de la présidente : « Se nourrissant de la tradition stoïque d'un côté et une d'une sensibilité janséniste de l'autre, sa pensée moraliste se caractérise par la méfiance de tout ce qui peut émouvoir l'âme pour nous écarter des chemins de la vertu²² ». Les recherches menées par M.-L. Girou Swiderski permettent quant à elles de comprendre l'importance que revêt, pour Madame d'Arconville, la circulation des connaissances : « Elle entend ainsi, jusqu'à son dernier souffle, s'inscrire dans une chaîne de transmission du savoir et participer encore à l'avancement des connaissances²³ ». Cette idée est d'ailleurs reprise par B. Van Tiggelen qui souligne par la même occasion les difficultés auxquelles doivent faire face les femmes auteures pour atteindre la sphère publique : « Elle les brave néanmoins, possédée qu'elle est par une rage d'apprendre et une rage tout aussi grande de communiquer et de participer au développement des connaissances²⁴ ».

Notons, en plus de quelques articles indépendants et des participations dans divers collectifs, notamment celles de M.-L. Girou Swiderski, d'Élisabeth Badinter et d'Andréane Audy-Trottier, une thèse de doctorat en cours de rédaction²⁵ et deux mémoires de maîtrise analysant l'œuvre de Madame d'Arconville²⁶. Anne Blondat s'intéresse au rapport entre la pratique de l'historiographie et les femmes de l'Ancien Régime, tandis qu'Émilie Joly

²² Julie Candler Hayes, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 123.

²³ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 32.

²⁴ Brigitte Van Tiggelen, *loc. cit.*, p. 95.

²⁵ Vicki Laforce, « Écriture de l'histoire et écriture de soi. Œuvres inédites de Mme d'Arconville (1720-1805), femme de lettres et de science au XVIII^e siècle », thèse codirigée par Pascal Bastien et Marc André Bernier, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières.

²⁶ Anne Blondat, « Deux historiennes de l'Ancien Régime : Mlle de Lussan et Mme Thiroux d'Arconville », mémoire codirigé par Nicole Pellegrin et Alain Cabantous, Université de Paris-I, 2004. Émilie Joly, « Entre analyse des cœurs et sciences des corps : la question de la corruption physique et morale chez Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) », mémoire codirigé par Marc André Bernier et Marie-Laure Girou Swiderski, Université du Québec à Trois-Rivières, Université d'Ottawa, 2013.

analyse la notion de corruption à travers la pensée morale et scientifique de la présidente. En soulignant la tension récurrente, dans l'œuvre de d'Arconville, entre une pensée morale classique relevant du XVII^e siècle et une autre s'ancrant dans une logique naturaliste propre au XVIII^e siècle, E. Joly élucide en partie la complexité temporelle de la réflexion morale de l'auteure et rend possible le prolongement d'une telle étude. En effet, la « thèse d'une corruption morale radicale du Moi²⁷ » (héritage augustinien cher aux moralistes du XVII^e siècle) à laquelle d'Arconville joint, « malgré son éducation janséniste²⁸ », une pensée plus contemporaine et optimiste qui envisage la possibilité du progrès humain, incite à s'interroger de manière concrète sur le discours moral de l'auteure depuis la société postrévolutionnaire.

Problématique

Si la Révolution française est une partie intégrante, pour les uns, de la locomotive progressiste, fille des Lumières, et pour les autres, la preuve irréfutable de la déchéance humaine ; pour d'Arconville, elle est le résultat des passions et des vices attachés à la condition humaine, et plus particulièrement encore, la conséquence du règne scandaleux de Louis XIV. C'est du moins ce qu'elle laisse entendre dans un texte des manuscrits (« Dialogue entre Henry IV et Louis XIV ») dans lequel elle s'en prend à la mauvaise gouvernance du Roi Soleil : « Votre mauvais exemple et les malheurs qui en sont résultés et dont les Français sont encore les victimes (car je n'en excepte pas la Révolution qui en est

²⁷ Émilie Joly, *op. cit.*, p. 113.

²⁸ *Ibid.*, p. 113.

certainement la suite) doivent vous donner encore les plus grands remords²⁹ ». Que l'on envisage la Révolution selon une perspective positive ou non, ce qui est indéniable, c'est le sentiment d'incertitude qu'elle laisse derrière elle, c'est le terrain mouvant qu'elle instaure dans la société française, comme incite à le croire ce passage de Louis Sébastien Mercier dans l'avant-propos du *Nouveau Paris* :

Je comptais avoir tout dit [dans le *Tableau de Paris*], du moins tout ce que je savais, sur cette ville qui fixe éternellement les regards du monde entier, et je comptais bien n'y pas revenir, lorsqu'une révolution dont le souvenir ne périra jamais, et influera sur les destinées futures de l'espèce humaine, vint bouleverser les mœurs d'un peuple paisible, changer ses habitudes, ses lois, ses usages, sa police, son gouvernement, ses autels, et lui inspirer tour à tour le courage le plus héroïque et la férocité la plus lâche³⁰.

Comment alors, dans ces nouvelles circonstances, convient-il d'appréhender l'être humain ? Celui-là même que Madame d'Arconville, bien avant que la Révolution n'éclate, croyait incapable « de condamner juridiquement son Roi à perdre la vie sur un échafaud. [Car] [I]es Français sont incapables de pareils excès³¹ ». La mort de Louis XVI marque profondément et durablement l'imaginaire collectif de la France. C'est d'ailleurs ce « crime aussi atroce qu'inconcevable³² » qui fit écrire à Sophie de Bohm, dans ses mémoires, que « cette honte nationale, qui se transmettrait d'âge en âge, dont le reproche devenait pour chaque Français une offense personnelle, pesait sur [elle] d'une manière funeste³³ ». Les bouleversements révolutionnaires changent la façon même dont les Français conçoivent leur propre identité.

Geneviève Boucher souligne par ailleurs que « dans le discours des contemporains, la rupture [révolutionnaire] est à ce point consommée que le monde nouveau ne semble même pas émaner du monde ancien, comme si les deux étaient absolument sans commune

²⁹ PRA, « Dialogue entre Henry IV et Louis XIV », vol. IX, p. 141.

³⁰ Louis Sébastien Mercier, « Le Nouveau Paris », *Paris le jour, Paris la nuit*, 1990, p. 373.

³¹ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Des passions, op. cit.*, p. 175.

³² PRA, « Sur les projets », vol. VI, p. 362.

³³ Sophie de Bohm, *Prisonnière sous la Terreur. Mémoires d'une captive en 1793*, Paris, Cosmopole, 2001, p. 27.

mesure³⁴ ». La morale qui, quant à elle, s'attache à fixer les rapports humains, devient ainsi porteuse des changements sociaux, et du moment que la présidente prend conscience que ces « excès » sont commis par des Français, nous pouvons nous interroger sur la nature de son discours moral dans ses textes postrévolutionnaires. Est-il lui aussi porteur d'une idéologie radicalement nouvelle, ou à l'inverse, continue-t-il à porter les valeurs de la société d'antan ? Madame d'Arconville sombre-t-elle davantage dans une pensée pessimiste héritée de l'augustinisme classique ou garde-t-elle espoir en la condition humaine et en la possibilité du progrès ? L'infléchissement de la pensée morale de l'auteure est d'autant plus important que c'est après une longue pause d'écriture de dix-huit ans et en abandonnant l'anonymat que Madame d'Arconville entreprend la rédaction de ses manuscrits. Indépendamment de la Révolution, la présidente aura eu le temps d'enrichir sa vision du monde d'expériences nouvelles, voire d'en modifier complètement l'essence.

L'objectif principal de cette thèse consiste donc à saisir l'évolution de la pensée morale de Geneviève Thiroux d'Arconville à travers l'œuvre publiée et manuscrite. Nous étudierons comment se déploie la réflexion de l'auteure à travers ses nombreuses analyses morales qui traversent une bonne partie du siècle des Lumières pour se prolonger dans la période préromantique. Nous tenterons de voir si l'écriture de l'auteure a subi quelque changement, et, si oui, d'en voir l'impact sur sa vision morale, car

entre l'apogée des Lumières, au milieu du siècle, et l'époque révolutionnaire, une prise de conscience, ou de parole, s'est produite ; un sentiment original de l'existence s'est manifesté, impliquant de nouveaux rapports entre l'individu et la société, le monde, ou l'histoire, bouleversant les conditions du langage : les dernières œuvres de Rousseau et de Diderot, la prose de Loisel, de Restif, de Mercier, de Senancour résonnent tout à coup autrement ; c'est à peu de chose près, la langue de Chateaubriand, de Stendhal ou de Hugo, non plus le style néo-classique ou rococo de Marivaux, de Montesquieu ou de Voltaire³⁵.

³⁴ Geneviève Boucher, *Écrire le temps. Les tableaux urbains de Louis Sébastien Mercier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 17.

³⁵ Michel Gilot et Jean Sgard, « La vie intérieure et les mots », dans Paul Viallaneix (dir.), *Le préromantisme : hypothèque ou hypothèse ?* Paris, Klincksieck, 1975, p. 509-510.

Il s'agira de comprendre comment le discours moral de la présidente se modifie sous l'influence de différentes ruptures, que ce soit celle entraînée par les bouleversements révolutionnaires, ou celle, plus simplement, portée par le passage du temps. Lorsque Madame d'Arconville commence la rédaction des manuscrits, elle est âgée de 81 ans et elle meurt quatre ans plus tard, à l'âge de 85 ans. Ses derniers textes sont très riches sur le plan humain, car même si l'auteure investit encore le champ de l'analyse morale, son discours est de plus en plus influencé par la conscience de sa propre finitude.

Afin d'optimiser notre compréhension de la pensée morale de Madame d'Arconville, le premier chapitre sera consacré à l'étude de la morale de l'auteure dans le but de dresser le portrait le plus clair possible de sa conception de l'existence humaine. Il s'agira, plus précisément, de mesurer l'impact de la vision optimiste de l'auteure – qui est constamment mise en tension avec sa vision pessimiste – sur sa conception de l'expérience humaine. Cette analyse préalable nous permettra de poser les bases de l'étude comparative, qui suivra dans le chapitre subséquent. Nous nous appuierons principalement sur les trois traités de morale de la présidente, à savoir les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760), *De l'amitié* (1761) et *Des passions* (1764), et, de manière plus ponctuelle, sur d'autres ouvrages de l'auteure, notamment *l'Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* (1766). Nous verrons en outre comment l'anonymat, en plus d'effacer son identité féminine, permet à la présidente de servir la cause morale des hommes.

Dans le deuxième chapitre, nous nous attacherons à comparer deux œuvres de Madame d'Arconville se faisant écho, soit les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760) et les *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville* (premier volume des manuscrits, 1801). Ces textes, écrits à quarante et un ans d'intervalle et selon un paradigme

similaire (les Pensées et réflexions morales), nous permettront de saisir l'évolution du discours moral de l'auteure. Nous en ferons une étude comparative de manière à scruter les idées véhiculées, la rhétorique et la posture de l'auteure. Nous verrons notamment que la moraliste se détache progressivement de la posture autoritaire qu'elle avait adoptée dès le premier traité de morale pour épouser, dans le premier cahier des manuscrits, une posture plus personnelle, modifiant quelque peu sa perspective morale.

Le troisième chapitre prolongera l'analyse de ce mouvement plus personnel au sein des textes autobiographiques (1802-1805) qui apparaissent dès le deuxième volume des manuscrits. Ces textes présentent non seulement une perspective plus personnelle, mais l'objet des réflexions de l'auteure est directement en prise sur ses expériences individuelles ; dédoublant de cette façon le *moi* de la présidente. Nous verrons, dans ce dernier chapitre, comment la pensée morale de Madame d'Arconville s'infléchit, au contact de l'écriture de soi, en une morale plus réflexive.

Puisque l'œuvre de Madame d'Arconville a été très peu étudiée jusqu'à tout récemment, nous nous concentrerons sur l'analyse des textes à l'étude tout en allant chercher, de manière ponctuelle, des outils théoriques tels que les concepts développés par Louis Van Delft sur les moralistes classiques ou les analyses sur le genre autobiographique de Georges Gusdorf. Les études menées jusqu'à présent sur l'œuvre de la présidente, notamment celles de Marie-Laure Girou Swiderski et d'Émilie Joly, serviront de point de départ à notre analyse. Toutefois, comme notre projet ne consiste pas à renouveler des recherches existantes, mais bien à proposer une analyse inédite de l'œuvre de la présidente dans le but d'améliorer la compréhension que nous avons de ses textes, nous serons souvent amenée sur des terrains encore inexplorés. Ce sera d'autant plus le cas au moment d'analyser la veine autobiographique qui n'a encore fait l'objet d'aucune étude.

Cette thèse, en somme, consiste à explorer l'une des lignes de force de l'œuvre de la présidente d'Arconville, soit la réflexion morale, pour en tracer les contours et ainsi faciliter la compréhension que nous avons de cette œuvre. Notre pari d'une analyse (relativement) chronologique des textes de l'auteure permettra de comprendre l'œuvre dans sa croissance, de voir son évolution et son infléchissement depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'au tout début du siècle suivant.

CHAPITRE 1

La conception morale de l'existence humaine chez Madame d'Arconville

J'aurais voulu vivre et mourir libre, c'est à dire tellement soumis aux lois que ni moi ni personne n'en pût secouer l'honorable joug.

Jean-Jacques Rousseau³⁶

Complexe et polymorphe, la pensée morale chez Madame d'Arconville relève de nombreuses traditions³⁷ littéraires, philosophiques, morales et scientifiques. Même si la présidente d'Arconville, dans ses réflexions morales, s'intéresse essentiellement au discours sur les passions, elle ne se limite pas à ces seules questions. Nous verrons dans ce chapitre que la façon dont la moraliste conçoit l'expérience humaine est directement liée à sa conception des sciences. D'ailleurs, la manière dont elle représente son travail dans l'*Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* permet de mieux comprendre l'importance que détient « l'autre » dans sa pensée morale.

Entre individualité et collectivité

La morale est omniprésente dans l'œuvre de la présidente ; elle est au cœur de toutes ses réflexions et elle se glisse dans toutes les sphères de son parcours intellectuel (littéraire,

³⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 2008, p. 38.

³⁷ On lui reconnaît notamment un penchant pour le stoïcisme, l'augustinisme et le jansénisme.

historique et scientifique). L'expérience humaine est au centre de ses préoccupations et la dimension morale de son œuvre permet justement de comprendre la façon dont elle conçoit « l'humain voyage » (Montaigne). Dans *Principia moralia*, Michel Meyer propose en ce sens d'étudier la morale selon trois notions de la rhétorique traditionnelle, à savoir l'*ethos*, le *pathos* et le *logos* qui renvoient respectivement au soi, à l'autre et au monde. Cette tripartition permet à Meyer de penser concrètement la morale dans son lien le plus explicite avec l'expérience humaine, car la morale, étant ce qui rassemble ou oppose les hommes, est le moteur du fonctionnement ou du dysfonctionnement des relations humaines.

Dans la relation éthique ou morale [...] l'*ethos* est dominé par la question du plaisir et de ce à quoi les individus ont *droit* pour le réaliser, le préserver ou se libérer des passions qu'il provoque. Les Grecs et d'autres après eux combattirent cette identification du bien au plaisir. Le *pathos* renvoie au devoir qu'on a vis-à-vis d'autrui, à ce à quoi l'autre a *droit*, si l'on préfère, mais aussi à ce qu'il ressent comme autre et qu'il faut respecter. Le *logos* est ce qui permet de fonder la différence, ce qui justifie celle-ci éthiquement. Il porte sur les conséquences et l'utilité qu'il y a à faire ce que l'on fait pour gagner sa vie ; le *logos* vise le mérite. Droit, devoir et utilité (ou mérite), soit *ethos*, *pathos* et *logos*, renvoient à la morale centrée sur le soi, à celle focalisée sur l'autre, à celle qui privilégie le rapport au monde et l'activité qu'on y exerce³⁸.

M.-L. Girou Swiderski et E. Joly ont très bien démontré dans leurs travaux respectifs que la morale chez Madame d'Arconville – ainsi que toute son œuvre – est largement dominée par l'impératif d'utilité. En effet, le désir de la présidente de se rendre utile à l'avancement des connaissances est « un véritable *leit-motiv*³⁹ » à travers l'ensemble de l'œuvre. Ancrée dans l'esprit intellectuel des Lumières, Madame d'Arconville – en dépit de l'influence du pessimisme augustinien sur sa conception de la condition humaine – partage l'enthousiasme général de ce siècle pour le progrès et c'est dans cette perspective qu'elle affirme que « l'étude de tout homme sensé doit toujours avoir l'utilité pour but⁴⁰ ». Elle critique fortement les savants de son siècle qui ne cherchent plus qu'à briller plutôt qu'à se rendre

³⁸ Michel Meyer, *Principia moralia*, Paris, Fayard, 2013, p. 54.

³⁹ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 32, (note de bas de page 38).

⁴⁰ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, Paris, 1766, p. i.

vraiment utiles. Le désir de *paraître* est souvent plus grand que celui de *faire* : « Ceux dont la frivolité fait la base du caractère, et qui n'ont d'autre projet que celui de se faire une réputation sans la mériter, ne cherchent à acquérir que des connaissances vagues, et pour vouloir embrasser trop d'objets à la fois ; ils n'en saisissent en effet aucun⁴¹ ». Si le *logos* (le monde), pour reprendre la terminologie de M. Meyer, est au centre des préoccupations de l'auteure, la notion de mérite (que Meyer accole à celle de *logos*) demeure en revanche équivoque dans l'œuvre de la moraliste. Même si le terme de mérite est souvent employé dans ses textes selon des contextes bien différents, la vision de Madame d'Arconville demeure en effet ambiguë sur cette question. La présidente semble d'une part, et de manière très stricte, refuser l'attribution d'un quelconque mérite à l'homme (ce qui ne pourrait qu'alimenter son amour-propre), mais elle paraît d'autre part approuver à de rares exceptions l'idée de la glorification de l'individu (l'amour-propre peut exceptionnellement avoir des effets positifs sur le bien commun, car « l'amour-propre, en nous séduisant, anime notre courage dans des recherches pénibles, excite notre émulation, et nous fait répondre aux vues de l'Être suprême, en préparant la route à nos neveux, et en travaillant à leur gloire, quand nous ne croyons travailler que pour le nôtre⁴² »). Si l'utilité au bien commun est privilégiée dans la pensée de l'auteure au détriment de quelque profit personnel, c'est que le collectif prime sur l'individu. Dans cette optique, s'il est bien question de mérite dans la morale de

⁴¹ *Ibid.*, p. i.

⁴² *Id.*, *Leçons de chymie, propres à perfectionner, la physique, le commerce et les arts*, Paris, 1759, p. ixxx. J. Candler Hayes et E. Joly ont bien montré comment l'œuvre de la présidente met constamment en tension deux conceptions du temps historique ; l'une cyclique et l'autre linéaire. « Cette déchirure correspond à celle vécue par beaucoup de contemporains, Lumières partagées entre deux concepts de l'histoire, d'une part la croyance en le progrès et l'avenir, et d'autre part la vision d'une humanité déchue de sa première nature » (« L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », *loc. cit.*, p. 131). E. Joly explique cette tension, au sein de l'œuvre de Madame d'Arconville, par la coexistence chez l'auteure d'une pensée héritée des moralistes classiques du XVII^e siècle influencée par le pessimisme augustinien, ainsi que de l'enthousiasme de son siècle pour le progrès humain. Cette double vision est particulièrement palpable dans l'idée que se fait d'Arconville de l'amour-propre.

Madame d'Arconville, ce dernier doit se manifester indépendamment d'une récompense (le sens étymologique du terme latin *meritum* signifie en effet récompense), ou tout simplement d'un quelconque retour *individuel* ; la récompense doit au contraire être récoltée *collectivement*. E. Joly, qui étudie le concept d'utilité dans l'œuvre de Madame d'Arconville, montre que l'auteure insiste sur la nécessité chez l'homme de « mettre un frein à [son] ambition personnelle et à ses intérêts particuliers⁴³ », afin d'orienter son attention sur l'utilité commune. Elle ajoute par la même occasion que « la glorification des mérites d'un homme, si propice à toucher son amour-propre, est désormais légitime lorsqu'il s'agit d'un fait qui a aidé la patrie⁴⁴ ». S'il est possible d'affirmer que la gloire individuelle est parfois encouragée par la présidente, l'ambivalence de cette dernière sur la question du mérite et le rapport particulier qu'elle entretient avec le concept d'amour-propre nous incitent cependant à préciser la nature que prend le mérite dans ses réflexions et à nous demander s'il ne viserait pas plutôt, dans la majorité des cas du moins, l'action commise par l'homme que l'homme lui-même. La présidente, dans un texte manuscrit « Sur l'amour de la patrie », affirme que « Caton d'Utique ne [lui] inspire point non plus de vénération, car pour qu'une *action* en mérite, il faut qu'elle ait un objet utile à l'État⁴⁵ ». Même si la vénération est inspirée par l'homme, c'est l'action qui récolte le mérite. Puisque l'utilité commune est favorisée chez la présidente et que « le mérite, sans être solipsiste puisqu'il dépend pour partie du regard d'autrui, s'oppose néanmoins à l'idée de collectif⁴⁶ », il ne peut être conçu qu'accessoirement, dans la mesure où le « regard » de la moraliste s'oriente nécessairement vers les actions concrètes qui annoncent un pas de plus dans le progrès. Lorsque le mérite est

⁴³ Émilie Joly, *op. cit.*, p. 69.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 69.

⁴⁵ *PRA*, « Sur l'amour de la patrie », vol. VI, p. 68-69. C'est nous qui soulignons.

⁴⁶ Pierre Landou, « L'utilité contre le mérite ? », dans Jacques Baillé (dir.), *Du mot au concept. Utilité*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2012, p. 29.

associé à l'homme dans les réflexions de Madame d'Arconville, il prend davantage les traits de la valeur personnelle de l'individu, de ses talents, de ses aptitudes à se rendre utile plutôt qu'il ne signifie une récompense ou une glorification de l'homme :

Cette chaleur guerrière et ces vertus sublimes, dont l'histoire nous a transmis les effets presque incroyables qu'elles ont produits, ne peuvent exister que dans toutes des républiques, chaque citoyen y joue un rôle qu'il ne doit qu'à lui et à son *mérite particulier*, il a sa voix dans les délibérations, il n'est point obligé d'avoir recours aux brigues, ni à l'argent pour obtenir des grades ; c'est sa *valeur personnelle* qui les lui acquiert⁴⁷.

Le rôle que l'homme joue au sein de la société (ce qu'il fait pour se rendre utile) est directement lié à sa capacité à faire avancer la cause des hommes. Nous pouvons dès lors distinguer le *mérite* au sens étymologique latin, qui renvoie à une récompense et qui, dans la pensée de Madame d'Arconville, est récolté par la société en termes de progrès, et le *mérite personnel* qui correspond aux aptitudes de l'homme lui permettant de tendre vers ce progrès.

L'individu, selon la morale de d'Arconville, doit non seulement assumer le rôle qui lui revient au sein de la société, mais il doit également faire un travail constant sur lui-même afin de maîtriser ses passions, car celles-ci, en plus d'avoir des répercussions sur sa vie personnelle, génèrent souvent des conséquences fâcheuses qui se propagent dans la société (c'est d'autant plus le cas pour les hommes qui ont des fonctions à caractère public). Il s'agit assurément d'une morale du devoir, de l'obligation et même du contrôle⁴⁸ – contrôle que l'homme doit exercer sur lui-même en regard de ses passions et du monde dont il doit chercher à comprendre les mécanismes. Sur ce point, la présidente partage le sentiment général des penseurs des Lumières qu'il faut agir sur la nature pour la forcer à nous révéler ses secrets,

car ce qu'on veut ce n'est pas tout simplement se laisser contaminer par l'effervescence générale et se laisser porter par les forces à l'œuvre. On veut les comprendre et les dominer à la mesure de cette

⁴⁷ PRA, « Sur l'amour de la patrie », vol. VI, p. 40-41. C'est nous qui soulignons.

⁴⁸ Ce qui rappelle l'adhésion de Madame d'Arconville à la tradition stoïcienne.

compréhension. On ne veut pas seulement plonger dans les remous et les tourbillons des idées nouvelles mais prendre en main le gouvernail et guider la course de l'esprit vers des buts définis⁴⁹.

L'une des images les plus éloquentes pour représenter cet engouement pour la recherche de la vérité est sans doute celle du Frontispice de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert qui représente la vérité couverte d'un voile que la raison et la philosophie doivent arracher. Madame d'Arconville compose quant à elle avec la métaphore du « labyrinthe obscur⁵⁰ », lieu sombre et chaotique où les hommes peuvent difficilement s'orienter. Comme le représentent ces images, le savoir n'est pas directement accessible et les hommes doivent chercher à démasquer la nature – la vérité – pour en comprendre les fonctionnements. « Il ne s'agit plus désormais de contempler la structure du cosmos mais de la *pénétrer*⁵¹ ».

Cependant, la compréhension des différents mécanismes du monde représente une tâche extrêmement complexe qui demande le concours et l'expertise d'un nombre important d'individus. C'est pourquoi l'individu et l'autre doivent s'allier pour travailler de concert afin d'élucider les mystères du cosmos et ainsi se rendre utiles au bien commun. C'est d'ailleurs dans cette perspective que Madame d'Arconville écrit dans la préface de son essai sur la putréfaction : « Je ne rougis pas de le présenter [l'essai] au Public, dans l'espoir qu'il pourra être de quelque avantage à ceux qui voudront perfectionner ce que je n'ai fait qu'ébaucher⁵² ». La nature demeure, dans une large mesure, incomprise par l'homme, qui ne

⁴⁹ Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1966, p. 55.

⁵⁰ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, *op. cit.*, p. xxxii.

⁵¹ Ernst Cassirer, *op. cit.*, p. 51. C'est l'auteur qui souligne.

⁵² Geneviève Thiroux d'Arconville, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, *op. cit.*, p. xix. Nous serions également tentés de voir dans ce passage le *topos* de la modestie affectée, *topos* souvent mobilisé par les femmes auteures, car « une première façon de prévenir la critique consiste à conjuguer au féminin le *topos* de la modestie affectée : on excusera déjà les défauts qui pourraient être reprochés à l'œuvre en les associant aux "faiblesses" du sexe féminin⁵² » (Diane Desrosiers-Bonin, « Le masque du *Rieur de la cour* de Suzanne de Nervèze », *Tangence*, n° 77, hiver 2005, p. 133.), mais ce serait perdre de vue le fait que Madame d'Arconville cache son identité féminine sous un anonymat masculin. D'autre part, même si ce *topos* est régulièrement repris par les femmes auteures, remarque Lucie Desjardins dans un article consacré à l'*ethos* au féminin (« Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain », *Tangence*, n° 77, 2005, p. 143-155), il

peut à lui seul percer ses nombreux mystères. L'union des hommes est donc la clef du progrès humain et le langage constitue la pierre angulaire de cette union, car il est « est le plus puissant ciment de la société : c'est lui qui instaure l'échange et permet donc le lien social⁵³ ». D'Alembert, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, souligne le rôle primordial que joue le langage pour l'avancement des connaissances :

Nous devons trouver beaucoup d'avantage à nous unir avec eux [les autres hommes] pour démêler dans la nature ce qui peut nous conserver ou nous nuire. La communication des idées est le principe et le soutien de cette union [...] Ce commerce, que tant de motifs puissans nous engagent à former avec les autres hommes, augmente bientôt l'étendue de nos idées, et nous fait naître de très-nouvelles pour nous, et de très-éloignées, selon toute apparence, de celles que nous aurions eues par nous-mêmes sans un tel secours⁵⁴.

La communication des idées est le point de départ du progrès humain et l'*Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* de Madame d'Arconville s'inscrit justement dans ce « commerce » auquel chacun doit apporter sa contribution en transmettant ses connaissances au monde et à la postérité. Il en est de même pour les traités moraux de l'auteure, ses ouvrages historiographiques et ses œuvres de fiction qui participent à la diffusion des connaissances et au progrès moral de l'homme. Mais le langage, écrit ou oral, pourtant si nécessaire à la transmission du savoir, pose tout de même le problème de son ambivalence : il est à la fois le moteur de la transmission des connaissances, de l'échange intellectuel (il est la condition première du progrès humain), et, paradoxalement, celui de l'inintelligibilité.

l'est aussi par des auteurs masculins. Nous pensons notamment à Montaigne dans son avis « Au lecteur » ou à La Bruyère qui affirme ne reprendre que les faits et gestes qu'il a observés dans la société pour rédiger ses *Caractères*, se détachant ainsi de la valeur de son œuvre. En ce qui concerne Madame d'Arconville, nous pouvons lui supposer une certaine forme d'humilité à l'égard de la nature qu'elle tente de pénétrer par le biais de ses expériences sur la putréfaction. Il s'agit pour la présidente d'une entreprise qui la dépasse non seulement en tant que femme, mais plus largement en tant que scientifique, et même en tant qu'être humain, car « les rapports que ces lois [celles de la nature] ont entre elles, et le principe immuable qui les unit indispensablement au mécanisme de l'univers, sont à la vérité d'un ordre trop sublime pour pouvoir être conçus par des êtres faibles dont l'ignorance est le partage⁵² » (Geneviève Thiroux d'Arconville, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, *op. cit.*, p. xii).

⁵³ Delphine Reguig-Naya, *Le corps des idées. Pensées et poétiques du langage dans l'augustinisme de Port-Royal*. Arnauld, Nicole, Pascal, Mme de La Fayette, Racine, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 139.

⁵⁴ Jean le Rond D'Alembert, « Le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* », *Œuvres complètes de d'Alembert*, Genève, Slatkine, tome I, 1967. p. 21.

L'ambitieux projet des intellectuels du XVIII^e siècle – dont Madame d'Arconville fait partie – de dévoiler les secrets de la nature se heurte à cet obstacle qu'est le langage : la vérité se camoufle sous sa complexité et sa rigueur. Les nombreuses traductions de Madame d'Arconville s'inscrivent d'ailleurs dans un processus d'éclaircissement du langage, car la multitude des langues constitue une entrave importante à la transmission des idées. Mais d'autre part, si le caractère ambigu du langage vient de sa complexité (pluralité des langues, grammaire laborieuse, polysémie des mots, etc.), il vient aussi du fait que les hommes l'utilisent incorrectement, car, comme le souligne d'Arconville, « on s'accoutume à ne pas rendre ses idées par les expressions qui leur sont propres⁵⁵ ». Le langage brouille ainsi les idées et les dénature. La présidente n'est pas la première à constater le manque de transparence du langage et comme Platon, pour ne retenir que cet exemple, elle associe l'opacité attribuée au langage à « la perte d'identité infligée aux *mots*⁵⁶ ». « Platon estime que la rhétorique n'est qu'abus du langage et qu'une fois qu'elle sera démasquée les choses pourront rentrer dans l'ordre et revenir à l'état initial⁵⁷. » La présidente, sans partager un tel enthousiasme, envisage néanmoins le langage sous l'angle de la rhétorique⁵⁸, lorsqu'elle affirme que « [l'] on abuse ainsi des termes, et [que] l'on prostitue le sentiment qu'ils expriment⁵⁹ », et que « le sentiment n'a donc, parmi le plus grand nombre des hommes, d'existence que dans le discours⁶⁰ ». L'on reconnaît dans cet extrait une expression abondamment utilisée au siècle des Lumières, celle de « l'abus des mots ». « C'était là une formule qui résumait un aspect important des discussions du XVIII^e siècle sur le rôle du

⁵⁵ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, op. cit., p. 136.

⁵⁶ Michel Meyer, *Principia rhetorica*, Paris, Fayard, 2008, p. 39. C'est l'auteur qui souligne.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 38-39.

⁵⁸ Au même sens où l'entend Platon, c'est-à-dire à des fins de manipulation.

⁵⁹ Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié*, Amsterdam, 1761, p. 110.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 181.

langage dans la formation et la propagation des idées⁶¹. » En ce sens, c'est un discours brut que convoite Madame d'Arconville : il faut chercher à rendre ses idées avec le moins d'ornements possible en s'approchant d'un langage plus primitif et prendre l'habitude de représenter fidèlement les choses par les mots qui leur conviennent. L'auteure déclare dès les premières pages de son traité *De l'amitié* « [qu'] on ne doit donc pas s'attendre à trouver dans cet Ouvrage ce style brillant et ces morceaux sublimes où l'imagination a presque toujours plus de part que le sentiment⁶² ». Elle transmet son savoir dans un langage sobre, un langage propre à peindre convenablement ce sentiment, « sans permettre à l'art d'en oser altérer les traits⁶³ », car « le pinceau de l'amitié doit être simple comme elle⁶⁴ ». Le langage doit se confondre avec la réalité, il doit être le parfait miroir du monde. À l'image des *Essais* de Montaigne qui « clament très haut que c'est la *matière* qui compte, la *substance*, le *sens* et qu'il faut préférer le plein des choses (*res*) à la "vanité" des paroles (*verba*)⁶⁵ », la présidente favorise la simplicité et se méfie du style de certains auteurs, notamment de celui de Rousseau dont elle affirme que sa « sublime éloquence nous fait quelquefois oublier que ses principes ne sont pas toujours vrais⁶⁶ ». Le langage doit se soumettre à la vérité. L'ornement, qui décore le langage et l'homme, est douteux au yeux de d'Arconville : il est dissimulation, il est associé à la fausseté. Il faut donc se tenir le plus près possible d'un langage qui se

⁶¹ Ulrich Ricken, « Réflexions du XVIII^e siècle sur "l'abus des mots" », *Mots*, mars 1982, n° 4, p. 29.

⁶² Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié, op. cit.*, p. 2. L'imagination est régulièrement réprouvée par l'auteure, qui condamne son caractère pernicieux et sa parenté avec l'illusion et le vice. Madame d'Arconville insiste sur le fait que « l'imagination est l'ennemi le plus redoutable que nous ayons, et que c'est travailler à notre repos que de mettre tout en usage pour la calmer et même l'éteindre s'il est possible » (*PRA*, « Sur la solitude », vol. I, p. 305.).

⁶³ Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié, op. cit.*, p. 3.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁵ François Cornilliat, « Éthique et sophistique : de Platon à Montaigne », dans François Cornilliat et Richard Lockwood (dir.), *Ethos et Pathos. Le statut du sujet rhétorique*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 82. C'est l'auteur qui souligne.

⁶⁶ Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié, op. cit.*, p. 78.

limite à l'essentiel, qui se tient plus près d'un style naturel, car c'est dans la nature que se cache la vérité. « Dans ce labyrinthe inconnu on ne marche qu'au hasard, et l'on attend des observations les éclaircissements que la nature seule peut donner⁶⁷. » L'homme voulant se rendre utile au bien commun utilise simplement le langage afin de transmettre ses connaissances de manière compréhensible, tandis que « le bel esprit [celui qui ne cherche qu'à se faire une réputation] fait chérir les mots et non les choses, détournant ainsi les hommes de l'essentiel et de ce qui peut contribuer au bonheur des autres en leur étant utile⁶⁸ ». Madame d'Arconville affirme regretter le « langage naïf⁶⁹ » qu'employaient les auteurs à l'époque de Montaigne, car, poursuit-elle, « il a[vait] mille fois plus d'Énergie que le nôtre⁷⁰ ». Le langage qui se borne à l'essentiel ne manque pas d'être plus expressif que le langage laborieux et artificiel puisqu'il est plus près de l'expérience humaine réelle, il est donc capté plus aisément par l'homme et il est plus apte à faire ressentir les secousses de l'existence humaine : « Le cœur a toujours de l'esprit et exprime bien ce qu'il sent, parce que c'est la nature qui l'inspire et lui dicte jusqu'aux paroles que la bouche doit prononcer⁷¹ ». Le fantasme d'une communication immédiate dans l'œuvre de la moraliste se mêle à son désir d'être utile au bien commun : la transparence des idées transmises permet la formation d'une pensée commune.

L'union si nécessaire des hommes et l'intérêt collectif que privilégie Madame d'Arconville rappellent le pacte social qu'élabore Rousseau dans son fameux *Contrat social* : « *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie*

⁶⁷ *Id.*, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, *op. cit.*, p. xix.

⁶⁸ Émilie Joly, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁹ PRA, « Parallèle de Montaigne et de Charron », vol. X, p. 183.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 183.

⁷¹ PRA, « Histoire de mon enfance », vol. III, p. 343-344.

*indivisible d'un tout*⁷² ». Cette union – qui est également une notion importante des contrats sociaux de Hobbes et de Locke – pose néanmoins un problème majeur dans la mesure où elle n'est pas aussi innée chez les hommes qu'il y paraît. Selon M. Meyer, c'est précisément ce problème que tente de résoudre la morale, car c'est elle qui doit « gérer la distance⁷³ » – le degré de proximité – entre les êtres d'une société donnée. Ce concept est particulièrement intéressant pour l'étude de l'œuvre de Madame d'Arconville, car l'engouement des penseurs des Lumières pour la quête de la vérité se mêle, dans l'œuvre de la présidente, au problème du manque de transparence des hommes dans la société. Cela crée inévitablement des rapports humains fondés sur la distance, ce qui rend difficile, voire impossible, l'union entre les hommes.

L'objet de la réflexion morale de Madame d'Arconville prend forme avec l'idée, généralisée au XVIII^e siècle, que l'homme est un être malléable (inconstant, susceptible aux changements), réformable et donc perfectible. L'entreprise des traités moraux de l'auteure va d'ailleurs dans ce sens par le progrès moral qu'ils véhiculent ; la question de la distance est ainsi traitée de manière à tendre vers cette perfectibilité. La société, telle qu'elle est représentée dans l'œuvre de Madame d'Arconville, ne correspond pas à ce que nous pourrions appeler l'« idéal de l'union » que l'auteure projette dans ses écrits et qui traverse également un bon nombre de textes au siècle des Lumières. La société est plutôt fondée sur des relations humaines mensongères : les réputations, les fausses apparences en forment le principal caractère :

Nous nous échafaudons pour briller ; il n'y a pas un petit coin de notre esprit où nous n'allions fouiller. Rien n'est oublié, excepté le naturel qui seul a des droits sur nous. Ce vain étalage de pièces rapportées, qui souvent même ne cadrent point ensemble, forme un composé bizarre : en voulant embellir la nature, nous la chargeons d'ornements superflus qui la boursoufflent ; au lieu d'un tableau séduisant, nous ne

⁷² Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2001, p. 57. C'est l'auteur qui souligne.

⁷³ Michel Meyer, *Principia moralia*, op. cit., p. 9.

présentons plus qu'une caricature. Faut-il donc s'étonner si ces personnages annoncés perdent si souvent à être vus et si ces prétendus géants ne paraissent pour l'ordinaire que des pygmées montés sur des échasses⁷⁴ ?

La présidente multiplie les termes se rapportant à l'art de la scène afin de représenter la société à l'image d'un théâtre où l'on aurait « boursoufflé » les traits des comédiens, mettant tout en ordre pour dénaturer l'individu et en faire un grossier pantin, voire une caricature. Cette image de l'homme masqué est déjà, au moment où d'Arconville écrit, un *topos* de la littérature et de la philosophie. Elle est d'ailleurs abondamment exploitée par les moralistes classiques dont Madame d'Arconville s'inspire, notamment La Rochefoucauld dans ses *Réflexions ou sentences et maximes morales* (1664) et La Bruyère dans ses *Caractères* (1688). L'idéal de transparence, si l'on peut dire, intéresse encore fortement, quoique de manières diverses, les penseurs du XVIII^e siècle, tels que Montesquieu dans ses *Lettres persanes* (1721), Mercier dans son *Tableau de Paris* (1781-1788), Restif de la Bretonne dans ses *Nuits de Paris* (1788-1794) et Rousseau à travers l'ensemble de son œuvre. Comme le remarque Jean Starobinski dans *La transparence et l'obstacle*,

le thème du mensonge de l'apparence n'a rien d'original en 1748 [moment où Rousseau écrit]. Au théâtre, à l'église, dans les romans, dans les journaux, chacun à sa manière dénonce des faux-semblants, des conventions, des hypocrisies, des masques. Dans le vocabulaire de la polémique et de la satire, point de termes qui reviennent plus souvent que *dévoiler* et *démasquer*. On a lu et relu *Tartuffe*. Le perfide, le "vil flatteur", le scélérat déguisé appartient à toutes les comédies et à toutes les tragédies. Au dénouement d'une intrigue bien conduite, il faut des traîtres confondus. [...] L'antithèse être – paraître appartient au lexique commun, l'idée est devenue locution⁷⁵.

C'est à partir de ce réseau de *topoi* représentant la société à l'image d'un théâtre où l'homme avance masqué qu'il faut étudier la négociation de la distance dans les réflexions de Madame d'Arconville. L'homme, pour différentes raisons, est porté à jouer le jeu de l'hypocrisie ; il est aveuglément entraîné par ses passions à travers l'expérience humaine et il se présente aux

⁷⁴ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, *op. cit.*, p. 16-17.

⁷⁵ Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », p. 14. C'est l'auteur qui souligne.

autres de manière dissimulée. Non seulement tout son être est appelé à se camoufler sous les traits de faux personnages, mais ses relations avec les autres souffrent de ce manque d'authenticité. Il est impossible d'entretenir des relations basées sur l'honnêteté mutuelle dans cette société où les règles de bienséance masquent les véritables motivations, souvent mesquines, des hommes. Chacun camouflant son identité réelle, personne ne se connaît vraiment et « on pourrait gager à coup sûr, que si chacun se montrait tel qu'il est, on se dirait, (et peut-être à des amis de vingt ans) *je ne vous ai jamais vu, je ne vous connais point*⁷⁶ ». L'importante distance séparant les individus s'oppose en effet à l'union envisagée par l'auteure et donc au progrès humain. C'est ainsi que sous la plume de la présidente, les termes péjoratifs dénonçant les faux-semblants de la société se multiplient : « hypocrisie », « simulacre », « flatterie », « dissimulation », « masque », « apparence », « réputation », « mensonge », « préjugé », « caricature », « personnage », « spectateur », etc., montrant ainsi une réelle préoccupation à l'égard du manque de transparence des hommes. Jean Renaud explique, par ailleurs, qu'il s'agit d'une critique récurrente au XVIII^e siècle, car l'amour-propre

garde souvent son sens ancien, élaboré au siècle précédent par les moralistes jansénistes. En ce cas, l'amour-propre est l'égoïsme lui-même, ou l'orgueil, le plus souvent dissimulé sous des apparences flatteuses (bienveillance, vertu, etc.) : c'est un principe commun de nos actions et de nos paroles dont l'analyse, celle que mènent, par exemple, les romanciers, a pour tâche de révéler le jeu sourd⁷⁷.

Rousseau écrivait en 1750 dans son *Discours sur les sciences et les arts* que « les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison se cachent sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons

⁷⁶ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, op. cit., p. 172. C'est l'auteure qui souligne.

⁷⁷ Jean Renaud, *La littérature du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 51.

aux lumières de notre siècle⁷⁸ ». Madame d'Arconville reprend une cinquantaine d'années plus tard, dans un texte des manuscrits, cette question de la politesse :

Il semble que la politesse soit une parure dont l'esprit se décore pour paraître dans le monde avec plus d'agrément, ainsi que chez soi, lorsqu'on y reçoit compagnie. Quand on est sur le point de sortir, on s'en *affuble*, quelque étrangère qu'elle soit à la nature, qui la rejette, comme on prend son chapeau et on orne son esprit, de manière qu'elle ne nous fasse pas *faux* bond lorsque nous en aurons besoin, en effet, il faut d'avance se préparer à placer à propos quelques compliments adroits et bien apprêtés qui puissent flatter la vanité d'une jolie femme, dont on admire les grâces⁷⁹.

La politesse est constamment mobilisée dans les relations sociales, elle incarne les principes de bonne conduite en société, mais sous un regard plus avisé, elle prend les traits superficiels d'un simple ornement dont il est bien commode de se parer pour mieux dissimuler ses véritables intentions⁸⁰. Il ne s'agit pas chez d'Arconville de critiquer l'homme social afin de privilégier le solitaire, comme c'est le cas chez Rousseau, car la société joue un rôle central dans la pensée de la présidente : « L'homme est fait pour la société⁸¹ ». Elle blâme en revanche l'omniprésence de l'artifice dans les relations sociales, le besoin toujours croissant des hommes d'alimenter leur amour-propre et l'intérêt personnel qu'ils portent dans la majorité de leurs gestes. Il s'agit véritablement d'une critique de l'individualisme et, par le fait même, d'une promotion de la sociabilité.

⁷⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Alexis Eymery, Libraire, rue Mazarine, 1819, p. 19.

⁷⁹ PRA, « Sur la politesse », vol. III, p. 129-130. C'est l'auteure qui souligne.

⁸⁰ La présidente utilise par ailleurs la frivolité féminine afin de critiquer, comme certains de ses contemporains, une politesse qui n'est pourtant pas exclusivement féminine. Madame d'Arconville reproche elle aussi aux femmes de son temps leur manque de transparence : on revoit chez la présidente le fameux cliché des « femmes dénaturées » par leurs parures extravagantes, car assure-t-elle, « la coquetterie est leur vice dominant » (*De l'amitié, op. cit.*, p. 77). À de nombreuses reprises, l'auteure dresse des portraits très durs à l'endroit des femmes et montre notamment son attachement à l'héritage des moralistes du XVII^e siècle qui dénoncent la propension des femmes aux futilités mondaines. Nous n'avons qu'à penser aux nombreuses maximes dépréciatives de La Bruyère à l'égard des femmes ou encore à La Rochefoucauld qui affirme volontiers que « l'honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos » (*Maximes et réflexions diverses*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1976, p. 77). Difficile aussi de ne pas penser aux nombreuses pages de Montesquieu qui, dans ses *Lettres persanes*, se charge de critiquer les toilettes excentriques des femmes et l'intérêt qu'elles portent à la mode. En tant que moraliste, la présidente accuse elle aussi le caractère futile des femmes ; elle ne se laisse aucunement influencer par sa propre féminité et critique aussi durement que ses prédécesseurs les torts imputés à son sexe.

⁸¹ PRA, « Sur la solitude », vol. I, p. 303.

Madame d'Arconville montre ainsi que la tendance générale des femmes comme des hommes à se dissimuler sous des apparences trompeuses maintient leurs relations dans le mensonge et la frivolité. « L'habitude de se tromper réciproquement est si commune dans le monde, qu'on la porte jusque sur les choses les plus sacrées ; et l'amitié n'a point de retraite assez obscure pour se dérober à la corruption générale⁸². » La dissimulation constitue une entrave considérable à l'union des hommes et les relations humaines, dans la majorité des cas, sont vouées à l'échec, non seulement parce que les hommes se dissimulent aux autres, mais aussi parce qu'ils se trompent eux-mêmes. L'habitude de se masquer est si bien ancrée dans les mœurs qu'elle se tourne contre l'homme qui prétend connaître ses sentiments quand il n'en est rien.

Je veux même croire que plusieurs sont de bonne foi, quand ils disent qu'ils aiment ; mais s'ils osaient *scruter leur cœur*, et qu'ils en fussent capables, ils conviendraient que si l'on séparait de l'amitié tous les motifs qui sont étrangers, tels que le besoin, l'habitude, la reconnaissance, l'amour-propre, la vanité et les liaisons d'intérêt de toute espèce, elle se réduirait à un sentiment si faible, qu'à peine en mériterait-elle le nom ; et cet ami qui nous est si cher, deviendrait pour nous un objet indifférent, ou tout au plus une société agréable que le plaisir le plus léger remplacerait aisément⁸³.

L'idéal de transparence est un enjeu qui concerne l'homme envers les autres, mais aussi envers lui-même. « Les hommes les plus vrais, qui ne voudraient pas tromper les autres, même sur des bagatelles, se trompent souvent eux-mêmes sans scrupule dans les choses de la plus grande importance⁸⁴. » L'être humain, constate la présidente, demeure bien souvent un mystère pour lui-même. S'il veut entretenir des relations humaines authentiques, il doit d'abord chercher à identifier et à comprendre ses propres sentiments. L'amitié, telle que la conçoit Madame d'Arconville, c'est-à-dire sous des rapports sincères, mutuels et exempts d'intérêt, est peu commune dans le monde, car la « rencontre » de l'homme avec l'autre est

⁸² Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié*, op. cit., p. 181.

⁸³ *Ibid.*, p. 6. C'est nous qui soulignons.

⁸⁴ *Id.*, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, op. cit., p. 158-159.

pratiquement impossible dans cette société qui impose constamment le spectacle de sa frivolité.

Les hommes laborieux et retirés surtout, sont plus propres à ce sentiment que les autres : les amusements frivoles dont le monde est occupé, et l'ivresse des plaisirs n'ont point énervé leur esprit et abâtardi leur cœur. Le commerce trop fréquent des gens désœuvrés, ne leur en a point fait contracter les misères et les faiblesses ; leurs mœurs ne sont point altérées par des exemples d'autant plus dangereux qu'ils sont séduisants ; leur âme a tout son ressort ; leur vertu est intacte, sans avoir de combats à soutenir ; la retraite les met à l'abri des dangers, et l'austérité Stoïcienne ne trouve en eux aucune passion à vaincre : c'est dans les hommes de ce caractère que l'amitié trouve un libre accès, et jette de profondes racines, que le temps, les revers et la crainte même de la mort ne sauraient arracher⁸⁵.

Sous la plume de la présidente, les travers de la société privilégiant l'individualisme (dont « l'ivresse des plaisirs » est le principal fléau) au détriment du collectif sont mis en relief, de telle sorte que l'union (ici, la relation d'amitié) ne devient possible qu'en dehors de cette société. L'individu est présenté comme un être indépendant des autres et « l'amour-propre, si commun parmi les hommes, s'oppose à un lien qui nous met plus souvent dans le cas de sentir notre dépendance⁸⁶ ». L'homme met volontairement des barrières entre lui et les autres.

Ce tableau, quoique fidèle, ne paraîtra peut-être, à bien des gens, que la critique amère d'un Misanthrope chagrin, qui répand sur tout ce qu'il touche le fiel dont il est abreuvé ; mais j'en appelle à ceux qui fatigués du monde, s'en sont retirés ou par dégoût, ou parce qu'ils ont été assez sages pour en sentir le vide⁸⁷.

La frivolité mondaine, les jeux de masques engendrent un « vide » au sein de la société : les hommes se côtoient physiquement, mais demeurent isolés moralement les uns des autres.

Il vaut mieux alors prendre ses distances avec la société des fausses apparences afin de privilégier des relations humaines au sein de sociétés plus intimes. L'amitié est sans doute la forme la plus achevée de l'union entre des individus et Madame d'Arconville, dans une dédicace adressée à sa sœur, souligne ce lien particulier qui unit les êtres partageant ce

⁸⁵ *Id.*, *De l'amitié*, *op. cit.*, p. 93-94.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 113. C'est nous qui soulignons.

sentiment exceptionnel : « La confiance déchirait le voile, l'amitié fouillait dans le cœur, et nous trouvions dans l'aveu réciproque de nos faiblesses, de quoi découvrir celles des autres⁸⁸ ». L'accès à l'autre, la rencontre réelle de l'individu avec une forme d'altérité permet non seulement de lever le voile sur les individus impliqués, mais aussi sur le genre humain de manière plus générale. L'auteure développe ici une vision typiquement moraliste qui implique dans la connaissance de soi la connaissance des autres. L'union entre les hommes (que ce soit d'un point de vue scientifique ou moral) permet ainsi d'arracher les masques et de voir la vérité cachée, et l'amitié, parce qu'elle est capable de « fouiller le cœur », peut être considérée comme le point culminant de la relation humaine.

En somme, si le collectif a préséance sur l'individualité dans les réflexions de Madame d'Arconville, c'est qu'il est directement lié à son optimisme face à l'idéologie progressiste. L'expérience humaine chez d'Arconville doit mener l'individu à se perfectionner et à perfectionner le monde dans lequel il vit, et rien n'est aussi ardu sans la participation de chacun. Bien que les hommes se butent inévitablement à la société mensongère, à l'illusion des apparences et à la complexité des rapports sociaux mettant un frein à l'échange ; lorsqu'ils parviennent à briser les barrières qui les séparent de l'inatteignable altérité, l'union qui s'ensuit les conduit à une véritable rencontre avec le monde et ses richesses.

L'anonymat au service de la morale

Dans les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760), la présidente expose clairement le traitement réservé aux femmes auteures de son époque : « Affichent-elles la

⁸⁸ *Id.*, « Dédicace », *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, *op. cit.*, dédicace non paginée.

science ou le bel esprit ? si leurs ouvrages sont mauvais, on les siffle ; s'ils sont bons, on les leur ôte, et il ne leur reste que le ridicule de s'en être dit les auteurs⁸⁹ ». Il y a, selon cette perspective, toujours à perdre pour une femme à transgresser les frontières qui délimitent la sphère privée de la sphère publique. La prudence suggère que toute femme voulant échapper à un scandale assuré se réserve à l'univers privé de son ménage. La société, telle qu'elle est représentée par Madame d'Arconville dans la citation ci-dessus, montre en effet une propension à la misogynie qui décourage la présence des femmes dans l'espace intellectuel. L'effacement semblant être l'apanage de la condition féminine, cela explique son choix, réaffirmé une quarantaine d'années plus tard dans les manuscrits⁹⁰ et partagé par d'autres femmes auteures de son époque, de masquer son nom – son identité féminine – afin d'éviter les scandales d'une réputation de femme auteure. Comme le souligne Élisabeth Badinter, « le seul moyen d'assouvir cette vocation [littéraire] est donc de se cacher sous le voile de l'anonymat, ou derrière un “grand homme”⁹¹ ». L'empreinte féminine est à bien des égards un obstacle à la réception d'une œuvre dans l'espace public et c'est pourquoi, même s'il est « artifice du faux, contraire de la transparence [...] le masque semble épouser naturellement la prise de parole féminine⁹² ». Les recherches actuelles sur le statut des femmes auteures ont bien montré comment ces dernières ont souvent préféré dissimuler leur identité sexuelle sous

⁸⁹ *Id.*, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, *op. cit.*, p. 72.

⁹⁰ Elle écrit dans « Histoire de ma littérature » : « J'étais très déterminée à ne jamais instruire le public de mes occupations littéraires. J'ai été fidèle au parti que j'avais pris sur cet objet, ayant fait réflexion qu'il y avait toujours à perdre pour une femme de se déclarer auteure, et très peu à y gagner » (vol. V, p. 181), puis dans « Mes souvenirs » : « Je me promis bien que le Public ne serait jamais instruit que je fisse gémir les presses, tout en désirant qu'il lut ce dont elles lui procuraient la connaissance, et j'ai été fidèle à mon serment, non par modestie ; car je ne prétends point me parer d'une qualité que je n'avais pas ; mais par calcul, et pour m'éviter des chagrins qui m'eussent été très sensibles. En effet toute femme qui a la prétention de jouer le rôle de savante, s'expose à ternir sa réputation, par le faiseur qu'on lui suppose, et à mettre toutes les femmes contre elle » (vol. IX, p. 335-336).

⁹¹ Élisabeth Badinter, *Passions intellectuelles II. Exigence de dignité (1751-1762)*, Paris, Fayard, 1992, p. 251.

⁹² Jean-Philippe Beaulieu, « Introduction », dans Jean-Philippe Beaulieu (dir.), *Jeu de masques. Les femmes et le travestissement textuel (1500-1940)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, 2001, p. 8.

l'anonymat ou sous un pseudonyme masculin, nous faisant parfois oublier qu'avant le XX^e siècle, ces pratiques étaient courantes tout aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Gérard Genette fait d'ailleurs remarquer que des auteurs tels que La Rochefoucauld, La Bruyère et Montesquieu ont publié leurs ouvrages de manière anonyme et il ajoute que « ce type d'anonymat n'avait généralement rien d'un incognito farouchement protégé : bien souvent le public connaissait de bouche à oreille, l'identité de l'auteur, et ne s'étonnait nullement de n'en pas trouver mention sur la page titre⁹³ ». C'est aussi le cas de Madame d'Arconville qui se cachait sous un anonymat relativement poreux (ceux qui avaient associé l'œuvre à l'auteure étaient pour la plupart des savants des différents cercles que fréquentait Madame d'Arconville). Il n'en demeure pas moins qu'à une époque où le nom d'auteur ne possédait pas encore le statut important qu'il détient aujourd'hui, la présidente a pu profiter de cette tendance à l'anonymat afin d'asseoir sa réputation d'*auteur*.

L'anonymat permet à la présidente de camoufler son identité féminine : « Son activité débordante traduit bien la volonté de s'illustrer dans les divers domaines du savoir, sans se laisser arrêter, grâce à l'anonymat, par la répartition traditionnelle des genres selon le sexe du scripteur. Elle n'hésitera pas plus à cultiver les sciences qu'à pratiquer l'histoire⁹⁴ ». Mais il fait plus encore, car en dissimulant son nom, la moraliste peut camper une posture faisant valoir la modestie (même si en réalité, comme elle le mentionne, elle en est dépourvue) et celle qui, dans ses ouvrages, dénonce ardemment tout élan d'amour-propre, peut ainsi habiter une posture exemplaire qui rejette non seulement cette passion commune à tous les hommes, mais qui en plus, lui évite de s'arroger quelque mérite que ce soit. E. Badinter souligne justement dans ses *Passions intellectuelles* le plaisir que prennent les lecteurs du

⁹³ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 2002 [1987], p. 46-47.

⁹⁴ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 25.

XVIII^e siècle à débusquer les faux pas des philosophes qui font exactement le contraire de ce qu'ils prônent dans leurs écrits. « On ne pardonne rien aux donneurs de leçons qui cèdent à la faiblesse⁹⁵. » L'auteur – comme n'importe quel individu au sein de la société – a un rôle précis à jouer selon ses propres aptitudes, mais il doit en tout premier lieu convaincre le public qu'il est digne d'occuper cette fonction, surtout si l'œuvre a une charge persuasive, comme c'est le cas chez Madame d'Arconville. Il faut qu'une relation de confiance s'établisse entre l'auteur et le lecteur de manière à rendre l'œuvre acceptable pour ce dernier. Tout se joue, en fait, sur la crédibilité de celui qui prend la parole et Madame d'Arconville qui « efface » sa personne au profit de son ouvrage montre que *celui* qui prend la plume est doté de l'autorité nécessaire – puisqu'il a su dominer tout élan d'ambition personnelle – pour réprimander ses concitoyens en regard des passions dévastatrices qui les aveuglent. Le masque, objet traditionnellement trompeur, est dans le cas de Madame d'Arconville au service de l'échange : c'est lui qui permet de déjouer les préjugés à l'égard des femmes auteures et ainsi de rendre possible le « dialogue » entre l'*auteur* et le lecteur. En bref, l'anonymat permet l'échange entre Madame d'Arconville et le lecteur, tout ceci à l'avantage du bien commun. La présidente cherche avant tout à établir une relation intellectuelle avec son public ; nous pourrions à la limite imaginer une relation neutre – asexuée – par laquelle les idées transmises seraient la seule matière en jeu. Madame d'Arconville ne campe pas une posture anonyme dans le but de duper son lecteur, mais plutôt dans le but de mieux le « servir » en tant que moraliste.

Malgré la posture idéale que lui permet d'adopter l'anonymat, Madame d'Arconville est consciente que le nom d'auteur constitue un poids considérable sur la crédibilité d'une œuvre dans la mesure où le lecteur peut se référer à l'autorité de celui qui écrit, afin de

⁹⁵ Elisabeth Badinter, *op. cit.*, p. 11.

s'assurer de l'admissibilité des propos transmis. Elle écrit d'ailleurs dans la préface de *l'Histoire de François II* « [qu'] il faut, pour ainsi dire, juger l'Auteur avant son ouvrage, et peser avec impartialité sa position, ses intérêts, ses liaisons, ses lumières et sa droiture, avant que de lui accorder sa confiance surtout lorsqu'il se trouve le seul à avancer un fait sur lequel tous les autres Historiens gardent le silence⁹⁶ ». Dans le cas des ouvrages de Madame d'Arconville, le lecteur peut difficilement évaluer les compétences de l'auteure en raison de l'anonymat. Remarquons toutefois qu'au moment où d'Arconville écrit cette préface, elle a déjà composé ou traduit près de 70 ouvrages au sein desquels elle a établi un système de renvois qui permettait aux lecteurs d'identifier quelques-unes de ses œuvres – voire la totalité pour un lecteur vigilant – et, comme le remarque J. Candler Hayes, « *her adherence to the code of anonymity was, however, no less steadfast than her desire to exercise control and ownership of her work. Her publication strategies were calculated to link her works without revealing her gender, creating a definable body of work attributable (by an attentive reader) to a simple person*⁹⁷ ». La présidente se construit une identité auctoriale indépendamment de son nom d'auteure, et c'est pourquoi, par exemple, en 1764 avec son traité *Des passions*, elle mise sur le succès de son traité précédent et fait inscrire à l'endroit qu'aurait occupé son nom, « Par l'Auteur du Traité *De l'amitié* », stratégie qu'elle avait aussi employée dans quelques-unes de ses œuvres de traduction. Elle continue par la suite d'utiliser cette stratégie

⁹⁶ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Vie de François II, roi de France et d'Écosse*, Paris, 1783, p. xvi.

⁹⁷ Julie Candler Hayes, « From anonymity to autobiography : Mme d'Arconville's self-fashionings », *The Romantic Review*, vol. 103, n° 3-4, 2012, p. 381. « Son adhésion au code de l'anonymat n'a pas été moins ferme que son désir d'exercer un contrôle sur la propriété intellectuelle de son travail. Elle a su, par différentes stratégies de publication, relier ses ouvrages sans jamais révéler son sexe, en plus de créer une œuvre reconnaissable (par un lecteur attentif) sous les traits de plume d'une seule personne (c'est nous qui traduisons).

et réussit de cette façon à regrouper ses différents ouvrages sous la même « identité littéraire⁹⁸ », permettant ainsi à ses lecteurs de « juger l’Auteur avant son ouvrage ».

The publication of the Mélanges de littérature, de morale et de physique in 1775 marks the culmination of this process, reinforcing her authorial presence by bringing together translations and original writings from different fields of inquiry and identify them as being by the same, still anonymous, person⁹⁹.

Il s’agit pour Madame d’Arconville de négocier la forte distance qui la sépare du public (conséquence de l’anonymat) : elle doit trouver le juste milieu entre l’effacement (cacher son identité féminine) et le dévoilement (proposer au public sa vision du monde).

M. Meyer parle alors de la « relation rhétorique¹⁰⁰ », relation par laquelle la distance entre l’auteur et le lecteur est négociée ; de la même façon qu’est traitée la distance dans la relation morale ou éthique. Plus précisément, la notion de distance est ce qui permet de créer une « ouverture » (la possibilité d’un dialogue, au sens figuré) entre l’auteur et le lecteur, ou à l’inverse, une « fermeture » qui empêche toute communication. Concrètement, Madame d’Arconville, qui veut déjouer les préjugés de la société à l’égard des femmes lettrées, « ferme » pour cette raison toute possibilité de relation entre elle (sa personne privée, mais surtout son identité féminine) et le lecteur, pour, à l’inverse, « ouvrir » la possibilité d’une rencontre entre elle (*le moraliste*) et le lecteur. La notion de distance peut sembler paradoxale en ce qui concerne plus spécifiquement les traités de morale de la présidente qui adopte de manière explicite une posture de moraliste, car « le moraliste ne se confond jamais pleinement avec la foule. Si peu que ce soit, il est toujours décentré, et s’y trouve soit au-

⁹⁸ Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l’auteur*, Genève, Slatkine, 2007, p. 18.

⁹⁹ Julie Candler Hayes, « Friendship and the female moralist », *Studies in Eighteenth Century Culture*, vol. 39, 2010, p. 180. « La publication des *Mélanges de littérature, de morale et de physique* en 1775 marque l’aboutissement de ce processus, renforçant sa présence auctoriale en rassemblant ses œuvres de traduction et ses créations originales portant sur différents domaines de recherche et les identifie comme le fruit du travail, toujours anonyme, d’une même personne » (c’est nous qui traduisons).

¹⁰⁰ Michel Meyer, *Principia rhetorica, op. cit.*, p. 228.

dessus de la multitude, soit à côté d'elle : il demeure bien à hauteur d'homme, mais ne se rencontre jamais précisément là où sont les autres¹⁰¹ ». Madame d'Arconville parvient néanmoins à engager le public sur son terrain en lui montrant qu'elle est digne de chausser les souliers du moraliste ; elle se présente comme celle qui connaît et qui, par le fait même, est en droit de montrer aux hommes son savoir. « Je veux seulement, affirme-t-elle, en les éclairant sur les faiblesses inséparables de l'humanité, les prémunir contre les dangers où ils sont exposés, même avec les intentions les plus pures¹⁰². » Elle réussit, par une démonstration récurrente de ses capacités intellectuelles et de sa méthode rigoureuse, à imposer son autorité littéraire. Dans une visée persuasive, la présidente met notamment en lumière son approche empirique et montre ainsi le processus de son raisonnement qui lui permet de prendre position. Elle parsème son œuvre de formules telles que : « d'après le tableau que je viens de faire, on doit aisément concevoir que¹⁰³... » ; « d'après cet examen trop véridique des amitiés simulées¹⁰⁴... ». Aussi, toujours dans le même but de se montrer digne du sujet dont elle traite, elle écrit dans sa dédicace « À mon ami » (*De l'amitié*, 1761) : « Vous à qui je dois cette félicité si peu connue d'une amitié dont la durée ne fait qu'augmenter le charme¹⁰⁵ ». Elle juxtapose son point de vue public (le sujet traité de manière objective) à sa vie privée (l'expérience subjective), mettant tout le poids nécessaire sur l'autorité du « vécu », car l'expérience et l'observation se situent effectivement du côté

¹⁰¹ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, op. cit., p. 297.

¹⁰² Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié*, op. cit., p. 83.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 117.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 187.

¹⁰⁵ *Id.*, « À mon ami », *De l'amitié*, op. cit., p. ii. C'est l'auteure qui souligne.

de la vérité¹⁰⁶. Elle met de plus l'accent sur le caractère rarissime (« si peu connue ») de son expérience pour légitimer une fois de plus sa prise de parole.

Conclusion

En somme, la pensée morale de Madame d'Arconville accorde une importance cruciale au « nous », qui doit toujours primer sur le « je ». Le bien commun doit être l'idéal recherché par tout un chacun, et l'être moral est tenu, dans cette optique, de s'unir à la destinée d'autrui pour jouer de concert avec lui afin de contribuer au progrès humain. Madame d'Arconville est tout de même consciente que les relations engendrées au sein de la société sont bien souvent boiteuses et insatisfaisantes. En effet, dans ses relations avec les autres, l'homme est régulièrement porté à dissimuler ses véritables intentions au profit de ses propres intérêts, mettant une distance importante entre lui et les autres. La présidente montre qu'il faut au contraire privilégier la proximité – morale – avec autrui, favorisant ainsi l'accès à la connaissance, quitte à se retirer des relations sociales telles qu'elles se présentent dans la société et privilégier des liens plus intimes. D'une manière ou d'une autre, la rencontre réelle entre l'individu et l'autre prolonge l'étendue des savoirs humains.

Voulant participer concrètement à l'avancement des connaissances, la présidente part à la conquête du public, mais dans son entreprise d'instruire les autres, elle se heurte à sa condition féminine. Comment transmettre son savoir aux hommes si ses œuvres risquent à tous coups une mauvaise réception dans l'espace public ? Puisque l'effacement s'attache

¹⁰⁶ « L'expérience apparaît comme le principe même de la connaissance. C'est ce que montre Locke (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*, 1690) » (Jean Renaud, *La littérature du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 53).

presque naturellement à la féminité, la présidente se tourne vers l'anonymat et produit une œuvre abondante qui connaît à cette époque un certain succès. « À défaut de faire parler d'elle, Madame d'Arconville sut faire parler de ses œuvres de traductrice et d'auteur. La célébrité lui importait peu du moment que son travail trouvait l'estime d'un public éclairé et pouvait être utile à d'autres¹⁰⁷. » Le masque sous lequel se cachait la présidente a donc permis à celle-ci d'atteindre la sphère publique et de partager sa vision du monde. Elle s'est construite une figure auctoriale suffisamment autoritaire en plus d'établir une véritable rencontre intellectuelle avec le lecteur de manière à satisfaire sa vision progressiste de l'expérience humaine.

¹⁰⁷ Elisabeth Badinter, « Lever le voile de l'anonymat », *Madame d'Arconville. Une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 10.

CHAPITRE 2

De l'œuvre publiée à l'œuvre manuscrite : l'évolution du discours moral

Ô nuit ! allonge encore pour moi tes heures silencieuses ;
favorise mes paisibles travaux, et laisse-moi verser sur le papier
les sentiments et les idées qui plaisent à mon âme recueillie !

Louis Sébastien Mercier¹⁰⁸

Nous comparerons, dans ce chapitre, le premier texte de morale publié en 1760, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* et le premier volume des manuscrits rédigé en 1801, *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, afin d'évaluer l'infléchissement du discours moral de la présidente. Nous verrons notamment que la posture adoptée par l'auteure au sein des manuscrits est le canalisateur principal du changement de perspective de la présidente dans ses derniers textes.

Étude comparative des Pensées de 1760 et de celles de 1801

Il est nécessaire, avant d'entrer dans le vif de notre analyse, de proposer une vue d'ensemble des contextes de production dans lesquels ont été écrits les textes à l'étude, car l'ensemble de l'œuvre de Madame d'Arconville se partage en deux phases de production

¹⁰⁸ Louis Sébastien Mercier, « Oreiller », *Mon bonnet de nuit* ; suivi de *Du théâtre*, Paris, Mercure de France, 1999 [1784-1785], p. 287.

bien distinctes qu'il faudra prendre en considération. La première phase, de 1756 à 1783, est composée de près de 70 ouvrages, tant littéraires qu'historiographiques et scientifiques, de créations originales et d'œuvres de traduction, tous publiés anonymement. « On serait tenté de les répartir en quatre périodes : le temps des œuvres morales, celui de la production scientifique, le temps de la fiction puis de l'Histoire. Mais cette division ne rendrait pas justice à son intense activité intellectuelle¹⁰⁹. » En effet, car comme le souligne M.-L. Girou Swiderski dans le même article, la présidente travaille régulièrement sur plusieurs projets à la fois, combinant ainsi les divers domaines auxquels elle se consacre. À travers l'ensemble de son œuvre et plus particulièrement dans ses œuvres de morale et de fiction, elle s'oppose aux passions, qu'elle considère plus aliénatrices que synonymes de véritable bonheur. Ses textes scientifiques, pour leur part, portent de façon générale sur la chimie qu'elle croit être la clef de toutes les autres sciences, car « tout ce qui a vie, soit animal, soit végétal, est soumis à son pouvoir¹¹⁰ ». Enfin, l'œuvre historique est composée de trois ouvrages dont chacun se consacre à une personnalité historique précise : le Cardinal d'Ossat, Catherine de Médicis et François II. Peu importe le genre qu'elle pratique ou le domaine qui l'intéresse, c'est toujours avec le même souci d'exactitude et de rigueur qu'elle exprime, dans un langage austère, sa vision du monde. Nicole Pellegrin remarque d'ailleurs, dans une étude portant sur les textes historiques, que Madame d'Arconville « reste toujours soucieuse de donner de la profondeur à ses récits et veut susciter des comparaisons aptes à nourrir une anthropologie des passions commune à ses analyses de moraliste et à ses explications des soubresauts de l'Histoire¹¹¹ ». Aussi la présidente d'Arconville, dans ses ouvrages de traduction, se permet

¹⁰⁹ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 25.

¹¹⁰ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, *op. cit.*, p. x.

¹¹¹ Nicole Pellegrin, « "Ce génie observateur". Remarques sur trois ouvrages historiques de Madame Thiroux d'Arconville », *loc. cit.*, p. 141.

d'améliorer les textes de départ, comme elle l'annonce dans la préface de *l'Avis d'un père à sa fille* :

Je me suis cru obligé de changer et même de supprimer quelquefois certains endroits de mon original : les uns, parce qu'ils étaient tellement contraires à nos mœurs, qu'ils auraient paru choquants ; et les autres, parce que les expressions dont se sert l'auteur, ne pouvaient passer dans notre langue, sans devenir tout à fait ridicules¹¹².

La seconde phase, de 1801 à 1805, est d'une bien plus courte durée, mais elle n'est pas moins significative que la première sur le plan quantitatif. L'auteure compose pendant cette période une série de douze volumes manuscrits d'environ 400 pages chacun, tout aussi féconds que les publications par la diversité des thèmes étudiés. La présidente reprend les quatre domaines phares de sa pratique : la morale, la fiction, les sciences et l'histoire. Malgré la familiarité des thèmes étudiés par l'auteure, l'on constate rapidement à la lecture des manuscrits qu'ils possèdent un univers qui leur est propre, qui se distingue, malgré les similarités, de l'œuvre antérieure. D'abord, l'auteure abandonne l'anonymat masculin, qui avait été un allié précieux tout au long de ses publications, en dévoilant son nom dès le titre. Aussi, la présidente compose neuf récits autobiographiques dans lesquels elle raconte son enfance, certains événements qui ont marqué le cours de sa vie et le cheminement de ses activités professionnelles. D'ailleurs, et c'est ce qui pourrait expliquer l'abandon de l'anonymat, il semble que la présidente compose cette série de textes dans l'espoir d'être lue uniquement par sa famille et ses amis intimes, rejetant ainsi le désir d'atteindre un public plus large. En effet, les chercheurs qui se sont penchés sur cette dernière œuvre ont souligné le caractère privé des manuscrits, et M.-L. Girou Swiderski précise en ce sens que « n'écrivant que pour quelques intimes, elle [la présidente d'Arconville] n'hésite pas, sur un ton de confiance et d'abandon, à dévoiler avec sincérité ses goûts, ses attachements

¹¹² Geneviève Thiroux d'Arconville, *Avis d'un père à sa fille par M. le marquis d'Halifax*, Londres, 1756, p. xiv.

profonds, sa vision de la vie et du monde tel qu'il va¹¹³ ». C'est effectivement ce que laisse entendre à quelques reprises Madame d'Arconville en invoquant ses « indulgents lecteurs¹¹⁴ » qui « portent leur amitié pour [elle] jusqu'à daigner désirer de [la] lire¹¹⁵ ». Nous verrons cependant que la position de l'auteure face à ses lecteurs n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la présidente ait imaginé un lectorat plus large que ses seuls amis en envisageant une publication posthume. C'est du moins ce que suggère le caractère matériel des manuscrits : Madame d'Arconville prend soin de numéroter ses cahiers, de les paginer et d'inclure dans chacun des volumes une table des matières.

I. Le modèle des « Pensées et réflexions morales »

Les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760) sont le premier ouvrage de création que Madame d'Arconville publie. Il s'agit en quelque sorte de la matrice de l'œuvre : on y décèle les idées phares qui ont guidé l'auteure tout au long de sa pratique. La présidente montre déjà, dans ce premier traité, un point de vue très strict à l'égard des passions, des futilités mondaines et des relations humaines trompeuses. Sur le plan formel, l'on distingue deux tendances ; la première partie rassemble une série de sept chapitres,

¹¹³ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 32.

¹¹⁴ *PRA*, « Histoire de ma littérature », vol. V, p. 170.

¹¹⁵ *PRA*, « Sur la solitude », vol. I, p. 300-301. Madame d'Arconville fait sien un *topos* déjà bien connu de la littérature en assurant n'écrire que pour une poignée de proches. Si, comme le souligne Dominique Maingueneau (*Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p. 125) en rappelant le cas particulier de Montaigne, ce *topos* fait figure de « fausse modestie », nous nous contenterons, en ce qui concerne la présidente, de postuler une certaine forme de « modestie affectée » (Lucie Desjardins, *loc. cit.*).

chacun se consacrant à un sujet en particulier¹¹⁶ (comme les *Réflexions ou sentences et maximes morales* de La Rochefoucauld), la deuxième procède par une succession de maximes relativement courtes (comme les *Réflexions diverses* de La Rochefoucauld) intitulée « Sur divers sujets ». Notons également un dernier texte ajouté à la suite des « divers sujets » (« Sur le plaisir et le bonheur ») dans l'édition de 1775 des *Mélanges de littérature, de morale et de physique* qui, en plus de reprendre les *Pensées* de 1760, rassemble un bon nombre d'œuvres de création originale et de traduction de l'auteure. Pour leur part, les *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, rassemblent une série de courts textes rappelant certains chapitres de 1760 par la similarité des sujets étudiés.

Seul le titre du premier volume des manuscrits reprend l'épithète « morales¹¹⁷ », ce qui d'une part, lie naturellement ce premier cahier au traité de 1760 et d'autre part, porte à croire que la morale est perçue différemment par l'auteure à partir du deuxième volume, car la morale est toujours présente, malgré le titre qui n'en porte plus l'adjectif. La relation hypertextuelle des *Pensées* de 1760 avec celles de 1801 est d'abord soulignée de manière évidente par l'*architextualité*¹¹⁸ de chacun des textes : les titres étant similaires (*Pensées et réflexions morales*), ils annoncent déjà le genre mobilisé par l'auteure et les titres des différents chapitres du premier cahier manuscrit rappellent fortement les sujets étudiés par la présidente en 1760¹¹⁹. De fait, trois textes manuscrits reprennent mot pour mot les titres de trois chapitres des *Pensées* de 1760 : « Sur l'amour-propre », « Sur le mariage » et « Sur le

¹¹⁶ « Sur la religion » ; « Sur l'amour-propre » ; « Sur l'amitié » ; « Sur les passions » ; « Sur les femmes » ; « Sur le mariage » ; « Sur les chagrins ».

¹¹⁷ *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville* (volume 1) ; *Pensées et réflexions de Mme d'Arconville* (volume 2) ; *Pensées réflexions et anecdotes de Mme d'Arconville* (volumes 3 à 5) ; *Pensées, réflexions et anecdotes par Mme d'Arconville* (volumes 6 à 12).

¹¹⁸ Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 1982, p. 12 : « Il s'agit ici d'une relation tout à fait muette, que n'articule, au plus, qu'une mention paratextuelle (titulaire, comme dans *Poétique, Essais, le Roman de la Rose*, etc., ou, le plus souvent, infratitulaire : l'indication *Roman, Récit, Poèmes*, etc., qui accompagne le titre sur la couverture), de pure appartenance taxinomique ».

¹¹⁹ Voir l'annexe, à la fin de la thèse, pour consulter la liste de tous les textes du premier volume.

plaisir et le bonheur ». Dans les trois cas, l’auteure reprend le même thème, mais pour le traiter de manière tout à fait différente. Il s’agit de rapports hypertextuels « indirects¹²⁰ », c’est-à-dire d’un travail qui ne se concentre pas sur chacun des détails de l’hypotexte, mais qui en reprend néanmoins l’essence (l’idée générale).

L’on remarque d’abord que les idées directrices demeurent sensiblement les mêmes¹²¹. Par exemple, la présidente envisage toujours l’amour-propre comme « la cause primordiale et l’unique de toutes les autres [passions] auxquelles elles doivent leur naissance parce qu’il a son principe dans l’amour de nous-même¹²² ». D’ailleurs, certains passages du texte « Sur l’amour-propre » reprennent presque textuellement des extraits du traité de 1760, laissant deviner, à la manière d’un palimpseste, l’œuvre publiée sous l’œuvre manuscrite :

1760 : « L’Auteur de notre être n’en avait fait qu’un besoin [l’amour], nous en avons fait une passion terrible, et pour la rendre indomptable, nous avons mis en usage tout ce que l’art peut inventer pour augmenter son pouvoir¹²³. »

1801 : « L’auteur de notre être en nous créant nous imprima ce sentiment pour notre conservation, il pourrait même contribuer à notre bonheur si par le mauvais usage que nous en faisons nous ne le transformions pas souvent en malheur¹²⁴. »

1760 : « L’amour [...] n’est qu’un simple désir de satisfaire les besoins des sens¹²⁵. »

1801 : « Quel est le but de l’amour, c’est sans contredit, de satisfaire ses désirs physiques¹²⁶. »

¹²⁰ Par opposition à la notion de relation hypertextuelle directe théorisée par Genette.

¹²¹ Même s’il arrive parfois que l’auteure parvienne à des conclusions contradictoires, comme c’est le cas avec le texte « Sur le plaisir et le bonheur », dans lequel elle déclare dans la version de 1760 : « mon dessein n’est pas de détourner de la recherche du bonheur, puisque je pense que c’est l’unique bien désirable, et qu’on doit même lui sacrifier sans regret tout ce qui pourrait y mettre obstacle » (*Mélanges de littérature, de morale et de physique*, Amsterdam, 1775, p. 461), et dans la version de 1801 : « Il faut renoncer au bonheur qui n’est qu’un être de raison et absolument idéal » (*PRA*, « Sur le plaisir et le bonheur », vol. I, p.143). Gardons cependant en tête que les idées centrales de la pensée de l’auteure sont reprises dans les manuscrits.

¹²² *PRA*, « Sur l’amour-propre », vol. I, p. 3.

¹²³ *Id.*, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets, op. cit.*, p. 42-43.

¹²⁴ *PRA*, « Sur l’amour-propre », vol. I, p. 3.

¹²⁵ *Id.*, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets, op. cit.*, p. 40-41.

¹²⁶ *PRA*, « Sur l’amour-propre », vol. I, p. 4.

« La vision morale annoncée dans ces derniers écrits n'a rien perdu de l'austérité ni de la rigueur de ceux des années 1760, mais la pensée devient plus dense, plus nuancée, plus apte à reconnaître la complexité des rapports humains¹²⁷. » L'on constate effectivement, à la lecture du premier volume, que si l'auteure reprend les lignes directrices de l'œuvre publiée, elle propose en revanche un point de vue beaucoup plus nuancé et, semble-t-il, beaucoup plus près de son expérience personnelle.

Si la rhétorique employée par d'Arconville en 1760 comporte déjà une dimension personnelle où elle émet volontiers son propre point de vue : « je n'aime » ; « j'aime cent fois mieux... » ; « je craindrais trop de... » ; « pour moi j'avoue... » ; « je crois » ; « je n'en crois rien » ; « la cause [...] vient à ce que je crois... » ; la majeure partie de son argumentation repose cependant sur une démonstration relevant du *logos* (de la logique). Elle rassemble, à travers une méthode rigoureuse, des faits historiques et des fragments littéraires pour illustrer de manière concrète ses propos, faisant intervenir les histoires de Néron, de Titus, d'Alexandre, de Henri IV, etc. C'est notamment en reprenant l'exemple du célèbre Alexandre que Madame d'Arconville montre comment les passions peuvent se cacher sous le masque perfide de la vertu : « L'amour de la gloire et le désir effréné qu'avait Alexandre de remplir l'Univers du bruit de son nom, et de s'en faire admirer, eut probablement beaucoup plus de part à la bonté généreuse qu'il témoigna à la veuve de Darius [...] que ce sentiment honnête qu'inspire la vertu malheureuse et qui la fait respecter¹²⁸ ». D'autre part, les connecteurs tels que « en effet » ou « par conséquent », qu'elle utilise fréquemment, indiquent une démonstration empirique, basée sur la logique, même si elle n'échappe pas complètement au piège de la sophistique, comme le montre la citation suivante : « Si les

¹²⁷ Julie Candler Hayes, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », *loc. cit.*, p. 132.

¹²⁸ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, *op. cit.*, p. 34.

hommes étaient réellement convaincus de leur prétendue croyance, hors les fous, ils seraient tous saints¹²⁹ ».

Bien que la moraliste dresse toujours des tableaux historiques propres à instruire les hommes, la rhétorique, quant à elle, est employée différemment dans le premier volume des manuscrits. Le point de vue de l'auteure fait place, à quelques reprises, à son expérience personnelle. C'est du moins ce que permet de croire un texte comme celui « Sur le mariage » dans lequel d'Arconville emploie un ton éminemment féminin se démarquant du ton plus neutre voire masculin du chapitre portant le même titre dans le traité de 1760. En effet, s'il est vrai que l'auteure constate déjà en 1760 le rapport de hiérarchie établi entre les époux de manière à conclure « qu'une femme acquiert au moins la liberté par la mort de son mari¹³⁰ », c'est avec un regard critique que la présidente, dans le texte de 1801, précise sa pensée en traitant de la maternité (thème qui n'est pas même mentionné dans le traité de 1760). Elle dépeint les dangers de l'enfantement et s'indigne, par la même occasion, de l'ingratitude des enfants envers leur mère, concluant alors que « toutes ces circonstances rendent son sort [celui de l'épouse] plus fâcheux en tout genre que celui de son mari¹³¹ ». La présidente d'Arconville demeure consciente de la nature frivole des femmes, écrivant notamment que « la coquetterie est un penchant inné dans les femmes¹³² » qui « ne négligent aucune occasion de faire valoir ou leurs charmes, ou leur esprit, ou leurs talents, rien n'est oublié ; et aucune distraction ne peut les détourner d'une occupation qui doit leur procurer un succès si propre à flatter leur amour-propre¹³³ ». Néanmoins, si l'auteure constate avec un brin de mépris les futilités propres à son sexe, et reconnaît volontiers les fautes des femmes envers

¹²⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 97.

¹³¹ *PRA*, « Sur le mariage », vol. I, p. 51.

¹³² *PRA*, « Sur la coquetterie », vol. I, p. 71.

¹³³ *Ibid.* p. 74.

leur époux, elle ne blâme pas moins ces derniers sur qui, selon elle, repose la plus grande part de responsabilité : « S'il y a donc un si grand nombre de femmes qui s'écartent de leurs devoirs et qui donnent même des scènes scandaleuses, qui sont la matière des conversations du public, on doit l'attribuer en grande partie souvent à leurs maris¹³⁴ ». Enfin, c'est avec ironie qu'elle termine son analyse sur le mariage : « Il résulte de ces réflexions que l'état du mariage remplit rarement [...] l'idée que se fait une jeune personne de la félicité dont elle espère jouir dès qu'elle sera mariée, et qu'on l'aura décorée du collier sur lequel on devrait inscrire comme sur celui d'un chien, *j'appartiens à Monsieur un tel*¹³⁵ ». Décochant habilement sa flèche ironiquement empoisonnée en direction du modèle patriarcal régissant les coutumes du mariage, Madame d'Arconville, sans déroger du portrait qu'elle avait dressé de la nature féminine en 1760, se permet cependant de nuancer ses propos en faveur de cette dernière.

Par ailleurs, M.-L. Girou Swiderski remarque à juste titre que « Madame d'Arconville n'a pas renoncé au désir d'être utile, tant de fois exprimé auparavant. À quelques reprises, en effet, avant de quitter un sujet, elle exprime le vœu que ce qu'elle n'a pu qu'esquisser inspire des continuateurs¹³⁶ ». Si le désir de se rendre utile au bien commun est toujours présent chez d'Arconville, il se mêle toutefois à celui, plus individuel, de se soustraire à la monotonie de ses vieux ans :

Après le tableau aussi intéressant qu'ingénieux que nous a présenté l'éloquent P. La Nerville [...] il ne doit rien rester à dire [...] mais ma tête de 20 ans, dans un corps de 81 ans, a encore malheureusement besoin d'aliment, je vais donc lui en donner, car si je la condamçais à une abstinence absolue, son enveloppe mourrait d'ennui et de tristesse, et il pourrait bien en résulter cette maladie de l'âme qu'on nomme *humeur*, dont les autres souffriraient peut-être autant que moi. D'ailleurs, j'aime à bavarder et mon bavardage quelque plat qu'il soit, sera toujours moins difficile à supporter que ma maussaderie, eh bien puisqu'il faut bavarder, j'établis d'abord ce qu'on appelle *humeur*¹³⁷.

¹³⁴ PRA, « Sur la mariage », vol. I, p. 43.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 52. C'est l'auteure qui souligne.

¹³⁶ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 32.

¹³⁷ PRA, « Sur l'humeur », vol. I, p. 382-383. C'est l'auteure qui souligne.

Malgré son souhait souvent exprimé de faire œuvre utile, la présidente montre, à quelques occasions, que son désir d'écrire devient en lui-même une justification suffisante pour entreprendre l'analyse d'un sujet, même si celui-ci fut traité de manière convaincante par un prédécesseur. Le « je » personnel se faisant de plus en plus présent au sein de son discours, la présidente conjugue habilement son besoin personnel d'écrire avec celui de peindre des démonstrations morales dignes de ce nom. C'est pourquoi d'ailleurs ses analyses, qui relevaient du *logos* dans l'œuvre publiée et au tout début du premier cahier manuscrit, glissent progressivement dans le *pathos*. Par exemple, à la fin du texte « Sur la misanthropie », elle puise directement dans sa biographie en terminant sa démonstration en ces termes : « Celui que je viens de crayonner est d'après nature, car c'est le portrait exact d'un homme qui a été mon ami intime pendant toute sa vie, dont je n'ai jamais eu sujet de me plaindre et qui m'a donné les plus grandes preuves d'attachement¹³⁸ ». Il ne suffit pas à la présidente de « crayonner » les caractéristiques de l'homme en question qui sont propices à sa démonstration ; elle fait valoir au surplus qu'il s'agit d'un « ami intime » pour qui elle avait visiblement beaucoup d'affection, achevant le texte sur une note empreinte de pathétique. Elle dérive donc graduellement, au cours de ce volume, de sa posture autoritaire de moraliste pour adopter un *ethos* plus près de son expérience personnelle.

¹³⁸ PRA, « Sur la misanthropie », vol. I, p. 96-97.

II. Les modulations de la posture de l'auteure

Louis Van Delft souligne que les moralistes, bien qu'ils présentent tous un certain nombre de caractéristiques essentielles à leur projet (ils se donnent tous à voir comme des maîtres détenant le savoir), n'adoptent pas pour autant la même posture : il n'existe pas *une* posture de moraliste. De manière générale, « la fonction du moraliste est de guider : il initie à l'art entre tous difficile du *viator*, à la science de parvenir au "port". Sa "leçon" porte sur l'art de "faire bien l'homme et dûment", sur cette "science" si "ardue" de "bien et naturellement savoir vivre cette vie"¹³⁹ ». Sa façon de guider l'homme et de mobiliser l'écriture est en revanche toute personnelle. L. Van Delft évoque notamment, parmi les différentes postures adoptées par ce type d'auteur, le « moraliste-juge », le « moraliste-spectateur » et le « moraliste-peintre » ; chacune de ces postures permet à l'auteur d'analyser un thème en particulier et d'instruire le lecteur selon une perspective précise. Même si dans tous les cas il se donne à voir comme le « "maître de vie"¹⁴⁰ », il est rare qu'un auteur adopte une seule de ces postures au cours d'une ou de plusieurs œuvres. Le cas de La Rochefoucauld est exemplaire, car en mobilisant des genres différents (réflexions morales, autoportrait, etc.), il propose une perspective appropriée pour chacun des sujets traités en adaptant sa posture en conséquence :

[Les genres employés par La Rochefoucauld] semblent tendre vers une vérité, d'ordre historique (les *Mémoires*), politique (l'*Apologie*), sociale ou anthropologique (les *Maximes* et les *Réflexions diverses*), voire personnelle (le *Portrait de M. R. D. par lui-même*). Et ces *ethoi* sont sensiblement différents : le *mélancolique* des *Mémoires* n'est pas celui des *Maximes* ; il est différent aussi de la figure polémique combattante que suppose l'*Apologie*¹⁴¹.

¹³⁹ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, op. cit., p. 295.

¹⁴⁰ *Id.*, *Les moralistes. Une apologie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2008, p. 112.

¹⁴¹ Alain Brunn, *Le laboratoire moraliste*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 39.

Selon la « vérité » qu'il proclame, le moraliste choisit consciemment une position précise pour mener à bien sa démonstration. De cette façon, « bien des moralistes passent, dans un constant mouvement de va-et-vient, d'une "perspective" à une autre¹⁴² ». La posture d'un auteur (moraliste ou non) est en ce sens malléable, susceptible de changements, de revirements au fil de son œuvre¹⁴³. Ne dérogeant pas à cette tendance, la posture adoptée par Madame d'Arconville au sein de son œuvre évolue de manière notable, et tout particulièrement dans les manuscrits. Bien qu'elles relèvent d'un modèle semblable, les *Pensées* de 1760 et celles de 1801 présentent des postures fort divergentes.

Les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, on l'a vu, correspondent à la première œuvre de création originale publiée par Madame d'Arconville. Cet ouvrage, anonyme, ne se réfère à aucun autre texte (aucune mention « Par l'auteur de... »), malgré les quelques œuvres de traduction que l'auteure avait précédemment publiées. La présidente, qui s'engage ainsi sur le sinueux chemin de la morale, se doit de légitimer sa prise de parole. Les « Pensées et réflexions morales » relèvent d'un genre précis et donc d'une tradition littéraire bien connue. Celui qui entend prendre la plume au nom de cette tradition se doit de prouver sa compétence, car devant cette parole autoritaire, le lecteur est en droit de se demander « à quel titre le moraliste va-t-il prendre la parole ? Qui l'a délégué pour cela ? L'entreprise ne tient-elle pas de l'imposture et le maître ne serait-il pas un personnage outreucidant ? Et voici la question la plus redoutable : ce guide qui prétend montrer la vérité de la vie, sur quoi

¹⁴² Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, op. cit., p. 298.

¹⁴³ Jérôme Meizoz évoque en ce sens les « trois moments de la posture d'auteur manifestée par Louis-Ferdinand Céline au cours de sa carrière littéraire » (*Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, op. cit., p. 103.)

prendra-t-il son autorité¹⁴⁴ ? ». Madame d'Arconville doit donc construire son « identité littéraire¹⁴⁵ » en plus de la rendre légitime aux yeux du public.

C'est dans cette optique qu'elle prend position, dès le paratexte des *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, dans un domaine précis de l'institution littéraire tout en justifiant, de manière plus ou moins implicite, sa capacité à résoudre la question d'ordre moral que suggère le titre. Sur la première de couverture, tout juste en dessous du titre, paraît une citation d'Horace : « *Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum*¹⁴⁶ ». S'appuyant sur l'autorité horatienne, d'Arconville indique clairement sa démarche – sa quête de la vérité – et s'inscrit dans une lignée de penseurs et de poètes prestigieux (Virgile, Ovide, Cicéron, etc.) qui trouvent un certain public au XVIII^e siècle. Plus éloquente encore, est la dédicace adressée à sa sœur :

Ce n'est que votre bien que je vous rends, en vous offrant cet Ouvrage qui nous est commun à tous deux. Il est le fruit de ces entretiens que nous avons eus tant de fois ensemble. [...] Presque tous les hommes ont les mêmes germes de vices et vertus. Ce n'est qu'en combattant et en réfléchissant qu'on parvient à déraciner les premiers, et à faire éclore et fructifier les autres. Pour vous qui n'avez plus de combats à soutenir, et qui jouissez paisiblement de votre victoire dans le sein de la sagesse, daignez jeter un coup d'œil sur les misères humaines dont votre courage vous a délivré, et si le tableau vous paraît faible, excusez le pinceau en faveur du Peintre¹⁴⁷.

L'auteure fait ainsi rejaillir sur elle l'autorité qu'elle octroie à sa sœur qui a su vaincre les vices attachés à la nature humaine. Du haut de son expérience personnelle¹⁴⁸, elle détient l'autorité nécessaire pour instruire les hommes, car elle connaît non seulement les « misères humaines », mais elle connaît également les remèdes pour en guérir. « C'est bien davantage

¹⁴⁴ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, op. cit., p. 295.

¹⁴⁵ Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, op. cit., p. 18.

¹⁴⁶ « Je cherche ce que c'est que le vrai, l'honnête, le décent, et je suis tout entier à cette étude. » (Traduit par Diderot dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, dans les *Œuvres complètes de Diderot* : Philosophie, vol. 3, Paris, J. Claye, 1875, p. 196.)

¹⁴⁷ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, op. cit., dédicace non paginée.

¹⁴⁸ Il est à noter que dans ce cas précis, l'expérience personnelle de l'auteure ne relève pas de la démonstration, mais sert tout simplement de justification à sa prise de parole.

qu'une affaire d'esthétique qui est en jeu. Il s'agit pour les écrivains de produire une définition de la littérature légitime qui soit en harmonie avec leurs propres qualifications¹⁴⁹. »

Ainsi, la présidente se place déjà en surplomb vis-à-vis des lecteurs en prenant rapidement une posture de « moraliste-peintre qui fait le “portrait” du lecteur¹⁵⁰ ». Elle ne donne en revanche aucune directive précise, autre peut-être que celle de fuir autant que possible les passions. La majeure partie de sa démarche repose plutôt sur « l'effet miroir » ; il s'agit de montrer les hommes tels qu'ils sont vraiment, laissant le portrait parler de lui-même. Dans les descriptions des comportements humains, « les formules en apparence presque vides abondent¹⁵¹ » : « il est », « la Religion est », « l'amour-propre est », « il n'y a », « il ne faut », etc. « Toutes ces tournures impersonnelles sont des indices d'une même attitude : le moraliste s'est mis en retrait, il a consigné ce qu'il a vu, et il nous livre ses observations dans un énoncé aussi neutre et objectif que possible¹⁵². » Mais comme Madame d'Arconville mise dès le départ sur ses aptitudes personnelles, ses propos oscillent régulièrement entre la subjectivité et l'objectivité, son point de vue faisant figure d'autorité. Certains indices grammaticaux de la première personne (je, nous) indiquent que malgré une posture de moraliste qui la place bien au-dessus des lecteurs, elle s'inclut constamment dans son discours ; l'être humain prime sur le statut de maître. L. Van Delft remarque en ce sens que « quelque noble, ou docte, ou objectif, ou officieux qu'il [le moraliste] paraisse [...] il est toujours un *moi*¹⁵³ ». Dès lors que l'expérience vécue par l'auteure est présentée comme l'élément central qui justifie sa prise de parole, il va de soi que l'opinion de la présidente

¹⁴⁹ Dominique Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p. 78.

¹⁵⁰ Louis Van Delft, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, *op. cit.*, p. 298.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 316.

¹⁵² *Ibid.*, p. 316.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 329.

s'impose. C'est ainsi que Madame d'Arconville affirme n'aimer « ni Pauline ni Zenobie, [car] elles n'ont point de caractères¹⁵⁴ », ajoutant par la même occasion ne les vouloir « ni pour femme ni pour maîtresse¹⁵⁵ ». Elle n'hésite pas, par ailleurs, à prendre position de manière décisive ni à critiquer ouvertement « la platitude de[s] petits Philosophes du siècle¹⁵⁶ » :

Quel est le projet de nos prétendus esprits forts ? Nous rendre heureux, répondent-ils, porter le flambeau de la vérité au milieu du chaos de nos erreurs, dissiper les ténèbres où le préjugé et l'ignorance nous ont plongés depuis tant de siècles, et mettre un doute éclairé à la place de la stupide crédulité du vulgaire. Ce projet est beau sans doute, et mérite de notre part la plus vive reconnaissance. Mais si pour nous faire passer ensuite de ce doute à la certitude en nous prêchant le Déisme et même le Matérialisme, il faut renverser les lois et tous les liens de la société, que devons-nous penser de ces nouveaux Apôtres, qui en voulant nous délivrer de la crainte d'une autre vie, nous livrent en attendant à tous les dangers de celle-ci ? En effet, que n'avons-nous pas à redouter des passions des hommes, dès qu'elles n'auront point de frein ? C'est cependant en nous l'ôtant que nos Philosophes modernes croient travailler à notre bonheur¹⁵⁷.

L'auteure juge les esprits forts de son siècle et s'oppose à l'idéologie dominante du moment, tout comme elle juge les comportements des autres hommes dans la société. Il est toujours une part d'elle-même qui refuse de taire sa façon de concevoir le monde. Elle écrit d'ailleurs, cette fois dans le traité *De l'amitié* :

On a regardé de tout temps l'amitié fondée sur la reconnaissance, comme la moins équivoque et la plus inviolable : on me trouvera sans doute téméraire d'oser combattre un sentiment *reçu depuis tant de siècles*, et que toute âme bien née rougirait de ne pas avoir ; mais la force de la *vérité* m'entraîne ; et j'aime mieux courir le risque d'être accusé injustement d'ingratitude par ceux qui penseront que je les juge d'après moi, que de trahir *ma façon de penser*¹⁵⁸.

Non seulement elle refuse de taire ses idées – dans la mesure du possible¹⁵⁹ – mais elle établit une parfaite adéquation entre sa « façon de penser » et la « vérité ».

¹⁵⁴ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets, op. cit.*, p. 87.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 88. N'oublions pas ici l'anonymat masculin qui influence forcément l'auteure dans sa manière de développer son point de vue. Les exemples qu'elle mobilise ne doivent jamais dévoiler son sexe.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 199.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 7-9.

¹⁵⁸ *Id.*, *De l'amitié, op. cit.*, p. 154-155. C'est nous qui soulignons.

¹⁵⁹ Marie-Laure Girou Swiderski souligne que « s'il est vrai qu[e Madame d'Arconville] semble s'être arrangée pour aborder tous les domaines qui l'intéressaient, l'examen de ses œuvres et de leur réception critique

Quarante et un ans après la publication anonyme des *Pensées* de 1760, la présidente entreprend la rédaction des *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, et cette fois, elle abandonne l'anonymat masculin pour chausser ses propres souliers féminins. Mais en dépit de ce changement majeur de la posture passant d'un « je » énonciatif masculin à un « je » féminin, le premier texte des manuscrits intitulé « Sur l'amour-propre » ne porte en aucun cas la trace de cette transformation. En effet, malgré une rhétorique indéterminée où l'auteure semble chercher le ton exact¹⁶⁰, ce premier texte ne présente aucun indice d'une féminité assumée. D'ailleurs, rien n'indique à ce stade-ci qu'elle s'adresse à un public familial lui permettant d'endosser entièrement son « véritable » *moi*. Bien qu'elle invoque régulièrement ses amis lecteurs au fil des manuscrits ; elle n'en fait pas même mention au début de ce volume. Elle semble au contraire s'adresser à un lectorat plus large, comme si le but premier de ce projet d'écriture avait été d'atteindre la sphère publique – probablement de manière posthume – et que, pour une raison quelconque, il avait bifurqué en cours de rédaction pour se réserver à la sphère privée. La présidente écrit dans le septième texte du livre intitulé « Sur la coquetterie » :

Les femmes me seront sans doute mauvais gré de dévoiler un secret qu'elles cachent avec grand soin, et dont elles ne conviennent jamais ; mais je crois nécessaire de déchirer le voile qui le couvre, pour garantir les jeunes gens d'un piège où ils se trouvent souvent pris faute d'expérience, et qui peut les rendre malheureux, s'ils viennent à s'attacher de bonne foi¹⁶¹.

prouvent qu'elle n'a pas échappé, autant qu'on le voudrait, aux effets de la censure ». (« Écrire à tout prix, La présidente d'Arconville, polygraphe (1720-1805) », *Inventaire raisonné des écrits féminins non fictionnels du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, [En ligne] <http://aix1.uottawa.ca/~margirou/index.htm>.)

¹⁶⁰ Dès l'incipit du texte, l'on remarque une certaine hésitation de la part de l'auteure, comme si celle-ci cherchait une façon adéquate d'entrer en matière : « Il est reçu et l'on est convenu que nous étions doués de cinq sens, qui étaient les moteurs de toutes nos sensations physiques, cependant en y réfléchissant mûrement et sans égard à l'opinion établie parmi les hommes, on ne pourra s'empêcher d'être convaincu évidemment qu'il n'y en a réellement qu'un seul qui est le *toucher*, et que les quatre autres ne doivent leur existence qu'à l'air extérieur qui vient frapper l'organe de l'*ouïe*, de l'*odorat*, de la *vision*, et celui du *goût* pour le toucher des aliments qui frappent le palais [...] En conséquence, j'ose avancer, qu'en y pensant sans prévention, il nous sera démontré qu'il n'en existe qu'une, qui est l'*amour propre* » (c'est l'auteure qui souligne). En utilisant abondamment les champs lexicaux de l'observation et de la réflexion, elle suspend son propre jugement au profit de l'évidence des propos que suggère sa rhétorique.

¹⁶¹ *PRA*, « Sur la coquetterie », vol. I, p. 74-75.

Mobilisant une rhétorique du dévoilement propre à sa posture de moraliste¹⁶², elle cherche à instruire un lectorat qui vraisemblablement dépasse le contexte familial ou amical. C'est également ce que laisse entendre ce deuxième extrait tiré du vingt-sixième texte du volume « Sur la médiocrité » :

Je commence d'abord par demander excuse d'avance à ceux qui ne seront pas de mon opinion, et ils sont en grand nombre [...] oh qu'ils vont être surpris de mon *outrévidence*, ils me logeront sûrement dans la classe des *imbéciles*, mais je les avertis que cette humiliante dénonciation ne me fera pas changer d'avis¹⁶³.

Elle reprend l'attitude, déjà mobilisée dans l'œuvre publiée, de celle qui refuse toute forme d'autocensure. Elle tient tête de manière radicale à un public susceptible de la juger rudement, sortant encore une fois du cadre familial. Pourtant, elle semblait, dès le treizième texte « Sur la paresse », avoir abandonné la perspective d'un public extérieur à son réseau familial :

Il y a deux sortes de paresse, celle du corps et celle de l'esprit. [...] C'est en tremblant, je l'avoue, que j'ose m'étendre sur la première : j'y suis encline à un tel point depuis ma plus tendre jeunesse, que j'ai lieu de craindre d'être suspecte dans le tableau que j'en ferai, et qu'on ne m'accuse de partialité. Je conviens en rougissant qu'elle a tant d'empire sur moi que je pourrais même la décorer du nom de passion. L'on sait qu'on est naturellement porté à *caresser* celle à laquelle on est enclin, et à la présenter sous l'aspect le plus favorable, et le plus propre à faire excuser cette faiblesse. J'implore donc en toute humilité l'indulgence du très petit nombre de lecteurs qui daigneront jeter un coup d'œil dans un moment d'inaction sur ces derniers fruits de ma vieillesse et me pardonnent si je défends ma cause avec trop de chaleur¹⁶⁴.

Notons tout d'abord le ton d'humilité avec lequel elle s'adresse aux lecteurs et qui diffère grandement du ton autoritaire (voire borné) qu'elle emploie dans l'avant-dernière citation. Ces changements d'*ethos* vont de pair avec le public qu'elle envisage au moment de la rédaction ; elle oscille tout au long de ce premier volume entre deux types de lectorat, l'un public et l'autre privé. Comme le souligne Jérôme Meizoz, « la posture se forge ainsi dans

¹⁶² Comme le souligne Louis Van Delft, « cette sorte d'auteur se veut, se comporte pratiquement toujours comme un homme qui déchiffre, décrypte, dénonce et avertit », *Les moralistes. Une apologie, op. cit.*, p. 114.

¹⁶³ *PRA*, « Sur la médiocrité », vol. I, p. 290-291. C'est l'auteure qui souligne.

¹⁶⁴ *PRA*, « Sur la paresse », vol. I, p. 118-120. C'est l'auteure qui souligne.

l'interaction de l'auteur avec les médiateurs et les publics, anticipant ou réagissant à leurs jugements¹⁶⁵ ». Lorsque la présidente invoque un public restreint, elle se laisse souvent emporter par l'autoréférence ou par l'autobiographie, faisant intervenir son *moi* privé. C'est ainsi, à la fin du texte « Sur la paresse », qu'elle écrit : « Je suis si pénétrée des traits de ce portrait que je n'ai pu me refuser au plaisir de le crayonner. Malgré mes 81 ans je suis encore susceptible d'enthousiasme, c'est le seul bien qui me reste, comment m'en refuserais-je la jouissance¹⁶⁶ ? ». Les passages où elle évoque son humeur ou sa passion pour l'écriture, bref, les passages autoréférentiels se font de plus en plus nombreux à partir de la moitié du livre. Le « je » énonciatif autoritaire du premier texte se transforme lentement en un « je » plus personnel prenant certaines caractéristiques de l'individu privé. C'est notamment en ce sens que Madame d'Arconville fait régulièrement référence à son vieil âge : « ces derniers fruits de ma vieillesse¹⁶⁷ », « mes vieux ans¹⁶⁸ », « ma vieille tête et ma vieille plume¹⁶⁹ », « une plume octogénaire¹⁷⁰ », etc. Comme dans les *Pensées* de 1760, la présidente se veut présente au sein de son discours, mais cette fois, la personne privée prend peu à peu le dessus sur l'inscripteur et donne lieu à une posture beaucoup plus personnelle, ce qui permet de supposer une activité d'écriture s'approchant de plus en plus du journal personnel. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre la fin du dernier texte de création¹⁷¹ du premier cahier dans lequel d'Arconville peint un sentiment de profonde tristesse causé par la mort de son ami et beau-frère Monsieur Angran d'Alleray :

¹⁶⁵ Jérôme Meizoz, *La fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011, p. 83.

¹⁶⁶ *PRA*, « Sur la paresse », vol. I, p. 126-127.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 120.

¹⁶⁸ *PRA*, « Sur les prétentions », vol. I, p. 136.

¹⁶⁹ *PRA*, « Sur la solitude », vol. I, p. 300.

¹⁷⁰ *PRA*, « Sur l'illusion », vol. I, p. 326.

¹⁷¹ Les deux derniers textes du volume sont des œuvres copiées de Madame d'Alleray et de Monsieur Chambert.

Quel changement dans ma vie et surtout dans celle de ma malheureuse sœur, après une perte aussi déplorable, et par un genre de mort aussi affreux, ah ! tirons le rideau sur un tableau aussi déchirant, le souvenir de sa félicité passée ne sert qu'à augmenter l'amertume de sa cruelle situation, et les tristes regrets dont elle est dévorée ; elle le pleure tous les jours, et ce n'est que dans ses larmes, qu'elle trouve de l'adoucissement à une douleur qui durera jusqu'au moment qu'elle se réunira à celui qui fut si digne de sa tendresse¹⁷².

Sans quitter l'analyse morale, l'auteure se laisse tout de même emporter à quelques occasions par des fragments de sa propre biographie. La perspective en est évidemment affectée. Le deuil, comme le montre la citation ci-dessus, n'est pas envisagé avec la distance habituelle de la moraliste avec le sujet qu'elle traite : il est considéré à partir de l'expérience propre de l'auteure. L'augmentation des passages autoréférentiels au cours du volume montre que le « lieu » à partir duquel Madame d'Arconville examine l'existence humaine tend à se déplacer : c'est à partir de son *moi* que la présidente procède à ses observations.

La nature des Pensées, réflexions et anecdotes

Le fait que la rhétorique de Madame d'Arconville glisse peu à peu dans le pathétique et que sa posture mette bien souvent en scène l'être avant la moraliste sont des indices que sa réflexion morale n'est plus centrée sur l'homme en général, mais bien sur sa propre individualité. Non qu'elle abandonne son désir de faire œuvre utile, car la présidente s'intéresse toujours au bien être commun, mais elle le fait différemment, puisant à quelques reprises l'*exemplum* dans sa propre existence. Le « nous », même s'il est toujours important, n'a plus préséance sur le « je » de l'auteure.

¹⁷² PRA, « Sur la franchise », vol. I, p. 408-409.

Cette particularité des manuscrits incite à s'interroger sur leur nature propre. De quel genre relèvent-ils ? Les travaux menés jusqu'à présent sur les derniers écrits de la présidente d'Arconville ont été bien frileux sur cette question : on se contente d'une part de mentionner les « manuscrits » ou encore les « manuscrits de fin de vie » et d'autre part, d'employer l'inflexion la plus reprise du titre *Pensées, réflexions et anecdotes* en excluant le nom de l'auteure qui y est habituellement rattaché. Tous soulignent en revanche la remarquable diversité des thèmes étudiés par l'auteure ; Patrice Bret voit d'ailleurs une certaine analogie entre l'ensemble des manuscrits et le *Tableau de Paris* (1781-1788) de Louis Sébastien Mercier¹⁷³. Il s'agit à coup sûr d'une œuvre particulièrement hétérogène.

Julie Candler Hayes, pour sa part, n'a pas hésité à qualifier les manuscrits d'*essais* tout en soulignant le rapport de parenté existant entre ces derniers et ceux de Montaigne : « dans les essais tardifs [ceux de la présidente], où le sujet se traduit dans l'acte d'une écriture personnelle et spontanée, d'Arconville renoue explicitement avec la tradition inaugurée par Montaigne¹⁷⁴ ». En effet, comme la présidente est incapable de relire ses textes (en raison d'un problème de vision), la première version qu'elle rédige est, dans la majorité des cas, la version finale : « Je griffonne encore les matins, quoiqu'avec peine, ce que ma mémoire me rappelle ; mais ne pouvant presque jamais me relire, à moins que le ciel soit très serein (ce qui est fort rare) je ne puis me corriger¹⁷⁵ ». Même s'il est vrai que Montaigne se corrigeait sans cesse, Madame d'Arconville répond néanmoins à l'idéal montaignien d'une écriture spontanée et donc plus naturelle. Notons au surplus que la ressemblance des derniers

¹⁷³ Patrice Bret, « La face cachée des Lumières : à la découverte de Madame d'Arconville », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 12.

¹⁷⁴ Julie Candler Hayes, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », *loc. cit.*, p. 133.

¹⁷⁵ *PRA*, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 15-16.

écrits de Madame d'Arconville avec les *Essais* de Montaigne est indéniable. Mais convient-il pour autant de classer les manuscrits dans le genre de l'essai ? Car, même s'ils s'apparentent, dans une certaine mesure, avec ceux de Montaigne, les derniers textes de Madame d'Arconville ne correspondent pas tout à fait aux caractéristiques propres de l'essai, du moins, tel qu'il est conçu au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Il est certes reconnu que « l'acceptation littéraire de l'essai date des *Essais* de Montaigne » et qu'au XVIII^e siècle « le courant philosophique des Lumières encourage son essor (Voltaire, *L'Essai sur les mœurs*, 1756 ; Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 1734 ; *De l'Esprit des lois*, 1748 ; Diderot, *Lettres sur les aveugles*, 1749 [...] Rousseau, *Du Contrat social*, *L'Émile*, 1752)¹⁷⁶ ». À la lumière de cette liste, le contraste entre les *Essais* de Montaigne et ceux des auteurs des Lumières est incontestable. À ces œuvres s'ajoute bien sûr *l'Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* (1766) de Madame d'Arconville qui n'est sous aucun prétexte comparable aux manuscrits. Et si, comme l'annonce le tournant du siècle, la sensibilité préromantique se fait sentir au sein des œuvres les plus diverses, y compris au sein de l'essai, notamment par l'émergence du *moi* (Chateaubriand, *Essai sur les révolutions*, 1797), il s'éloigne peu de ce qui constitue un essai au siècle des Lumières, car ce genre, à quelques exceptions près, s'approche de la forme et du contenu du traité ou de la dissertation plutôt qu'il ne rappelle la forme discontinue et spontanée que l'on décèle chez Madame d'Arconville. L'essayiste suit donc une démarche, il a un plan et il élabore une démonstration. Bref, si l'essai au XVIII^e siècle et même au début du siècle suivant procède effectivement d'un héritage montaignien, il n'en possède pas pour autant les mêmes caractéristiques.

¹⁷⁶ Henrick Van Gorp, Dirk Delabastita, Lieven D'Hulst, Rita Ghesquiere, Rainier Grutman, Georges Legros, *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2005. p. 184.

L'écriture spontanée à laquelle est contrainte Madame d'Arconville demeure néanmoins un indice important pour déterminer la nature des manuscrits. Au XVIII^e siècle, l'idéal de l'écriture spontanée ne fait pas l'unanimité : de nombreux auteurs s'attachent encore aux règles classiques. D'autres, tels que le traducteur Pierre Le Tourneur (1737-1788) et le moraliste Joseph Joubert (1754-1824), en font la pierre angulaire de « l'achèvement du goût littéraire¹⁷⁷ ». Le Tourneur, qui publie une traduction des œuvres du poète anglais Edward Young¹⁷⁸ (1681-1765), admire le style naturel et empreint d'un certain individualisme de l'auteur qu'il traduit :

Young a connu le désespoir, la mort de ses proches ; toutes les émotions qu'il exprime dans son œuvre sont vraies : « Il écrit ce qu'il sent et ce qu'il pense, à mesure que les sentiments et les idées se succèdent dans son âme. » L'écrivain, et tout particulièrement le poète, se présente ainsi comme un médium, non plus de la parole divine [...] mais d'une voix intérieure qui s'impose à lui. Il n'est plus un artisan, mais plutôt le transcripteur d'un message intime¹⁷⁹.

C'est cette même « voix intérieure » qui, dès le premier cahier, commence à submerger les manuscrits de Madame d'Arconville pour devenir de plus en plus présente au cours des cahiers suivants. Que le caractère spontané des manuscrits ne soit pas un idéal recherché par l'auteure ne conteste en rien son influence sur eux, car il est possible que cette contrainte ait entraîné la présidente vers ce mouvement intérieur que l'on décèle dans son écriture : « Le spontané est le visage de l'âme, en chacun de nous la région la plus profonde, la plus individuelle¹⁸⁰ ». C'est d'ailleurs un élément qui pourrait expliquer la tendance de l'auteure, au cours du premier volume, à osciller entre un *moi* « professionnel » (perceptible également dans l'œuvre publiée) et un *moi* plus intime qui, au final, s'impose de manière plus prononcée au sein des autres cahiers. Et si la nature des manuscrits semble ambiguë à la

¹⁷⁷ André Monglond, *Le préromantisme français*, Genève, Slatkine Reprints, 2000 [1930]. p. 466.

¹⁷⁸ Pierre Le Tourneur, *Œuvres diverses du Docteur Young*, Paris, 1769-1770.

¹⁷⁹ Roland Mortier, *L'originalité. Une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Librairie Droz, 1982. p. 91. C'est nous qui soulignons.

¹⁸⁰ André Monglond, *op. cit.* p. 467.

lecture du premier volume, elle se précise dès le deuxième. La spontanéité qu’embrasse l’auteure est le fait d’une impossibilité à se relire, certes, mais également celui d’une écriture qui procède par ajouts. En effet, ce ne sont pas les douze volumes qui constituent le « projet scriptural » de Madame d’Arconville, mais bien l’écriture, pas forcément quotidienne, mais du moins régulière de ses réflexions, donnant lieu à « une œuvre polymorphe qui prend souvent la forme du journal¹⁸¹ ».

Comme si elle tenait un journal personnel, la présidente occupe ses jours par la rédaction de ses pensées telles qu’elles surgissent dans son esprit de façon à les *accumuler* au fil des douze cahiers. De cette spontanéité naît une certaine aisance chez l’auteure, voire une familiarité entre elle et le lecteur. Madame d’Arconville, pour ne donner que cet exemple, ne se gêne pas pour mettre en scène les défaillances de sa mémoire et pour exposer son manque de contrôle sur la situation : « Je me ressouviens seulement des quatre vers d’une satire¹⁸² » ; « Je ne me souviens ni du nom de l’auteur de l’ouvrage qui excita le courroux de Boileau, ni rien de ce qui le concerne, mes antiques yeux ne pouvant m’en instruire, je suis contrainte de rester dans mon ignorance, et par conséquent d’y laisser ceux qui ont la complaisance de me lire¹⁸³ ». Elle adopte dans ces cas précis un *ethos* totalement opposé à celui du moraliste qui, quant à lui, détient le contrôle « absolu » du jeu. Le « produit final » des manuscrits est en ce sens aléatoire, soumis au hasard des réflexions de l’auteure :

Volume 2 : Madame de La Sablière prétendait que dans la vieillesse, *les journées étaient longues et les années courtes*, hélas ! je ne l’éprouve que trop, car ne pouvant plus m’occuper, les jours me paraissent aussi longs qu’ennuyeux à passer. J’ai donc envie de me dérider et de m’égayer s’il est possible, car je sens que j’en ai besoin. Pour y parvenir plus sûrement, je prendrai *la mode* pour l’objet de mes observations. Oh ! quel champ ! s’il n’est pas beau, il est au moins assez vaste¹⁸⁴.

¹⁸¹ Marie-Laure Girou Swiderski, « D’intéressantes “retrouvailles” : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *Dix-huitième siècle*, *loc. cit.*, p. 251.

¹⁸² PRA, « Histoire de ma littérature », vol. V, p. 174-175.

¹⁸³ PRA, « Sur l’éloquence », vol. II, p. 145.

¹⁸⁴ PRA, « Sur la mode », vol. II, p. 57-58. C’est l’auteure qui souligne.

Volume 3 : Le besoin impérieux qu'a ma trop jeune tête dans un vieux corps, me force de lui donner encore de l'aliment pour la sustenter, je vais donc continuer d'écrire mes anecdotes et mes réflexions telles qu'elles se présenteront quelques plates et insipides qu'elles soient, n'importe¹⁸⁵.

Volume 9 : Un homme d'esprit dont j'ai oublié le nom, prétendait que l'ancien Évêque de Baxas, (je ne me souviens pas non plus de son nom) n'avait pas le sens commun ; mais, disait-il a un de ses amis, *il a des logettes dans la tête, où il trouve des phrases, et il fait des phrases*. J'en ai peut-être aussi, que je n'ai pas encore visité, je vais donc essayer d'en faire l'ouverture ; m'y voilà entrée, qu'est-ce que j'y trouve ? L'Esprit de système, eh bien ! parlons-en¹⁸⁶.

« Une œuvre se construit, un journal s'accumule¹⁸⁷. » La démarche quelque peu aléatoire de l'auteure et les passages autoréférentiels et autobiographiques récurrents des multiples textes suffisent pour affirmer que les douze volumes manuscrits laissés par la présidente d'Arconville constituent bel et bien ses journaux personnels. Mais il y a plus. Le rôle que détiennent les manuscrits dans l'existence de l'auteure renforce cette idée : « Il n'y a guère que quatre à cinq mois que j'ai imaginé de me mettre à barbouiller du papier pour remplacer la lecture dont l'affaiblissement de ma vue ne me permet plus de jouir¹⁸⁸ ». Comme le ferait un passe-temps, l'écriture des manuscrits permet à Madame d'Arconville de déjouer l'ennui qu'elle éprouve depuis que sa faible vision l'a privée de la lecture :

Il y a 18 mois qu'une de mes petites nièces, me voyant triste et mélancolique, surtout depuis deux ans, que l'affaiblissement de ma vue m'a privée de toute lecture, touchée de mon état a cherché les moyens de m'en tirer. Elle me dit un jour qu'ayant une mémoire peu commune, je pourrais mettre par écrit tous les faits qu'elle me rappellerait, et y ajouter les réflexions que mon imagination, qui est malheureusement encore fort vive, me procurerait. J'ai suivi son conseil et j'ai composé depuis ce temps-là près de cinq volumes de 400 pages chacun de tout ce que mes uniques souvenirs ont pu me fournir. Il est aisé de juger que ces rhapsodies ont très peu de valeur, ne pouvant rien consulter, et étant obligée par conséquent de tout tirer d'une tête de 82 ans¹⁸⁹.

C'est ainsi que l'expérience de la lecture et celle à laquelle se consacre la présidente avec les manuscrits sont vécues de façon très similaire. Andréane Audy-Trottier, qui s'intéresse à la

¹⁸⁵ PRA, « Avis à mes lecteurs », vol. III, p. 2.

¹⁸⁶ PRA, « Sur l'esprit de système », vol. IX, p. 144-145. C'est l'auteure qui souligne.

¹⁸⁷ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Les éditions Textuel, 2006, p. 212.

¹⁸⁸ PRA, « Sur la mode », vol. II, p. 57.

¹⁸⁹ PRA, « Histoire de ma littérature », vol. V, p. 223-222.

pratique de la lecture chez d'Arconville, exprime en ces termes le rapport qu'entretient l'auteure avec cette activité :

Dès ses premières expériences du romanesque, en somme, elle vit ce que Michel Fournier a théorisé comme «un transport, un ravissement qui se traduit par *une plongée dans un espace imaginaire*» ; bref, un mouvement qui touche le plan phénoménal de la lecture. *À l'intérieur de cet espace, c'est une autre vie qui s'offre à elle*, une vie secrète qui lui appartient en propre, une vie intellectuelle faite de nouvelles idées que nul ne peut censurer et de nouveaux sentiments qu'aucune autorité n'est en mesure de juger¹⁹⁰.

Cet espace décrit par Michel Fournier et Andréane Audy-Trottier correspond dans une large mesure à celui créé par d'Arconville avec les manuscrits. Ils forment un lieu original dans lequel la présidente rompt avec sa réalité du moment, réalité principalement vécue dans l'ennui. L'auteure entre en quelque sorte dans un processus de (re)lecture de sa propre existence : ses idées, ses réflexions, ses sentiments¹⁹¹. Retirée du reste du monde, telle une exilée, elle rédige ses journaux en creusant dans ses souvenirs « la matière de son livre » (Montaigne). Il s'agit d'une écriture qui gravite, pour ainsi dire, autour de son propre *moi* et qui répond parfaitement au titre qui, malgré ses quelques inflexions, conserve toujours le nom de l'auteure. Madame d'Arconville est elle-même au centre de son « espace imaginaire ».

Nous évitons par ailleurs l'épithète « intime » (journaux *intimes*), car si l'auteure livre ses tourments intérieurs dans certains textes et plus particulièrement dans les récits autobiographiques, une place importante est accordée à ses réflexions intellectuelles et à sa vision du monde. Aussi, comme le soulignent Philippe Lejeune et Catherine Bogaert¹⁹², le terme « intime » est un ajout dans la langue française pour contrer la possible confusion entre

¹⁹⁰ Andréane Audy-Trottier, « Éducation de la jeunesse et plaisir de la fiction chez Geneviève Thiroux d'Arconville », *Les plaisirs et les jours*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 182. Michel Fournier, *Généalogie du roman. Émergence d'une formation culturelle au XVII^e siècle en France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 48. C'est nous qui soulignons.

¹⁹¹ D'autant plus qu'elle transcrit quelques textes de jeunesse dans ses manuscrits, notamment la tragédie « Amurat », que l'on retrouve dans le douzième volume.

¹⁹² Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *op. cit.*, p. 23.

la presse quotidienne et le journal personnel. Ainsi, le caractère proprement intime n'est pas une voie obligatoire pour le diariste, mais bien l'une des multiples voies possibles. « Le journal intime est un livre ouvert. Il commence n'importe quand, il finit n'importe quand, et peut s'interrompre à volonté pour un temps plus ou moins long. Ni vœux perpétuels, ni engagement totalitaire ; la pratique est d'une grande souplesse, en l'absence d'un cadre global à remplir¹⁹³. »

Malgré une pratique exempte de « cadre global », un certain nombre de recherches consacrées aux journaux intimes s'accordent pour mettre la date au cœur de l'écriture de ces derniers :

Maurice Blanchot : Le journal intime qui paraît si dégagé des formes, si docile aux mouvements de la vie et capable de toutes les libertés, puisque pensées, rêves, fictions, commentaires de soi-même, événements importants, insignifiants, tout y convient, dans l'ordre et le désordre qu'on veut, est soumis à une clause d'apparence légère, mais redoutable : il doit respecter le calendrier¹⁹⁴.

Philippe Lejeune : C'est tout simple, on a du papier, ou son ordinateur, *on met la date*, on écrit ce qu'on fait, ce qu'on sent, ce qu'on pense. Ça n'a aucune forme imposée, aucun contenu obligatoire. C'est libre¹⁹⁵.

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert : La base du journal, c'est la date¹⁹⁶.

Tout est permis, à l'exception de la désobéissance au calendrier... Et si le temps était lui-même problématique ? Ou s'il n'était plus que secondaire ? Nous pourrions imaginer, par exemple, un diariste, pour quelque raison que ce soit, écrivant son journal dans le but précis d'échapper au temps¹⁹⁷. La date entrerait tout simplement en contradiction avec son projet. D'ailleurs, le temps est vécu de manière très différente aux XVIII^e, XIX^e, XX^e siècles. D'un point de vue plus personnel, « la perspective du temps se redéfinit de manière fondamentale

¹⁹³ Georges Gusdorf, *Lignes de vie 1. Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 317.

¹⁹⁴ Maurice Blanchot, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, 1959, p. 224.

¹⁹⁵ Philippe Lejeune, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, 2005, p. 63. C'est nous qui soulignons.

¹⁹⁶ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *op. cit.*, p. 23.

¹⁹⁷ Pour s'efforcer d'oublier la mort qui approche, par exemple.

à mesure que l'homme avance dans l'âge¹⁹⁸ ». En ce qui concerne les journaux de Madame d'Arconville, le temps y est présenté de manière parfaitement ambiguë. Pour elle qui ne vit plus que dans l'ennui et la souffrance, les journaux agissent comme un lieu clos qui permet la rupture avec le temps réel, qui permet d'entrer dans un espace qui possède son propre temps, fictif, mais à la fois plus réel que la réalité elle-même. C'est à travers ces journaux, ces moments d'écriture que la présidente vit – ou revit. Ce sont eux, en outre, qui lui permettent « [d'] oublier tous [s]es maux¹⁹⁹ ». Toutefois, malgré le rapport singulier qu'elle entretient avec le temps réel, la présidente laisse au cours de ses textes quelques indices d'une trace temporelle bien tangible :

Il n'y a pas une seule partie de mon corps qui ne me fasse souffrir les douleurs les plus aiguës, surtout mes jambes : en conséquence je ne puis plus marcher *depuis un mois* et suis obligée d'avoir mes jambes étendues sur un fauteuil, mon épaule gauche me fait un mal insupportable et j'ai beaucoup de peine à manger. Ce qui met surtout le comble à mes maux, ce sont les nuits affreuses que je passe ; car je dors très peu, souffrant beaucoup plus *la nuit que le jour*. Je profite donc de quelques *moments d'intervalle* pour barbouiller du papier, c'est ma seule ressource, et j'en jouis encore avec plaisir²⁰⁰.

Si les textes ne sont pas datés, la présidente y inscrit cependant un certain nombre de repères temporels : qu'il s'agisse des nombreuses références à son âge, d'un événement marquant (lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie grave : la « journée de la St-Denis 1802²⁰¹ »), ou plus simplement la trace du temps qui passe : « il n'y a guère que quatre à cinq mois que... ». D'ailleurs, Georges Gusdorf considère les *Essais* de Montaigne comme son « journal intime, [son] journal sans date²⁰² », montrant qu'il est possible de rédiger un journal sans pourtant accorder d'importance à la date. Les manuscrits de Madame d'Arconville, bien qu'ils

¹⁹⁸ Annette Keilhauer, *Vieillir au féminin et écriture autobiographique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 18.

¹⁹⁹ PRA, « Préambule », vol. XI, p. 4.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 3-4. C'est nous qui soulignons.

²⁰¹ PRA, « Anecdote sur Jacques II et Mademoiselle de Butler », vol. V, p. 3.

²⁰² Georges Gusdorf, *op. cit.*, p. 34. Le but n'est pas ici d'entrer dans le débat entourant la question du genre des *Essais* de Montaigne, mais bien de montrer que pour G. Gusdorf, la possibilité d'un journal non daté est envisageable.

n'esquissent pas au jour le jour le temps qui file, s'inscrivent pourtant dans une temporalité délimitée : ils correspondent aux dernières années de la vie de l'auteure. Ainsi, sans vouloir restreindre les manuscrits de Madame d'Arconville à un seul genre bien étanche, il demeure toutefois indéniable que ces derniers textes s'approchent largement de la forme du journal personnel. Il faut cependant garder à l'esprit que si les manuscrits peuvent être considérés comme les journaux de Madame d'Arconville dans leur globalité, il n'en demeure pas moins que dans une perspective individuelle, certains textes tendent à échapper à ce paradigme, notamment les huit premiers textes du premier volume, qui prennent plutôt les caractéristiques du traité.

Conclusion

Ces derniers textes, en fin de compte, se distinguent largement de l'œuvre publiée parce qu'ils posent la question du *conceptuel* par opposition à la *pratique*, de l'*idéalité* par opposition à la *réalité* et enfin, d'un monde *asexué* garanti par l'anonymat à l'opposé d'un univers *féminin* affirmé par la prise en charge du discours par le *moi* de l'auteure. Ce *moi* change effectivement la donne. L'œuvre publiée s'intéresse au concept, à l'idée d'une société morale, tandis que les journaux œuvrent dans la pratique, dans la réalité réflexive et émotive de l'auteure. Il s'agit, en fait, du processus inverse : la présidente, dans l'œuvre publiée, s'inspire de la réalité qu'elle connaît afin d'établir un concept ; dans les manuscrits, elle reproduit d'abord un concept (comme en témoigne le tout premier texte « Sur l'amour-propre ») pour finalement aboutir à sa propre réalité. L'émergence du *moi* au sein des

manuscrits serait donc accidentelle et pourrait être considérée comme le produit d'une existence en mouvement qui passe de la théorie à la pratique.

Ainsi, les *Pensées* de 1801, malgré le fait qu'elles reprennent en partie le modèle des *Pensées* de 1760 (soit les *Pensées* et réflexions morales), s'en distinguent largement. Le monde, le « nous » n'est plus au centre des préoccupations de Madame d'Arconville. D'autre part, si la Révolution opère un changement de perspective chez Madame d'Arconville, ce n'est pas la morale en tant que telle qui en est le pourvoyeur, mais bien le *moi* profond, celui qui cherche impérativement à marquer le discours de l'auteure. C'est pourquoi, d'ailleurs, le genre des manuscrits tend peu à peu à se dévoiler au cours de la lecture, car le tout début du volume prend les caractéristiques du traité de morale, mais rapidement, dès le neuvième texte du cahier « Sur la misanthropie », se fait sentir le caractère plus intime de l'écriture. C'est alors que le *moi* de l'auteure se déclare de manière explicite.

La pratique du journal n'exclut en rien la présence du lecteur, bien au contraire. En revanche, Madame d'Arconville sélectionne vraisemblablement un lectorat plus intime dès le premier volume. Et si la possibilité d'une publication posthume effleure la pensée de la présidente, son discours n'assume pas moins le mouvement de plus en plus introspectif que suggèrent les récits de vie qui apparaissent dès le deuxième cahier manuscrit. C'est d'ailleurs la veine autobiographique qui nous intéressera dans le troisième chapitre, car si la morale est omniprésente dans l'œuvre de Madame d'Arconville, il convient de se demander comment elle s'inscrit dans ces quelques textes qui font du *moi* l'élément central du discours. Mieux, comment les investit-elle sans compromettre sa nature qui s'attache à régler les comportements des hommes en société, maintenant que le *moi* focalise toute l'attention ? Peut-on encore parler de morale dans une entreprise aussi introspective ? Si oui, comment s'infléchit-elle au contact de l'autobiographie ?

CHAPITRE 3

La perspective morale et l'écriture de soi dans les *Pensées, réflexions et anecdotes*

Quel homme vers la vie, au moment du départ,
Ne se tourne, et ne jette un triste et long regard,
À l'espoir d'un regret ne sent pas quelque charme,
Et des yeux d'un ami n'attend pas une larme ?
Pour consoler leur vie honorez donc leur mort.

Jacques Delille²⁰³

La morale, on l'a vu, est omniprésente dans l'œuvre de Madame d'Arconville ; elle est la perspective à partir de laquelle l'auteure élabore ses textes (littéraires, historiques, scientifiques, etc.). Beaucoup plus qu'un simple modèle de vie à suivre, la morale apparaît chez d'Arconville comme une véritable conception du monde. Dans l'œuvre publiée, malgré un pessimisme anthropologique hérité de l'augustinisme, la présidente défend une vision morale plus optimiste selon laquelle l'homme doit se lier avec l'autre de façon à tendre vers le progrès humain. Les journaux ne sont pas en reste, car « la morale est le genre le plus présent, avec 68 chapitres qui dressent un tableau impitoyable des faiblesses humaines²⁰⁴ », sans compter un bon nombre d'autres textes dans lesquels se déploie la vision morale de l'auteure (anecdotes, parallèles, dialogues, textes philosophiques, critiques littéraires, etc.). En revanche, l'on constate une démarche plus individuelle, voire personnelle, dès le premier

²⁰³ Jacques Delille, *Les jardins, ou l'art d'embellir les paysages. Poème par M. l'abbé de Lille, de l'Académie Française, VI^e édition*, Londres, 1796, p. 74.

²⁰⁴ Marie-Laure Girou Swiderski, « D'intéressantes "retrouvailles" : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *loc. cit.*, p. 248.

volume des manuscrits ; le *besoin* d'écrire a préséance sur le *devoir* d'écrire. Certes, l'on remarque toujours chez l'auteure, en dépit de ce mouvement plus personnel, le même désir de faire œuvre utile, notamment parce qu'elle parsème ses textes de fragments biographiques propres à instruire et même à corriger les hommes en regard des passions. Toutefois, la morale, dans la veine autobiographique, quitte peu à peu le modèle social pour ce que nous appellerons une morale réflexive. Nous verrons, en effet, au sein de ce chapitre, comment la perspective morale qu'adopte d'Arconville dès le premier volume des journaux, s'infléchit au fil des récits de vie en une morale introspective dans laquelle se déploie une sensibilité originale.

Les récits autobiographiques

Dès le deuxième volume des manuscrits, Madame d'Arconville se lance dans le genre autobiographique. Si, déjà dans le premier cahier, la présidente cède à l'appel d'une écriture plus personnelle en insérant au sein même de ses réflexions morales des indices de son parcours individuel, c'est seulement au cours du deuxième volume qu'elle s'investit pleinement dans l'écriture de soi. Les genres autobiographiques ne sont pas totalement étrangers aux moralistes, même si nous en avons peu d'exemples. La Rochefoucauld, notamment, a rédigé son autoportrait. Sans tomber explicitement dans l'autobiographie, Joseph Joubert a néanmoins écrit ses *Carnets*. Mais le meilleur exemple, s'approchant sans doute le plus de l'écriture de Madame d'Arconville, est les *Fragments sur l'histoire de ma vie* du moraliste Charles-Joseph de Ligne (1766-1814). L'on reconnaît ici les

« fragments²⁰⁵ », l'une des formes privilégiées des moralistes classiques dont la présidente d'Arconville s'inspire pour la rédaction de ses propres « fragments autobiographiques » (et pour tous les autres textes des journaux). D'ailleurs, la pratique originale du genre autobiographique dans le cadre de journaux personnels entraîne nécessairement une approche ambivalente qui incite l'écriture fragmentaire, car, comme le souligne G. Gusdorf, « la pratique du journal assure aux écritures du moi une vertu d'insouciance. L'auteur a le temps, grâce à de constants reports et délais. L'autobiographie engage son auteur sur la voie d'un bilan réalisé une fois pour toutes ; la procédure qui arrête les comptes est d'une gravité certaine²⁰⁶ ». Madame d'Arconville, chevauche pour sa part les deux pratiques, donnant lieu à des récits de vie qui s'étalent sur sept volumes (un ou deux textes autobiographiques par volume) et non à un récit de vie continu. Ne s'éloignant pas totalement de sa démarche de moraliste, la présidente divise son sujet, en l'occurrence sa propre vie, de manière à « analyser » des fragments de celle-ci, comme elle procédait pour ses réflexions morales. C'est d'ailleurs de cette façon que, dans son traité *De l'amitié* (1761), pour ne donner que cet exemple, elle étudiait son sujet selon différents sous-thèmes : « De l'amitié des Supérieurs pour leurs Inférieurs, et de celle des Inférieurs pour leurs Supérieurs²⁰⁷ », « De l'amitié des Grands entre eux²⁰⁸ », « De l'amitié des Gens du monde²⁰⁹ », etc. Les manuscrits, quant à eux, sont composés de neuf textes autobiographiques : « Sur la mort de Mme d'Alleray²¹⁰ »,

²⁰⁵ Il ne faut pas comprendre ici le fragment dans le sens de maxime ou de phrase, car, si les manuscrits de Madame d'Arconville sont bien « fragmentaires » dans la mesure où les textes sont relativement courts et disposés selon un certain éparpillement, quelques textes comptent néanmoins près de 200 pages tandis que d'autres n'en comptent pas plus de 4.

²⁰⁶ Georges Gusdorf, *op. cit.*, p. 318.

²⁰⁷ Geneviève Thiroux d'Arconville, *De l'amitié, op. cit.*, p. 97.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 106.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 110.

²¹⁰ Volume II, p. 177-180.

« Histoire de mon enfance²¹¹ », « Histoire de ma littérature²¹² », « Mes voyages²¹³ », « Sur ma mélancolie²¹⁴ », « Sur la campagne²¹⁵ », « Des souvenirs²¹⁶ », « Mes souvenirs²¹⁷ » et « Sur moi²¹⁸ ». Ces récits, qui sont de longueur très inégale, apparaissent dans les différents volumes de manière tout à fait spontanée. Notons par ailleurs que l'on utilise les termes « textes autobiographiques » dans un sens large, car il s'agit plutôt de mélanges dans lesquels on retrouve le journal (qui agit à titre de cadre général), l'autobiographie et les mémoires. Dans cette mesure, le *moi* s'exprime sous plusieurs formes faisant régulièrement des va-et-vient entre la rétrospection (autobiographie) et l'immédiat (journal), entre le collectif (mémoires) et l'individualité (écriture de soi au sens plus général). Mais puisque chaque instant de l'activité scripturale menace d'être le dernier : le portrait que l'auteure dresse d'elle-même est conséquemment aléatoire ; il est soumis au temps et à la mort, comme en témoigne la citation suivante : « Voilà la tâche que je m'étais imposée de raconter l'histoire de mon enfance entièrement terminée ainsi que mon troisième volume de réflexions et d'anecdotes, que ma grande vieillesse ne me donnait pas l'espoir de pouvoir remplir²¹⁹ ». Il est dans la nature même des journaux, tels qu'ils sont pratiqués chez d'Arconville, d'être inachevés. La présidente ne sait jamais lorsqu'elle commence un cahier, si elle pourra le terminer ou si la mort ne l'arrachera pas à l'écriture avant la fin. « Ces derniers volumes sont

²¹¹ Volume III, p. 311-489.

²¹² Volume V, p. 169-226,

²¹³ Volume V, p. 226-292.

²¹⁴ Volume VI, p. 3-18.

²¹⁵ Volume VI, p. 260-275.

²¹⁶ Volume VII, p. 334-350.

²¹⁷ Volume IX, p. 327-366.

²¹⁸ Volume XI, p. 148-230.

²¹⁹ *PRA*, « Histoire de mon enfance », vol. III, p. 33.

touchants enfin parce que l'écriture y devient un combat contre la mort toute proche²²⁰. »
Devant cette écriture empreinte d'un lyrisme bouleversant, l'on accompagne l'auteure aux derniers moments de sa vie.

En ce sens, il ne faudrait pas oublier que le « projet autobiographique » ne saurait être perçu dans sa totalité, dans la mesure où, malgré l'unicité rendue possible par le *moi* de l'auteure, chacun des récits de vie possède son univers propre et se distingue des autres textes. Autrement dit, malgré le rapprochement qu'il est possible d'établir entre ces textes, la mort qui guette Madame d'Arconville à chaque instant et sa démarche quelque peu aléatoire – puisqu'elle est soumise à certaines conditions – nous incite à nous méfier d'une pensée homogène qui traverserait les textes. Aussi, parce qu'ils ne relèvent pas du registre conceptuel, mais qu'ils puisent dans la réalité vivante (rétrospective ou non) de l'auteure ; les récits autobiographiques vont dans toutes les directions possibles. Ils ne sauraient donc se restreindre à une idéologie fixe, quelle qu'elle soit.

I. La réflexion morale

La défiance que manifeste Madame d'Arconville dans l'ensemble de son œuvre à l'égard de l'amour-propre l'incite forcément à justifier sa prise de parole autobiographique, car « ce *moi flagorneur* a tant d'empire sur nous, qu'il sait donner à tous nos défauts et à toutes nos faiblesses un coloris, qui non seulement, les rend excusables, mais a l'art de les transformer quelquefois même en qualités²²¹ ». En effet, « Madame d'Arconville, en tant qu'héritière de

²²⁰ Marie-Laure Girou Swiderski, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », *loc. cit.*, p. 32.

²²¹ *PRA*, « Sur l'observation », vol. I, p. 174-175. C'est l'auteure qui souligne.

la tradition moraliste, reconnaît la présence incontournable de ce Moi qu'elle redoute également en tant que puissance manipulatrice²²² ». Elle écrit en ce sens dans son roman *Mémoires de Mademoiselle de Valcourt*, « [qu'] écrire sa vie, c'est écrire l'histoire de ses erreurs et de ses faiblesses²²³ ». Pour échapper à l'amour-propre, l'autobiographe doit reconnaître et avouer ses défauts et se « confesse[r] avec franchise²²⁴ ». C'est dans cette perspective que Madame d'Arconville met en place un certain nombre de stratégies pour légitimer son entreprise autobiographique et pour montrer que l'image qu'elle peint d'elle-même n'est sous aucun prétexte influencée par son amour-propre²²⁵. Misant peut-être davantage sur la déculpabilisation que sur la justification assumée de son acte d'écriture, la présidente, dans « Histoire de ma littérature », reprend un *topos* littéraire déjà bien connu, celui de l'amitié : « On sera sans doute surpris que j'aie la sotte vanité d'oser donner le détail de mes occupations littéraires [...] et une pareille idée, ne me serait jamais entrée dans l'esprit, si un de mes amis ne l'eut désiré avec une ardeur sans pareil [...] je n'ai pu me refuser à ses sollicitations si souvent réitérées²²⁶ », et elle termine son histoire en ces termes : « Voilà un engagement rempli mon ami, et j'ose dire que vous devez me savoir quelque gré de ma complaisance ; si elle peut vous procurer quelques moments de délassements, je m'en trouverai suffisamment récompensée²²⁷ ». Non seulement d'Arconville se défend de toute ambition face à l'entreprise de ce texte qu'elle juge visiblement audacieuse, mais elle mise

²²² Émilie Joly, *op. cit.*, p. 17.

²²³ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Mémoires de Mademoiselle de Valcourt*, Paris, Lacombe, 1767, p. 1.

²²⁴ *PRA*, « Histoire de ma littérature », vol. V, p. 182.

²²⁵ Rappelons toutefois que si l'auteure s'engage explicitement dans l'écriture de soi, un bon nombre de textes, antérieurs aux récits autobiographiques, porte déjà la trace du *moi* de Madame d'Arconville. Il ne s'agit pas, dans cette mesure, d'un changement radical dans le discours de l'auteure et le lecteur est déjà familier avec ce type d'écriture.

²²⁶ *PRA*, « Histoire de ma littérature », vol. V, p. 169.

²²⁷ *Ibid.*, p. 225-226.

en plus sur sa relation d'amitié qui, elle, est forcément exempte d'amour-propre. D'autre part, comme l'explique Lucie Desjardins,

l'amitié ne réfère pas tant à une affection libre et spontanée entre les hommes, mais bien à un principe d'harmonisation nécessaire à la communication. De ce point de vue, le recours au *topos* de l'amitié est plus qu'une simple *captatio benevolentæ* qui permet d'ouvrir le portrait : il permet de construire un système doxologique qui autorise la représentation de soi ou de l'autre dans un climat de confiance et de respect mutuel²²⁸.

Le *topos* de l'amitié est un véritable *leitmotiv*, non seulement au sein des récits de vie, mais dans l'ensemble des manuscrits et même, dans les préfaces de l'œuvre publiée. Dans les journaux, la présidente invoque de manière récurrente ses « lecteurs bénévoles²²⁹ » pour s'excuser de la lourdeur de ses écrits ou encore pour les remercier de leur complaisance à bien vouloir la lire. Même si, vraisemblablement, l'appel à l'amitié ne relève pas uniquement d'une construction posturale, mais aussi, d'un sentiment sincère de la part de l'auteure²³⁰, il n'en demeure pas moins que cette récurrence porte à croire, même pour un lecteur posthume²³¹, que l'auteure se raconte avec familiarité et bonne foi. La présidente établit de cette façon une relation de confiance avec le lecteur quel qu'il soit, et montre que son entreprise ne relève en rien de l'amour-propre. Elle assure d'autre part que la narration de certains événements de sa biographie qui, selon son expression, « n'ont pas le sens

²²⁸ Lucie Desjardins, *loc. cit.*, p. 149.

²²⁹ *PRA*, « Sur la campagne », vol. VI, p. 275.

²³⁰ Il semble effectivement que l'amitié ait pris une place importante dans la vie de Madame d'Arconville ; une majorité de ses œuvres publiées sont dédiées à un ami et les manuscrits regorgent de passages dans lesquels elle fait l'éloge de ses multiples relations d'amitié. Elle écrit d'ailleurs dans l'un des textes des journaux : « J'ose dire (et l'amour-propre n'y entre en rien) qu'il est peu de personnes qui aient joui du bonheur d'être aimé avec autant de tendresse et de constance que je l'ai été » (« Des souvenirs », vol. VII, p. 346-347). Mais il ne faudrait pas plaquer la vie de l'auteure à son œuvre, car, bien qu'il s'agisse de journaux personnels, le processus d'écriture, quel qu'il soit, incite à la construction d'un *ethos*, même si celui-ci est directement en prise sur la biographie de l'auteure. D'autre part, « la vie personnelle ne se laisse pas prendre au mot ; elle n'est pas prisonnière du discours, quel qu'il soit, qui prétend la représenter ; l'univers en nous des intentions et des significations naissantes n'est pas un univers du discours, si bien que toute transposition dénature cela même qu'elle expose » (Georges Gusdorf, *op. cit.*, p. 13).

²³¹ Rappelons qu'il n'est pas improbable que l'auteure ait envisagé un lecteur posthume. Peut-être s'imaginait-elle qu'un membre de sa famille désirerait de rendre publics ses manuscrits. D'ailleurs, le fait que la présidente ait déjà publié un bon nombre de textes renforce cette idée. En ce sens, il n'est pas impossible que le *topos* de l'amitié ait une visée persuasive pour tout lectorat quel qu'il soit.

commun²³² » montre bien que l'amour-propre est absent de son entreprise : « Je proteste cependant, avec autant de franchise que d'exactitude, que je n'ai pas négligé la plus légère circonstance, dont je me souviens parfaitement ; il faut assurément que j'aie mis l'amour-propre de côté, pour oser rapporter dans toute leur nudité des faits qui n'ont pas le sens commun²³³ ».

Mobilisant en partie la forme des mémoires, Madame d'Arconville raconte des événements historiques dont elle a été témoin au cours de sa jeunesse. Elle écrit notamment dans « Histoire de mon enfance » :

Comme il y a maintenant peu de personnes qui aient pu voir, ou du moins rendre compte de cette fameuse procession [de sainte Geneviève], qu'on ne faisait que dans les plus grandes calamités, on sera peut-être bien aise d'être instruit de tout ce qui la concerne. J'en fus si frappée que les moindres détails en sont gravés dans ma mémoire comme si j'en eusse été témoin hier, ainsi je suis en état de les rapporter avec la plus grande exactitude²³⁴.

L'on reconnaît dans les textes autobiographiques l'intérêt que porte Madame d'Arconville à l'utilité de l'histoire en général, d'autant plus que, dans ce cas précis, les événements historiques dépassent sa propre biographie et l'éloignent, du moins en partie, des pièges que pourrait lui tendre son « moi haïssable » (Pascal). Elle témoigne également de son expérience vécue lors de la Révolution, sur laquelle elle donne bon nombre de détails dans « Mes souvenirs » et « Sur moi ». Ces textes, en plus de nous éclairer sur certains fragments de la vie de Madame d'Arconville, apportent un témoignage vivant sur les événements révolutionnaires tels qu'ils furent vécus par les classes privilégiées. En plus de présenter au lecteur des tableaux historiques aptes à l'instruire, l'écriture de soi dans un cadre historique plus large permet à la présidente de parler d'elle-même sans sombrer dans l'excès de l'amour-propre.

²³² PRA, « Histoire de mon enfance », vol. III, p. 25.

²³³ *Ibid.*, p. 25.

²³⁴ *Ibid.*, p. 346-347.

C'est d'ailleurs ce qu'elle tente de reproduire lorsqu'elle raconte certaines anecdotes plus personnelles, car le potentiel moral de sa biographie ne lui échappe pas et elle en saisit l'occasion pour prolonger ses réflexions. D'autant plus que, comme le souligne G. Gusdorf, « la mutation de sens survenue dans le présent exerce une autorité rétrospective sur certains moments du passé, colorés d'illuminations nouvelles ou d'obscurcissements²³⁵ ». Il s'agit donc d'un dédoublement de la posture de moraliste dans la mesure où d'Arconville prend suffisamment de distance avec sa propre biographie pour en tirer des réflexions morales²³⁶, comme l'illustre la citation suivante :

Le hasard me fit tomber sur le volume des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, où se trouve une nouvelle historique, c'est-à-dire l'histoire de Dom Carlos [...] je m'en faisais un tableau charmant et j'avais conçu pour lui une véritable passion, telle que j'aurais pu l'avoir pour un homme avec lequel j'aurais vécu en société [...] Quoi qu'il en soit, comme je sentais que ma conscience me reprochait ce sentiment permanent [...] je me crus obligée de m'en accuser. Mon confesseur m'en fit un grand scrupule et m'ordonna de brûler le livre qui avait fait naître en moi un sentiment aussi coupable que déraisonnable, puisqu'il ne portait que sur une idée chimérique qui ne pouvait jamais être réalisée [...] Je le lui promis en soupirant mais avec la ferme résolution de lui obéir [...] je l'approchai du feu, le retirai à plusieurs reprises, et l'y jetant enfin les yeux fermés pour n'être pas au moins témoin de sa destruction, je me sauvai ensuite promptement sans oser regarder derrière moi²³⁷.

Quoique ce passage puisse paraître quelque peu cocasse, il confirme néanmoins ce que Madame d'Arconville avait déjà affirmé dans les *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760) : « Rien n'est plus dangereux pour les jeunes gens que la lecture des romans²³⁸ ». Les romans, selon d'Arconville, donnent aux jeunes personnes une fausse idée de la réalité, tout en leur procurant des aliments susceptibles d'embraser leurs passions naissantes ; ils leur laissent au final que des plaisirs passagers et des chagrins durables. Elle conclut le récit de cette mésaventure dans laquelle l'entraîna sa passion pour *Dom Carlos* en

²³⁵ Georges Gusdorf, *op. cit.*, p. 11.

²³⁶ Louis Van Delft précise en ce sens que « le moraliste tient à distance son objet, afin de pouvoir mieux le décrire et l'analyser » (*Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, *op. cit.*, p. 297).

²³⁷ PRA, « Histoire de mon enfance », vol, III, p. 475-481.

²³⁸ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, *op. cit.*, p. 44.

montrant que la pratique de la religion constitue un remède efficace pour contrer les passions :

Ce livre qui m'avait procuré tant de plaisir et qui venait de me causer tant de chagrin, contente, cependant, d'avoir pu remporter sur moi une aussi grande victoire, mon amour-propre m'aïda à me consoler. Ce qu'il y a de certain, c'est que le sacrifice que mon confesseur exigea de moi produisit tout l'effet qu'il en attendait, car en très peu de temps, non seulement ma folle passion pour Dom Carlos s'éteignit entièrement, quand je ne lui donnai plus d'aliment, mais je ne pensai plus à lui²³⁹.

Voilà qui justifie, en effet, les passages de l'œuvre publiée, mais aussi certains textes manuscrits dans lesquels l'auteure insiste sur l'importance de la religion au sein de la société afin de prévenir voire de guérir les hommes de leurs passions aliénatrices et du chaos qu'elles entraînent. Elle reprend ainsi, même au cœur de ses textes autobiographiques, certaines idées directrices de sa réflexion morale qu'elle avait formulées dans les œuvres publiées. Mais cette fois, elle est elle-même l'objet de ses réflexions. Elle compose de cette façon « l'histoire morale de [s]on enfance et de [s]a première jeunesse²⁴⁰ » de manière à instruire le lecteur, en transformant ses aventures personnelles en vérités objectives et universelles. Il s'agit visiblement pour Madame d'Arconville d'un glissement de la pratique de l'historiographie à celle de l'autobiographie²⁴¹.

Outre la perspective morale sur laquelle l'auteure assoit vraisemblablement son projet autobiographique, outre l'utilité que peut tirer le lecteur de ces textes, la pratique de l'autobiographie apparaît chez d'Arconville comme une démarche de plus en plus personnelle. L'auteure construit un univers qui se démarque, dans une large mesure, des

²³⁹ PRA, « Histoire de mon enfance », vol. III, p. 482-483.

²⁴⁰ PRA, « Sur moi », vol. XI, p. 161.

²⁴¹ Rappelons que la présidente avait publié trois textes historiques : *Vie du Cardinal d'Ossat* (1771), *Vie de Catherine de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre* (1775) et *Histoire de François II, roi de France et d'Écosse* (1783).

autres textes des journaux²⁴². En effet, bien plus qu'un échange avec le lecteur, l'écriture devient, surtout à partir de « Sur ma mélancolie²⁴³ », un acte essentiellement solipsiste, dans la mesure où l'auteure se complait dans l'écriture, bien plus qu'elle ne cherche à se rendre utile. C'est ce que laissent entendre certains passages des récits dans lesquels l'auteure admet n'écrire que pour son propre délasserment : « Je suis accablée d'une si grande mélancolie, que j'ai besoin de décharger mon cœur, et de le dépeindre tel que je le sens. Ce récit la charmera peut-être, et ce sera autant de pris sur mon ennemie²⁴⁴ ». L'écriture de soi devient ainsi une façon de combler un vide existentiel, car l'auteure « vit l'isolement grandissant de la femme âgée, accablée de deuils et d'infirmités et réduite à une oisiveté intolérable. L'œuvre entreprise apparaît alors comme un appel à l'autre mais surtout comme la tentative héroïque de se procurer par l'écriture un substitut d'existence²⁴⁵ ». C'est d'autant plus le cas pour les récits autobiographiques qui deviennent, en même temps que le reflet d'une vie antérieure, celui d'une existence en pleine mutation.

II. Vers une morale réflexive

« La mort de Mme d'Alleray » est le tout premier texte autobiographique des journaux. Bien que ce texte ne soit composé que de quatre pages manuscrites, il permet de saisir toute

²⁴² Remarquons toutefois que les préambules des différents volumes font partie de la même « veine » que les récits autobiographiques dans la mesure où ils reprennent le ton plus lyrique que l'on retrouve dans la plupart des textes autobiographiques.

²⁴³ Le cinquième récit autobiographique des manuscrits (vol. V, p. 226-292).

²⁴⁴ PRA, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 3-4.

²⁴⁵ Marie-Laure Girou Swiderski, « D'intéressantes "retrouvailles" : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *loc. cit.*, p. 251.

la complexité de l'entreprise des récits de vie. Madame d'Arconville relate, dans ces quelques lignes, la perte de sa sœur, Madame d'Alleray²⁴⁶. L'incipit est éloquent :

Abimée dans la douleur, par la perte irréparable que j'ai faite d'une sœur qui m'était si chère, avec laquelle j'avais passé la plus grande partie de ma vie, et que j'allais voir tous les jours [...] nous n'avions jamais rien eu de caché l'une pour l'autre, jusqu'à nos plus secrètes pensées, et n'avions qu'une âme en deux corps, la moitié m'en étant ravie, que vais-je devenir²⁴⁷ ?

Ce passage est révélateur puisqu'il comporte à lui seul trois aspects importants de la veine autobiographique chez d'Arconville, à savoir la souffrance, la rupture identitaire et l'essentiel rapport à soi. La douleur s'exprimant de manière récurrente et diverse au sein de ces textes, l'on pourrait parler d'une rhétorique de la souffrance : « les maux cruels, inouïs », « la mélancolie la plus déplorable », « les douleurs inouïes que je souffre », « pour mettre le comble à mon malheur », « par surcroît d'infortune », etc. La souffrance est représentée dans ces textes de façon variée. Elle prend parfois la forme de la douleur physique ou morale, de l'ennui excessif qui accable Madame d'Arconville ou du deuil qu'occasionnent les pertes multipliées qu'elle essuie au terme de sa vie. Mais ce que « La mort de Mme d'Alleray » permet de comprendre, c'est l'impact de la rupture identitaire que provoque le décès de Madame d'Alleray dans l'existence de d'Arconville et qui se reflète dans son écriture. C'est d'ailleurs en évoquant le mythe de l'androgynie qu'elle représente le mieux cette rupture (nous « n'avions qu'une âme en deux corps, la moitié m'en étant ravie, que vais-je devenir ? »). Celle avec qui Madame d'Arconville avait « passé la plus grande partie de [s]a vie », celle qu'elle continuait de visiter « tous les jours », malgré son vieil âge, n'est plus, et elle laisse derrière elle un vide immense. Le quotidien de la présidente est

²⁴⁶ Marie Angélique Darlus (1724-1802), épouse de Denis François Angran, seigneur d'Alleray (1716-1794).

²⁴⁷ *PRA*, « La mort de Mme d'Alleray », vol. II, p. 177.

grandement bouleversé par cet événement et la rupture qu'il entraîne se répercute dans la pratique autobiographique qui en porte la trace :

Volume 3 : « J'ai eu le malheur de la perdre, il y a cinq mois, mon cœur en saigne encore et cette plaie ne se fermera qu'en terminant ma vie²⁴⁸. »

Volume 9 : « Pour mettre le comble à tous mes malheurs, ma sœur, qui m'était d'autant plus chère, qu'elle était la seule qu'il me resta à aimer, moi, dont le cœur est si tendre [...] m'a été enlevée, il y a plus de deux ans, dans sa 77^e année²⁴⁹. »

Volume 11 : « La perte de ma sœur, il y a près de trois ans, âgée de 77 ans, a mis le comble à tous les malheurs que j'ai éprouvés²⁵⁰. »

« Que vais-je devenir ? », demande-t-elle enfin. La mort de Madame d'Alleray vient poser, dans l'existence de Madame d'Arconville, la question troublante du rapport à soi. Si l'écriture devient pour d'Arconville le substitut de cette partie manquante, elle constitue en même temps une recherche sur la nature de son identité mutilée. La voie autobiographique s'ouvre avec la rupture identitaire. Elle s'ouvre d'autant mieux que le rapport à soi est incité par le rapport à l'autre devenu pratiquement impossible. Un peu comme Montaigne qui a besoin de La Boétie (ou de l'absence de ce dernier) pour mener à bien son projet de connaissance de soi à travers ses *Essais*, ou comme Rousseau qui se cherche en vain dans ses relations ratées avec les autres, d'Arconville conçoit elle aussi, quoique de manière différente, l'expérience de soi dans le rapport à l'amitié. Comme le souligne Masud Khan, « de tout temps, l'être humain a éprouvé le besoin d'avoir une relation avec un autre que lui pour se connaître lui-même²⁵¹ ». Ce besoin de l'autre s'exprime de manière diverse dans l'œuvre de la présidente. Nous avons vu dans le premier chapitre que Madame d'Arconville favorise l'union des hommes au sein de la société, cette forme d'association étant propice

²⁴⁸ PRA, « Histoire de mon enfance », vol. III, p. 6.

²⁴⁹ PRA, « Mes souvenirs », vol. IX, p. 363-364.

²⁵⁰ PRA, « Sur moi », vol. XI, p. 229.

²⁵¹ Masud Khan, *Le soi caché*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1987, p. 135.

non seulement aux découvertes scientifiques, mais aussi au progrès moral. L'amitié est, pour l'auteure, la forme la plus achevée possible de l'union entre les hommes. On se rappelle notamment ce passage de la dédicace du traité *De l'amitié* que Madame d'Arconville adresse à sa sœur : « La confiance déchirait le voile, l'amitié fouillait dans le cœur, et nous trouvions dans l'aveu réciproque de nos faiblesses, de quoi découvrir celles des autres²⁵² ». L'on comprend mieux à la lumière du texte « Sur la mort de Mme d'Alleray » ce lien fusionnel qui unissait les deux sœurs et l'impact symbolique de la mort de Madame d'Alleray sur l'existence de la présidente. À cette mort à laquelle elle n'avait pas lieu de s'attendre « ayant trois ans de plus qu'elle²⁵³ », s'ajoute celles de ses nombreux amis : « Je les ai tous perdus, soit par mon grand âge, soit par la révolution, ce qui m'en rend la perte encore plus déchirante ; il ne me reste donc qu'à barbouiller les réflexions que mon imagination me dictera²⁵⁴ ». Il ne lui reste que l'écriture ; l'on ne s'étonne plus de lire une auteure de plus en plus repliée sur elle-même lorsqu'on constate que plus personne (ou presque) ne vient apaiser ses souffrances : « Voilà ma situation, que j'ose dire, qui est des plus tristes. J'aime à me persuader que si quelque âme charitable en était témoin, je lui ferais certainement pitié, mais je vois, avec douleur, que je ne l'inspire à presque personne²⁵⁵ ». La pitié qu'elle cherche vainement à susciter auprès des gens de son entourage dans ce passage est un excellent exemple d'une écriture qui se fait de plus en plus solipsiste. L'autre étant inatteignable, il force au repli sur soi. Il n'est toutefois pas improbable d'imaginer chez d'Arconville une forme d'écriture qui se voudrait, dans l'immédiat, centrée sur elle-même, mais qui, dans un futur plus ou moins éloigné, chercherait à inspirer la pitié chez un lecteur

²⁵² Geneviève Thiroux d'Arconville, « Dédicace », *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, dédicace non paginée.

²⁵³ *PRA*, « Sur la mort de Mme d'Alleray », vol. II, p. 177.

²⁵⁴ *PRA*, « Sur moi », vol. XI, p. 150-151.

²⁵⁵ *PRA*, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 17-18.

inconnu. De la même manière que Rousseau cherche à rétablir sa réputation auprès de la postérité, la matérialité des manuscrits porte également à croire que Madame d'Arconville désirait que ses écrits lui survivent.

Enfin, lorsque la solitude devient trop difficile à supporter, la présidente se tourne vers d'autres instances, telles que ses souvenirs, pour combler le vide qu'entraîne l'absence de l'autre :

Les maux cruels, inouïs et si l'on peut dire sans exemple que j'éprouve, ne me laissent de repos ni jour ni nuit, au point de n'être plus capable de lire ni d'écrire, ni même souvent de penser. Je n'ai donc plus de ressource, que de me rappeler les événements qui m'ont le plus frappée dans ma vie, soit agréables, soit affligeants. Ces derniers sont sans doute ceux qu'éprouvent les âmes sensibles, et j'étais de ce nombre pour mon malheur ; mais ils ne m'en sont pas moins chers. C'est donc vous souvenirs, si précieux à mon cœur que j'invoque dans ce moment, pour m'aider à supporter mes douleurs physiques et morales : venez donc charmes de ma vie, me retracer ces moments délicieux que le sentiment m'a fait éprouver, même lorsque je me trouvais dans les circonstances les plus fâcheuses ; car l'amitié en adoucit toujours la rigueur²⁵⁶.

Pascal Brissette explique, en mobilisant le cas particulier de Chateaubriand, que « c'est la souffrance qui provoque le besoin de se souvenir des temps heureux et c'est elle qui aiguillonne les facultés poétiques et permet au malheureux de revivre (en les écrivant) les moments clés d'une vie autrefois heureuse²⁵⁷ ». La souffrance est effectivement un élément central des récits de vie de la présidente. En fait, chaque fois (ou presque) que l'auteure quitte la rétrospection pour l'introspection immédiate, elle fait état de sa souffrance.

Ah ! pourquoi faut-il que je survive à une sœur qui m'était si chère, et dont la mort répand tant d'amertume sur le peu de jours qui me restent encore à passer sur la Terre, abrégez-les, ô mon Dieu, ou donnez-moi la force d'en faire au moins un bon usage, en les employant à profiter de votre indulgente miséricorde ; c'est donc avec les plus vives instances, que j'ose vous demander, de daigner m'accorder la grâce d'accepter avec soumission, et en esprit de pénitence, les malheurs dont vous m'accablez pour me purifier de toutes mes souillures, et me rendre digne d'aller me réunir à celle qui est l'objet de mes justes regrets, et dont je me flatte que les vertus lui ont mérité le bonheur éternel²⁵⁸.

²⁵⁶ PRA, « Des souvenirs », vol. VII, p. 336-337.

²⁵⁷ Pascal Brissette, *La malédiction littéraire. Du poète crotté au génie malheureux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2005, p. 267.

²⁵⁸ PRA, « La mort de Mme d'Alleray », vol. II, p. 179-180.

Cette fois, c'est dans un élan particulièrement lyrique que la présidente cherche quelque soutien auprès de Dieu. L'on constate ici un changement de registre : la religion est souvent mobilisée chez d'Arconville d'un point de vue social dans la mesure où elle permettrait de garder (ou de rétablir) l'ordre dans la société. Le passage ci-dessus, écrit sur le mode de la prière, évacue en quelque sorte la notion de « social ». Tout se passe entre Dieu et Madame d'Arconville (et le lecteur potentiel). Contrairement à la rigueur dogmatique qu'on lui connaît, d'Arconville s'épanche ici dans un univers tout spirituel. La solitude force vraisemblablement à un rapport nouveau à l'existence humaine. La mort de sa sœur éveille non seulement chez d'Arconville la douleur du deuil, mais aussi la conscience de sa propre mort qui devient de plus en plus imminente en raison de son vieil âge : « Je n'ai plus qu'un vide affreux à envisager, et l'attente d'une mort prochaine, attendu mon extrême vieillesse, qui seule peut mettre un terme à mes maux²⁵⁹ ». Cette conscience de la mort marque profondément le ton des journaux ; la présidente revient constamment sur l'évidence de sa mort prochaine. Mobilisant une véritable « poétique du dernier souffle²⁶⁰ », pour reprendre l'expression de P. Brissette, elle écrit :

Volume 3 : « Je commence un troisième volume, que ma grande vieillesse ne me permettra probablement pas d'achever²⁶¹. »

Volume 5 : « En commençant un quatrième volume de mes rêveries, je m'accusais de témérité d'oser l'entreprendre à 82 ans, ne pouvant espérer de le finir²⁶². »

Volume 6 : « En commençant mon cinquième volume, je n'espérais pas assurément pouvoir le terminer²⁶³. »

Volume 9 : « Qui m'aurait dit qu'à 83 ans, j'aurais pu finir mon huitième volume, que j'ai commencé pendant la convalescence d'une maladie très grave, et dont j'ai pensé mourir, m'aurait certainement fort surpris²⁶⁴. »

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 178-179.

²⁶⁰ Pascal Brissette, *op. cit.*

²⁶¹ *PRA*, « Avis à mes indulgents lecteurs », vol. III, p. 2.

²⁶² *PRA*, « Anecdote sur Jacques II et Mademoiselle Butler », vol. V, p. 3.

²⁶³ *PRA*, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 3.

Volume 11 : « Ma santé dépérissant de jour en jour, je ne croyais pas être en état de terminer mon dixième volume, j'en suis cependant venue à bout : j'ose même en commencer un onzième malgré l'état déplorable où je suis²⁶⁵. »

La mort, qu'elle soit imminente ou non, demeure dans bien des cas un motif suffisant pour déclencher la pratique de l'écriture de soi. On se rappelle Rousseau, notamment, qui envisageait le projet d'écrire ses *Rêveries* après qu'un chien danois l'ait renversé dans la rue et qu'une partie de la population l'ait cru mort. La lecture de sa propre nécrologie à la suite de cette supposée mort le décide enfin à prendre en main sa destinée posthume. On voit aussi, chez un auteur comme Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, une perception qui transcende la mort elle-même pour se prolonger au-delà du moment fatal :

Je reposerai au bord de la mer que j'ai tant aimée. Si je décède hors de France, je souhaite que mon corps ne soit rapporté dans ma patrie qu'après cinquante ans révolus d'une première inhumation [...] Un cadavre courant la poste me fait horreur ; des os blanchis et légers se transportent facilement : ils seront moins fatigués dans ce dernier voyage que quand je les traînais ça et là chargés de mes ennuis²⁶⁶.

C'est dans cette même optique que d'Arconville écrit à la toute fin de « Mes voyages » : « Mais maintenant, je suis au moins certaine qu'à l'exception du voyage de Montmartre, où l'on portera mon vieux cadavre, aucun autre grand chemin, et même peu de rues, ne jouiront de ma présence²⁶⁷ ». Le pas à franchir pour atteindre la mort semble tellement mince que la présidente arrive à visualiser sa propre dépouille. Elle arrive à se projeter au-delà même du moment final. Outre l'image macabre que ne manque pas de créer l'allusion à son cadavre, Madame d'Arconville montre qu'elle vit dans un isolement presque complet ne pouvant plus

²⁶⁴ PRA, « Préambule », vol. IX, p. 3.

²⁶⁵ PRA, « Préambule », vol. XI, p. 3.

²⁶⁶ François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Éditions Garnier frères, vol. I, 1947, p. 11.

²⁶⁷ PRA, « Mes voyages », vol. V, p. 291.

paraître que de temps à autre dans l'espace public, ce qui lui confère déjà une forme de mort sociale.

Tout se passe comme si les troubles de l'existence, les fortes émotions, telles que le deuil, et les circonstances difficiles du vieillissement avaient engagé Madame d'Arconville à renouveler les conditions de sa conception morale du monde pour une conception morale de l'intime. Non qu'elle raconte les dédales de sa vie intime – comme le fait par exemple Rousseau dans ses *Confessions* –, car elle n'entre jamais dans les détails de sa vie privée. En revanche, l'on s'engage, à la lecture de l'autobiographie, dans ce que l'on pourrait appeler « l'univers émotif » de la présidente. La plume de l'auteure semble épouser naturellement ses états d'âme et ses questionnements intérieurs. De fait, à la question que pose la présidente dans le texte « Sur la mort de Mme d'Alleray » : « Que vais-je devenir ? », s'en ajoute une autre, qui, dans le texte « Sur ma mélancolie », est davantage ancrée dans le présent : « Que me manque-t-il donc pour être heureuse²⁶⁸ ? ». L'on voit avec ces deux questions le glissement temporel qui s'opère dans la veine autobiographique. L'écriture devient l'occasion pour l'auteure de remettre en question son existence immédiate, de s'interroger, non plus sur l'expérience humaine en général, mais sur sa propre aventure existentielle qui tire à sa fin. L'on aurait envie de substituer à la pensée montaignienne « Que philosopher, c'est apprendre à mourir », celle qui convient mieux à l'idéologie de Madame d'Arconville : moraliser²⁶⁹, c'est apprendre à vivre et à mourir.

« Que me manque-t-il donc pour être heureuse ? ». Voilà une question qui rappelle celle que pose Lamartine dans son poème « Pourquoi mon âme est-elle triste²⁷⁰ ? ». La langue

²⁶⁸ PRA, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 6.

²⁶⁹ Au sens particulier de philosophie morale et non pas de pédagogie morale.

²⁷⁰ Alphonse de Lamartine, « Pourquoi mon âme est-elle triste », *Méditations poétiques*, Livre troisième, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1981, p. 291.

employée par d'Arconville pour peindre les circonstances de sa biographie prend de plus en plus les traits de celle qui sera utilisée par les romantiques. D'ailleurs, d'Arconville entreprend la rédaction des récits autobiographiques au moment où Chateaubriand publie *René* (1802), une œuvre marquée par l'ennui maladif et l'omniprésence de la mélancolie, et qui participe à l'émergence, au sein de la société postrévolutionnaire, du héros malade de son siècle. Si l'on ne peut réduire tout le projet autobiographique de Madame d'Arconville (ou même celui des journaux dans leur ensemble) à l'émergence de l'esthétique préromantique voire au mal du siècle prédominant dans la littérature du moment, il est au moins possible de saisir le glissement qui s'opère dans la façon dont elle représente l'existence humaine, et qui, effectivement, s'approche de celle d'un Chateaubriand pour qui tout est relié (ou presque) à la fatalité de la condition humaine. Aussi, au rationalisme figé des réflexions morales se substitue, dans les récits autobiographiques, un langage plus souple où la complaisance dans la description de la nature est autorisée :

Le mois de mai, ce mois charmant, où la nature semble renaître, m'inspire le désir de le célébrer, en me transportant pour quelques moments, à la campagne ; car ce n'est qu'aux champs, qu'on jouit de ces plaisirs purs et délicieux qu'on y goûte, je les ai connues et je les regrette à tous les instants ; je me rappelle encore avec ravissement le levé de l'aurore, lorsque le ciel était serein, le beau jour qu'elle annonçait répandait dans mon âme, une volupté douce, à laquelle je ne craignais pas de m'abandonner, parce qu'elle n'était point accompagnée de remords. Je la contemplais avec enthousiasme à mesure qu'elle s'élevait sur l'horizon qu'elle colorait par degré ; mais cette teinte était bientôt effacée par le soleil qu'elle avait devancé, et auquel elle avait servi de précurseur, son éclat éblouissant et majestueux, donne à tout l'univers en l'éclairant une nouvelle existence, la terre paraît se renouveler, les fleurs s'ouvrent à son aspect ; les timides oiseaux, dont les chants s'entendaient à peine à la vue de l'aurore, dès qu'il paraît, forment à l'envi le chœur le plus harmonieux, pour lui rendre hommage ; ce moment m'a toujours transportée de plaisir²⁷¹.

Ce passage est un bon exemple des constants va-et-vient temporels que l'on décèle dans la veine autobiographique. L'on constate ici que la présidente change brusquement de temps verbal : elle commence son récit au présent (« je les regrette à tous les instants ») et glisse presque naturellement dans l'imparfait (« annonçait », « répandait », « colorait », etc.) pour

²⁷¹ PRA, « Sur la campagne », vol. VI, p. 261-263.

revenir à la toute fin de l'extrait au présent (« ce moment m'a toujours transportée »). Le rythme interne de la veine autobiographique, en plus de concilier le passé et le présent, est marqué par une véritable tension intellectuelle : il s'agit à vrai dire d'un combat entre un rationalisme tenace et une sensibilité toute nouvelle qui prend sa source dans le *moi* de l'auteure. L'on remarque, par exemple, dans la citation ci-dessus, que l'auteure se risque à « moraliser », même brièvement, la « volupté douce » qu'elle ressent face à l'aurore, mais elle revient rapidement à sa description contemplative des lieux. Il en est de même ici :

Assis au pied d'un chêne dont l'existence a près d'un siècle, le repos qu'on y goûte, les idées fraîches et paisibles que cette solitude délicieuse inspire à un tête à tête, entre deux êtres de différents sexes, pourraient y devenir dangereux ; mais une société intéressante en augmente encore le charme, et ne nous laisse rien à désirer²⁷².

Dans une perspective plus générale, l'on observe un changement radical entre des textes comme « Histoire de mon enfance » et « Sur ma mélancolie » : la description morale, dans le deuxième texte, est mise de côté pour un lyrisme éclatant et une omniprésence de la mélancolie. L'on ne saurait toutefois retracer une évolution parfaitement linéaire de la pratique autobiographique de Madame d'Arconville qui, malgré certaines tendances plus générales, se présente de manière tout à fait décousue.

Le nouveau regard que l'auteure porte sur l'existence humaine, et, partant, sur elle-même, fait naître ce mouvement qui oscille entre l'intérieur (le *moi* émotif) et l'extérieur (le *moi* moralisateur), entre l'immédiat et la rétrospection. Le *moi* exclu, dépouillé de ses fonctions sociales et même amicales, cherche un réconfort dans cet être déchu que seule la mémoire peut réanimer : « Je menais la vie la plus agréable, comment ne la pas regretter à chaque instant. Tout cela est passé, sans aucun espoir de retour ; tout est perdu pour moi, il n'y a que ma mémoire qui en a conservé le souvenir, devenu déchirant par le vide affreux qui

²⁷² *Ibid.*, p. 265-266.

le remplace²⁷³ ». La rupture identitaire est à ce point consommée chez d'Arconville que la (re)construction de son identité – qui semblait dès le premier texte être le rôle principal de la veine autobiographique – se solde par un échec. À la question « Que vais-je devenir ? », l'on serait tenté de répondre : l'ombre d'elle-même. La mort de Madame d'Alleray correspond chez la présidente à sa mort symbolique : « Je ne vis donc, que par mes souvenirs²⁷⁴ ». Le présent n'engendre plus que la souffrance :

La tristesse et l'ennui m'accablent à un tel point, qu'à peine suis-je capable de penser. Le passé ne me rappelle que des regrets ; le présent que des chagrins qui se renouvellent à chaque instant, et l'avenir, que des maux physiques et moraux, jusqu'au moment où la bienfaisante nature m'en délivrera par la mort²⁷⁵.

Visiblement, il ne s'agit plus pour d'Arconville de vivre, mais bien de survivre en attendant la mort qui semble déjà s'être emparée d'une partie d'elle :

Je ne vis plus que de chagrins depuis ces pertes multipliées. La vie est devenue pour moi un fardeau insupportable ; mes souvenirs me tuent, je les regretterais cependant s'ils sortaient de ma mémoire ; j'aime au moins encore en idée, je me rappelle ces moments délicieux, dont ils m'ont fait jouir, je les goûte ; mes souvenirs me les rendent présents ; car mon corps et mes sens flétris, par l'âge ne sont que l'enveloppe d'une âme susceptible encore, malgré mes vieux ans de tous les sentiments, dont elle était capable dans ma jeunesse, je n'ai plus rien à aimer et j'en ai le même besoin sans pouvoir le satisfaire. Je sens cette privation, à tous les instants de ma vie, et je douterais quelquefois de mon existence si mes mouvements corporels ne me la rappelaient car on est mort dès qu'on n'aime plus²⁷⁶.

La présidente vit – survit – dans un monde qui n'est plus fait pour elle. En rétrospective, et pour reprendre l'expression célèbre de Victor Hugo, on aurait envie de lire ces derniers textes « comme on lirait le livre d'un mort²⁷⁷ ».

²⁷³ PRA, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 14.

²⁷⁴ PRA, « Mes souvenirs », vol. IX, p. 366.

²⁷⁵ PRA, « Sur ma mélancolie », vol. VI, p. 4.

²⁷⁶ PRA, « Mes souvenirs », vol. IX, p. 364-366.

²⁷⁷ Victor Hugo, *Les contemplations*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1943, p. 27.

Conclusion

En somme, si l'auteure tend à reprendre le même paradigme que dans ses textes de réflexions morales, surtout avec « Histoire de mon enfance », l'on remarque qu'elle quitte peu à peu ce modèle. La morale s'infléchit au contact de l'autobiographie en une morale réflexive ; les questionnements de la présidente sur l'existence humaine se concentrent davantage sur sa propre réalité. Rappelant en quelque sorte l'empirisme des Lumières où l'expérience, plus que la pensée, est déterminante, la morale dans l'œuvre de d'Arconville se construit, ou se déconstruit pour se reconstruire, au contact de l'existence et se transforme en fonction des changements qu'elle occasionne.

La veine autobiographique, au final, permet de mesurer l'importance que prend la morale dans la conception que se fait Madame d'Arconville de l'existence humaine. L'on comprend à la lumière de ces textes que la morale est bien plus, chez d'Arconville, qu'un simple programme littéraire ou même une vague mission de se rendre utile au bien commun. Elle constitue chez la présidente une façon de comprendre et de s'expliquer la condition humaine ; c'est pourquoi on la retrouve partout dans l'œuvre. Bien plus qu'une manière de vivre, la morale, telle qu'elle se donne à voir dans les textes de Madame d'Arconville, est une manière d'être.

CONCLUSION

Dans le but d'approfondir la compréhension que nous avons de l'œuvre, si peu connue, de Madame d'Arconville, cette thèse avait pour principal objectif d'analyser les infléchissements de la pensée morale de l'auteure de l'apogée des Lumières aux premiers balbutiements préromantiques. Nous avons constaté, au cours de cette étude, qu'un changement considérable s'est produit dans la posture qu'adopte l'auteure dès le premier cahier des manuscrits, modifiant graduellement la perspective à partir de laquelle Madame d'Arconville conçoit l'existence humaine.

Arrivés au terme de ce parcours, il convient de rappeler les points importants de notre analyse. L'étude de la réflexion morale chez Madame d'Arconville supposait une analyse préalable de sa conception de l'existence humaine. Ainsi, le premier chapitre visait principalement à dresser, d'un point de vue idéologique, le portrait général de la morale de l'auteure. En nous appuyant sur quelques études menées sur l'œuvre de la présidente, notamment celles de Marie-Laure Girou Swiderski et d'Émilie Joly, nous avons constaté que malgré l'influence classique d'un pessimisme anthropologique sur la pensée morale de l'auteure, ses réflexions s'imprègnent davantage de l'optimisme des Lumières pour la perfectibilité humaine. En dépit de cet immense théâtre du monde où l'hypocrisie et les jeux de masques sont à la base des relations sociales, Madame d'Arconville fait sienne l'idée, généralisée au XVIII^e siècle, selon laquelle l'homme est un être réformable et capable de se perfectionner, et par extension, de perfectionner le monde dans lequel il vit. Bien que la plupart des hommes cachent leurs réelles intentions sous des masques et se donnent à voir

sous les traits déguisés de la vertu, d'Arconville ne cesse de promouvoir la transparence des relations humaines et l'union des hommes au sein de la société.

Le « nous » est placé au centre de sa réflexion, et la moraliste souligne en ce sens que l'individu doit être capable de restreindre ses intérêts qui tendent à s'opposer au bonheur de tous. Bien que l'amour-propre entraîne les hommes au-delà de certaines limites (selon une perspective scientifique²⁷⁸), la présidente d'Arconville s'en méfie grandement puisque, par définition, il se dresse contre ce projet collectif. Elle privilégie une sorte d'équilibre social dans lequel l'utilité au bien commun constitue la clef des relations sociales puisqu'elle englobe les intérêts particuliers et généraux. Il s'agit, en d'autres mots, d'un terrain d'entente entre l'individu et l'autre dans lequel chacun trouve son compte. Sans explicitement tomber dans la politique, nous avons pu constater une certaine similarité entre la vision morale de Madame d'Arconville qui place l'intérêt général au centre de sa réflexion et la conception politique qu'élabore Rousseau dans son *Contrat social*. Chez d'Arconville, toutefois, c'est l'idée de progrès qui demeure la motivation principale pour contenir l'amour-propre de chacun et viser le bonheur collectif. Il s'agit en somme d'une morale marquée par l'austérité et par le contrôle que l'homme doit exercer à la fois sur lui-même et sur le monde dont il cherche à comprendre les mécanismes.

Le deuxième chapitre était consacré à l'étude comparative des *Pensées et réflexions morales sur divers sujets* (1760) et des *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville* (1801), de manière à scruter les idées véhiculées, la rhétorique et la posture de l'auteure dans le but d'évaluer l'infléchissement de sa réflexion morale. Mais avant d'entrer dans le vif de notre analyse, l'on devait d'abord faire le point sur un certain nombre de questions. En effet,

²⁷⁸ Rappelons cette idée, chez d'Arconville, selon laquelle l'amour-propre, en flattant l'orgueil des hommes, peut contribuer au bien commun en les motivant à poursuivre leurs recherches scientifiques.

puisque l'anonymat est abandonné à la rédaction des manuscrits, il convenait de s'interroger sur le type d'échange que voulait établir Madame d'Arconville avec le lecteur. Plusieurs hypothèses ont été soulevées, mais il est impossible de régler la question avec certitude. Si Madame d'Arconville invoque à maintes reprises ses lecteurs familiers, rien n'indique en revanche qu'elle rejette l'idée d'un lectorat posthume. Il n'empêche que ce ne serait pas la première fois qu'un auteur aurait recours à de telles stratégies rhétoriques pour légitimer son œuvre dans la sphère intellectuelle. Nous n'avons qu'à penser à Montaigne qui affirme composer ses *Essais* à des fins « domestique et privée²⁷⁹ », ou même à Rousseau qui déclare, dans ses *Rêveries*, n'écrire que pour lui-même. Par ailleurs, le *topos* de la modestie affectée est abondamment employé chez les femmes auteures de l'époque, notamment chez Madame de Staal qui écrit dans ses mémoires : « Je ne me flatte pas que les événements de ma vie méritent jamais l'attention de personne ; et si je me donne la peine de les écrire, ce n'est que pour m'amuser par le souvenir des choses qui m'ont intéressée²⁸⁰ ». Madame d'Arconville, quant à elle, oscille visiblement, dès le premier volume des manuscrits, entre un lectorat public et un lectorat privé, quoiqu'elle semble, vers la fin du même cahier, privilégier le second.

Une chose demeure sans équivoque, et ce, quel que soit le lectorat envisagé par la présidente : le discours des *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville* est profondément marqué par le *moi* de l'auteure, se distinguant ainsi des *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*. Quoique sur le plan idéologique, la présidente demeure fidèle aux *Pensées* de 1760, l'on constate, à partir du neuvième texte du cahier « Sur la misanthropie », un changement majeur sur le plan discursif. En effet, si, par exemple, l'auteure envisage

²⁷⁹ Montaigne, « Au lecteur », *Essais*, Paris, Le livre de poche, 2001, p. 53.

²⁸⁰ Madame de Staal, « Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même », dans Catriona Seth, *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 65.

toujours les passions sous leur aspect destructeur, les textes manuscrits portent la trace de plus en plus évidente du *moi* de l'auteure qui puise, à certains moments, l'*exemplum* à même sa biographie. La posture autoritaire de moraliste qu'elle avait adoptée dès le premier traité de morale se renouvelle peu à peu, dans les manuscrits, en une posture plus personnelle. En ce sens, il devient évident, plus on avance dans la lecture que l'univers des manuscrits est particulier et qu'il se distingue largement de l'œuvre publiée. Les chercheurs qui se sont intéressés aux manuscrits de Madame d'Arconville ont souligné, dans la majorité des cas, la remarquable diversité des thèmes étudiés par l'auteure, voyant dans les manuscrits une œuvre particulièrement polymorphe. Pourtant, malgré l'extrême diversité des sujets étudiés, l'on décèle une ligne directrice à ce projet d'écriture qui trouve sa source dans le *moi* de l'auteure. Il s'agit d'une œuvre qui gravite, pour ainsi dire, autour du *moi* de Madame d'Arconville et qui répond parfaitement au titre qui, malgré ses quatre inflexions, conserve toujours le nom de la présidente. La spontanéité à laquelle est contrainte d'Arconville, la démarche quelque peu aléatoire qui en découle, le caractère plus personnel de l'écriture et le *besoin* d'écrire qui se substitue au *devoir* d'écrire permettent de constater une certaine familiarité avec la pratique du journal. Ces derniers textes prennent effectivement – et de manière plus assumée dès le deuxième cahier – la forme du journal personnel ; la présidente fait ainsi cohabiter ses expériences personnelles avec ses réflexions morales.

Ce mouvement de plus en plus personnel que l'on décèle dans le premier cahier des journaux, incitait à poursuivre notre investigation dans cette direction afin de mesurer l'impact de ce *moi* sur la perspective morale de Madame d'Arconville. Au sein de cet univers discursif particulièrement propice à l'épanchement du *moi* de l'auteure, l'on retrouve, dans une sorte de mise en abyme autobiographique, les neuf récits de vie dans lesquels l'introspection est menée à son apogée. Il convenait de prolonger l'analyse au sein de ces

textes, car non seulement on retrouve la perspective plus personnelle que l'on a déjà constatée au sein du premier volume, mais l'objet des réflexions de l'auteure est cette fois directement en prise sur ses expériences personnelles ; dédoublant de cette façon le *moi* de la présidente. L'on a vu, dans le troisième chapitre, que même si ces textes reprennent en partie le modèle de la réflexion morale, puisque l'auteure parsème des leçons de morale propres à instruire et même à corriger les hommes ; les réflexions de la présidente s'enlisent peu à peu dans ce que nous avons appelé une morale réflexive, c'est-à-dire une morale davantage centrée sur les malheurs existentiels qui affligent l'auteure au terme de sa vie. Si l'existence humaine est toujours au centre des réflexions de l'auteure, il ne s'agit plus en revanche, au sein des récits autobiographiques, de guider les hommes sur le sinueux chemin de l'aventure humaine, mais il s'agit plutôt, pour Madame d'Arconville, d'apprendre à vivre, dans la solitude et l'accablement, les derniers moments de son existence. Le caractère social de la morale, tel que l'avait toujours considéré la présidente, s'infléchit au contact de l'autobiographie en prenant sa source dans la nature éminemment personnelle de l'entreprise.

En somme, les infléchissements de la réflexion morale chez Madame d'Arconville montrent qu'il s'agit pour l'auteure d'une perspective à partir de laquelle elle appréhende le monde et l'expérience humaine plutôt qu'un simple modèle de vie qu'elle se plairait à prescrire. La morale chez d'Arconville relève ainsi d'une conception empirique dans la mesure où elle puise à même la nature humaine la source de ses principes moraux. C'est pourquoi d'ailleurs la morale, telle qu'elle est conçue par la présidente, est si malléable : elle se modifie au même rythme que l'existence. Dans cette mesure, l'œuvre de Madame d'Arconville représente un cheminement intéressant du point de vue de l'individu, depuis le « moi haïssable » (Pascal) du XVII^e siècle jusqu'à l'essor de l'individualisme au XIX^e siècle. De fait, si, dans les traités de morale publiés au cours de la décennie 1760, l'auteure adopte

un modèle plus pragmatique, près des moralistes classiques, elle bifurque de cette voie dans les manuscrits et s'approche davantage d'une vision romantique de l'existence humaine. Les journaux de Madame d'Arconville symbolisent bien le mouvement égotique, de plus en plus affirmé avec l'émergence de l'esthétique préromantique.

Cette thèse ouvre la voie à plusieurs questionnements. L'on pourrait, par exemple, se demander, au terme de cette étude, si les manuscrits de fin de vie de Madame d'Arconville ne participeraient pas, à leur manière, au triomphe du *moi* de ce début de siècle. D'ailleurs, le lyrisme mélancolique des récits autobiographiques rappelle, dans une certaine mesure, le lyrisme mélancolique d'un Chateaubriand ou d'un Lamartine. Mais il ne faudrait pas oublier que les récits autobiographiques ne constituent qu'une partie d'un ensemble de textes qui les dépassent largement. Il faudrait voir avant tout jusqu'à quel degré les textes autobiographiques sont représentatifs de l'ensemble des manuscrits. Quoiqu'intéressante, il semble que cette voie constitue un piège qu'il faudrait aborder avec nuance, car les écrits de Madame d'Arconville révèlent une complexité temporelle faisant se répondre les XVII^e et XVIII^e siècles, et même, on l'a vu avec l'autobiographie, le XIX^e siècle. Les nombreuses traditions tant littéraires que philosophiques, scientifiques et morales s'emboîtent les unes aux autres au sein de l'œuvre plutôt qu'elles ne se succèdent. Dans cette optique, plutôt que de relever de la sensibilité préromantique de ce début de siècle, l'on pourrait se demander si les journaux de la présidente ne correspondraient pas davantage à un croisement entre l'émergence de cette nouvelle sensibilité, que l'on voit notamment dans l'autobiographie, et la propension de l'auteure pour le pessimisme augustinien, car comme le souligne Emmanuelle Tabet, « la représentation romantique de la mélancolie est issue d'une vision augustinienne de l'homme qui voit dans l'inquiétude et dans une insatisfaction essentielle la

marque propre de l'homme déchu²⁸¹ ». Ainsi, plutôt que d'être un simple aboutissement linéaire qui tendrait vers la sensibilité préromantique, les manuscrits de fin de vie de Madame d'Arconville constitueraient un amalgame des différentes traditions qui ont façonné sa réflexion morale.

²⁸¹ Emmanuelle Tabet, *Chateaubriand et le XVIII^e siècle. Mémoire et création littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 16.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

THIROUX D'ARCONVILLE, Geneviève, *Avis d'un père à sa fille, par le marquis d'Halifax*, Londres, 1756.

_____, *Leçons de chymie, propres à perfectionner la physique, le commerce et les arts*, Paris, 1759.

_____, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, Avignon (Paris), 1760.

_____, *De l'amitié*, Amsterdam (Paris), 1761.

_____, *Des passions*, Londres (Paris), 1764.

_____, *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, Paris, 1766.

_____, *Mémoires de Mademoiselle de Valcourt*, Paris, 1767.

_____, *Vie du Cardinal d'Ossat, avec le discours de ce prélat sur la Ligue*, Paris, 1771.

_____, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, 3 volumes, 1775.

_____, *Mélanges de littérature, de morale et de physique*, Amsterdam, 7 volumes, 1775.

_____, *Histoire de François II, roi de France et d'Écosse*, Paris, 1783.

_____, *Pensées, réflexions et anecdotes de Mme d'Arconville*, 12 volumes, Archives et collections spéciales de l'Université d'Ottawa, 1801-1805.

ŒUVRES LITTÉRAIRES DIVERSES

BOHM, Sophie de, *Prisonnière sous la Terreur. Mémoires d'une captive en 1793*, Paris, Cosmopole, 2001.

BRETONNE, Restif de la, « Les nuits de Paris », *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006 [1990].

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Éditions Garnier frères, 6 volumes, 1947.

_____, *Essai sur les révolutions ; suivi du Génie du christianisme*, Paris, Gallimard, 1978.

D'ALEMBERT, « Le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* », *Œuvres complètes de d'Alembert*, Genève, Slatkine, tome I, 1967.

DELILLE, Jacques, *Les jardins, ou l'art d'embellir les paysages. Poème par M. l'abbé de Lille, de l'Académie Française, VI^e édition*, Londres, 1796.

DIDEROT, Denis, « Essai sur les règnes de Claude et de Néron », dans *Œuvres complètes de Diderot : Philosophie*, 3 volumes, Paris, J. Claye, 1875.

HUGO, Victor, *Les contemplations*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1943.

JOUBERT, Joseph, *Carnets*, Paris, Gallimard, 1938.

LA BRUYÈRE, *Les caractères*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1975 [1965].

LAMARTINE, Alphonse De, *Méditations poétiques*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1981.

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes et réflexions diverses*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1976.

LE TOURNEUR, Pierre, *Œuvres diverses du Docteur Young*, Paris, 1769-1770.

LIGNE, Charles-Joseph de, *Fragments sur l'histoire de ma vie*, Paris, Plon, 1928.

MERCIER, Louis Sébastien, « Le Tableau de Paris », *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006 [1990].

_____, *Mon bonnet de nuit ; suivi de Du théâtre*, Paris, Mercure de France, 1999 [1784-1785].

MONTAIGNE, *Essais*, Paris, Le livre de poche, 2001.

MONTESQUIEU, *Les lettres persanes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2003 [1973].

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2001, 256 p.

_____, *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Alexis Eymery, Libraire, rue de Mazarine, 1819.

_____, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 2008.

_____, *Les confessions*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1973 [1959].

_____, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1972.

STAAL, Madame de, « Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même », dans Catriona Seth, *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013.

ÉTUDES PORTANT SUR L'ŒUVRE DE MADAME D'ARCONVILLE

AUDY-TROTTIER, Andréane, « Éducation de la jeunesse et plaisir de la fiction chez Geneviève Thiroux d'Arconville », *Les plaisirs et les jours*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 179-191.

BADINTER, Élisabeth, « Lever le voile de l'anonymat », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 7-10.

BRET, Patrice, « La face cachée des Lumières : à la découverte de Madame d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 11-17.

_____, VAN TIGGELEN, Brigitte (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011

CANDLER HAYES, Julie, « From anonymity to autobiography : Mme d'Arconville's self-fashionings », *The Romanic Review*, vol. 103, n° 3-4, 2012, p. 381-397.

_____, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 123-133.

_____, « Friendship and the female moralist », *Studies in Eighteenth Century Culture*, vol. 39, 2010, p. 171-189.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure, « D'intéressantes "retrouvailles" : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *Dix-huitième siècle*, n° 46, 2014, p. 235-251.

_____, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 21-33.

_____, « Écrire à tout prix », La présidente d'Arconville, polygraphe (1720-1805) », *Inventaire raisonné des écrits féminins non fictionnels du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, [En ligne] <http://aix1.uottawa.ca/~margirou/index.htm>.

_____, « Vivre la Révolution. L'incidence de la Révolution sur la carrière et la vie de trois femmes de lettres », dans Marie-France Brive (dir.), *Les femmes et la Révolution française. L'individuel et le social. Apparitions et représentations*, Paris, Presses universitaires du Mirail, 1990, p. 239-249.

JOLY, Émilie, « Entre analyse des cœurs et sciences des corps : la question de la corruption physique et morale chez Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) », Marc André BERNIER, Marie-Laure GIROU SWIDERSKI (dir.), mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Université d'Ottawa, 2013.

PELLEGRIN, Nicole, « “Ce génie observateur.” Remarques sur trois ouvrages historiques de Madame Thiroux d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 135-146.

VAN TIGGELEN, Brigitte, « Entre anonymat et traduction : la carrière d'une femme en sciences », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 93-107.

OUVRAGES CRITIQUES

BADINTER, Élisabeth, *Les passions intellectuelles II. Exigence de dignité (1751-1762)*, Paris, Fayard, 1992.

BEAULIEU, Jean-Philippe (dir.), *Jeu de masques. Les femmes et le travestissement textuel (1500-1940)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, 2011.

BLANCHOT, Maurice, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, 1959.

BOUCHER, Geneviève, *Écrire le temps. Les tableaux urbains de Louis Sébastien Mercier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

BRISSETTE, Pascal, *La malédiction littéraire. Du poète crotté au génie malheureux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.

BRUNN, Alain, *Le laboratoire moraliste*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

CASSIRER, Ernst, *La philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1966.

CORNILLIAT, François, « Éthique et sophistique : de Platon à Montaigne », dans François

CORNILLIAT et Richard LOCKWOOD (dir.), *Ethos et Pathos. Le statut du sujet rhétorique*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 79-92.

DESJARDINS, Lucie, « Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain », *Tangence*, n° 77, hiver 2005, p. 143-155.

DESROSIERS-BONIN, Diane, « Le masque du *Rieur de la cour* de Suzanne de Nervèze », *Tangence*, n° 77, hiver 2005, p. 129-142.

FOURNIER, Michel, *Généalogie du roman. Émergence d'une formation culturelle au XVII^e siècle en France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006.

GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 2002 [1987].

_____, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 1982.

GILOT, Michel, SGARD, Jean, « La vie intérieure et les mots », dans Paul VIALLANEIX (dir.), *Le préromantisme : hypothèque et hypothèse ?* Paris, Klincksieck, 1975, p. 509-528.

GUITTON, Edouard, « À propos du projet “descriptif” de Rousseau dans les *Rêveries* : variations sur un préfixe », dans Paul VIALLANEIX (dir.), *Le préromantisme : hypothèque et hypothèse ?* Paris, Klincksieck, 1975, p.228-236.

GUSDORF, Georges, *Lignes de vie I. Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1991.

KEILHAUER, Annette, *Vieillir au féminin et écriture autobiographique*, Clermont-Ferrand, Presses universitaire Blaise Pascal, 2007.

LANDOU, Pierre, « L'utilité contre le mérite ? », dans Jacques BAILLÉ (dir.), *Du mot au concept. Utilité*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2012, p. 25-37.

LEJEUNE, Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

_____, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, 2005.

_____, Bogaert, Catherine, *Le journal intime, Histoire et anthologie*, Paris, Les éditions Textuel, 2006.

MAINGUENEAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.

_____, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997.

MEIZOZ, Jérôme, *La fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011.

_____, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007.

MEYER, Michel, *Principia rhetorica*, Paris, Fayard, 2008.

_____, *Principia moralia*, Paris, Fayard, 2013.

MINSKI, Alexander, *Le préromantisme*, Paris, Armand Colin, 1998.

MONGLOND, André, *Le préromantisme français*, Genève, Slatkine Reprints, 2000 [1930].

MORTIER, Roger, *L'originalité. Une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Librairie Droz, 1982.

REGUIG-NAYA, Delphine, *Le corps des idées. Pensées et poétiques du langage dans l'augustinisme de Port-Royal. Arnauld, Nicole, Pascal, Mme de La Fayette, Racine*, Paris, Honoré Champion, 2007.

RENAUD, Jean, *La littérature du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994.

RICKEN, Ulrich, « Réflexions du XVIII^e siècle sur "l'abus des mots" », *Mots*, mars 1982, n° 4, p. 29-45.

SETH, Catriona, *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013.

STAROBINSKI, Jean, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1971.

TABET, Emmanuelle, *Chateaubriand et le XVII^e siècle. Mémoire et création littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2002.

VAN DELFT, Louis, *Le moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, librairie Droz, 1982.

_____, *Les moralistes. Une apologie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2008.

VAN GORP, Hendrick, DELABASTITA, Dirk, D'HULST, Lieven, GHESQUIERE, Rita, GRUTMAN, Rainier, LEGROS, Georges, *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2005.

VIALLANEIX, Paul (dir.), *Le préromantisme : hypothèque ou hypothèse ?* Paris, Klincksieck, 1975.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

LISTE SÉLECTIVE DES ÉTUDES CONTEMPORAINES MENÉES JUSQU'À PRÉSENT SUR L'ŒUVRE DE MADAME D'ARCONVILLE

AUDY-TROTTIER, Andréane, « Éducation de la jeunesse et plaisir de la fiction chez Geneviève Thiroux d'Arconville », *Les plaisirs et les jours*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 179-191.

BADINTER, Élisabeth, « Lever le voile de l'anonymat », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 7-10.

_____, *Les passions intellectuelles III. Volonté de pouvoir (1762-1778)*, Paris, Fayard, 2002, p. 251-254.

BARDEZ, Élisabeth, « Madame d'Arconville et les sciences. Raison ou résonance ? », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 35-52.

_____, « Au fil de ses ouvrages anonymes, Madame Thiroux d'Arconville, femme de lettres et chimiste éclairée », *Revue d'histoire de pharmacie*, LVII, n° 363, 2009, p. 255-266.

BERNIER, Marc André, GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure (dir.), *Un esprit des Lumières. Mme d'Arconville, femme de lettres et femme de sciences*, Oxford, Voltaire Foundation, (à paraître).

BLONDAT, Anne, « Deux historiennes de l'Ancien Régime : Mlle de Lussan (1682-1758) et Mme Thiroux d'Arconville (1720-1805) », mémoire de maîtrise, Alain CABANTOUS et Nicole PELLEGRIN (dir.), Université Paris-I, 2004.

BRET, Patrice, VAN TIGGELEN, Brigitte (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011.

_____, « La face cachée des Lumières : à la découverte de Madame d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 11-17.

_____, « Une femme de sciences à l'ombre des Lumières, Mme d'Arconville », *Pour la science*, n° 402, avril, 2011.

_____, « Mme d'Arconville, Marie Geneviève Charlotte (1720-1805) », *New dictionary of science biography*, Farmington Hills, MI, Charles Scribner's Sons/Thomson Gale, 2008, t. 1, p. 91-92.

CANDLER-HAYES, Julie, « From anonymity to autobiography : Mme d'Arconville's self-fashionings », *The Romantic Review*, vol. 103, n° 3-4, 2012, p. 381-397.

_____, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 123-133.

_____, « Friendship and the female moralist », *Studies in Eighteenth Century Culture*, vol. 39, 2010, p. 171-189.

CARLYLE, Margaret, « Femme de sciences, femme d'esprit : "Le Traducteur des *Leçons de Chymie*" », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 71-91.

COINTRE, Annie, HAVELANGE, Isabelle, « La Présidente d'Arconville et les traductions de *Advice to a Daughter* du marquis d'Halifax », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 111-122.

GARGAM, Adeline, *Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, 2 vol., Paris, Honoré Champion, 2013.

_____, « Savoirs mondains, savoirs savants : les femmes et leurs cabinets de curiosité au siècle des Lumières », *Genre et Histoire*, n° 5, 2009, [« Mme Thiroux d'Arconville : du cabinet laboratoire aux recherches sur la putréfaction », p. 12-16].

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure, « D'intéressantes "retrouvailles" : la seconde carrière de trois femmes de lettres », *Dix-huitième siècle*, n° 46, 2014, p. 235-251.

_____, « La présidente d'Arconville, une femme des Lumières ? », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 21-33.

_____, « Écrire à tout prix », *La présidente d'Arconville, polygraphe (1720-1805)*, *Inventaire raisonné des écrits féminins non fictionnels du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, [En ligne] <http://aix1.uottawa.ca/~margirou/index.htm>.

_____, « Vivre la Révolution. L'incidence de la Révolution sur la carrière et la vie de trois femmes de lettres », dans Marie-France Brive (dir.), *Les femmes et la Révolution française. L'individuel et le social. Apparitions et représentations*, Paris, Presses universitaires du Mirail, 1990, p. 239-249.

JOLY, Émilie, « Entre analyse des cœurs et sciences des corps : la question de la corruption physique et morale chez Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) », mémoire de

maîtrise, Marc André BERNIER, Marie-Laure GIROU SWIDERSKI (dir.), Université du Québec à Trois-Rivières, Université d'Ottawa, 2013.

PELLEGRIN, Nicole, « “Ce génie observateur.” Remarques sur trois ouvrages historiques de Madame Thiroux d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 135-146.

_____, « L'histoire et son annotation. La mise en scène des sources par trois historiennes du XVIII^e siècle : Lussan, Thiroux, Keralio », dans Sylvie STEINBERG et Jean-Claude ARNOULD (dir.), *Les femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Mont-saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, [Mme d'Arconville, p. 283-289].

PIERETTI, Marie-Pascale, « Woman writers and translation in Eighteenth Century France », *French Review*, vol. 75, n° 3, 2002, p. 474-488.

POIRIER, Jean-Pierre, *Histoire des femmes de science en France. Du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 2002, [Mme d'Arconville, p. 265-272].

RATTNER GELBART, Nina, « Splendeur et squelettes : la “traduction” anatomique de Madame Thiroux d'Arconville », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 55-70.

VAN TIGGELEN, Brigitte, « Entre anonymat et traduction : la carrière d'une femme en sciences », dans Patrice BRET et Brigitte VAN TIGGELEN (dir.), *Madame d'Arconville. Femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 93-107.

ANNEXE

Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales de Mme d'Arconville*, vol. 1, 1801.

- « Sur l'amour propre » (1-13)
- « Sur la nature et l'art » (14-18)
- « Sur la guerre » (18-25)
- « Sur le mariage » (25-54)
- « Sur la constance et l'inconstance » (54-65)
- « De la hauteur de la vanité » (65-71)
- « Sur la coquetterie » (71-79)
- « Sur la reconnaissance et l'ingratitude » (79-88)
- « Sur la misanthropie » (89-97)
- « Sur la mélancolie » (97-109)
- « Sur la prudence » (109-113)
- « Sur la bravoure et le courage » (114-118)
- « Sur la paresse » (118-127)
- « Sur les prétentions » (127-136)
- « Sur le plaisir et le bonheur » (136-143)
- « Sur le chagrin et le malheur » (145-153)
- « Sur la peur » (153-162)
- « Sur l'observation » (162-177)
- « Sur la politique » (177-188)
- « Sur le génie et l'esprit » (188-209)
- « Sur l'éducation » (209-223)
- « Sur l'Histoire » (224-236)
- « Sur les romans » (236-248)
- « Sur les spectacles » (248-276)
- « Sur la musique et la danse » (277-288)
- « Sur la médiocrité » (288-300)
- « Sur la solitude » (300-309)
- « Sur l'illusion » (309-327)
- « Sur le préjugé » (327-337)
- « Sur la séduction » (338-349)
- « Sur la liberté » (349-359)
- « Sur l'activité et la paresse » (359-369)
- « Sur l'avarice et la prodigalité » (369-381)
- « Sur l'humeur » (382-393)
- Pages vides et table des matières (393-399)
- « Sur la franchise » (399-409)
- « Par Madame d'Alleray à son mari pour lors lieutenant civil mais qui allait quitter cette charge » (411-415)
- « Épître présentée à Madame Angran d'Alleray, par Monsieur Chambert, le 28 avril 1801 (8 floréal an 9) » (417-426)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
État de la question	7
Problématique	9
CHAPITRE 1	
La conception morale de l'existence humaine chez Madame d'Arconville	15
Entre individualité et collectivité	15
L'anonymat au service de la morale	31
Conclusion	38
CHAPITRE 2	
De l'œuvre publiée à l'œuvre manuscrite : l'évolution du discours moral	40
Étude comparative des <i>Pensées</i> de 1760 et de celles de 1801	40
I. Le modèle des « Pensées et réflexions morales »	43
II. Les modulations de la posture de l'auteure	50
La nature des <i>Pensées, réflexions et anecdotes</i>	58
Conclusion	67
CHAPITRE 3 :	
La perspective morale et l'écriture de soi dans les <i>Pensées, réflexions et anecdotes</i>	69
Les récits autobiographiques	70
I. La réflexion morale	73
II. Vers une morale réflexive	79
Conclusion	90
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE	98
BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE	104
ANNEXE	107